

UNIVERSITÉ PARIS, SCIENCES & LETTRES

---

**Luc Nakache**

L'information dans la correspondance  
des représentants diplomatiques français  
pendant la crise austro-prussienne de 1866

Analyse des données textuelles d'un corpus de dépêches

Mémoire de deuxième année de Master  
« Humanités numériques et computationnelles »

2019



## Remerciements

Je remercie Yves Bruley, maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études pour ses suggestions de recherche, son aide et nos discussions qui ont rendu possible ce sujet. J'ai également aimé suivre ses cours sur la diplomatie du Second Empire.

Je remercie Jean-Baptiste Camps, responsable du master, pour m'avoir accueilli dans la formation il y a deux ans ainsi que pour ses conseils et son expertise.

Je remercie mes proches avant tout pour leur soutien mais aussi pour nos conversations et nos réflexions autour des questions posées par les humanités numériques.



# Résumé

L'étude porte sur la correspondance de représentants diplomatiques français en 1866, année de la défaite autrichienne de Sadowa, moment décisif de la guerre qui oppose la Prusse et l'Autriche pour l'hégémonie dans la Confédération et les territoires germaniques.

L'extraction d'une série de documents diplomatiques déjà numérisés et OCRisés par Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF, a permis de structurer un corpus de plus d'un millier de dépêches. Grâce à des méthodes et outils d'analyses de données textuelles il a été possible d'explorer et exploiter ces archives sous plusieurs angles : comparaison des styles des ambassadeurs, visualisation d'égo-réseaux à partir de noms cités dans les lettres et télégrammes et enfin classification de thèmes lexicaux de la correspondance par la méthode Reinert.

Les résultats, étayés par de nombreux retours aux textes, ont mis en perspective la place des sources dans la construction de l'information et dans les différentes relations entre les acteurs de la sphère diplomatique.

**Mots-clés** : XIXe siècle, Second-Empire, Sadowa, diplomatie, information diplomatique, bureaucratie, correspondance, dépêches, corpus, OCR, stylométrie, textométrie, classification, lecture distante, méthode de Reinert, mondes lexicaux

**Informations bibliographiques** : Luc Nakache, *L'information dans la correspondance des représentants diplomatiques français pendant la crise austro-prussienne de 1866 : analyse des données textuelles d'un corpus de dépêches*, mémoire de M2 « Humanités numériques et computationnelles », dir. Yves Bruley, Jean-Baptiste Camps, Université Paris, Sciences & Lettres, 2019



# Table des matières

INTRODUCTION.....	1
I.État de l'art.....	3
A)Histoire, texte et humanités numériques.....	3
1)L'héritage de l'analyse historique du discours politique.....	3
2)Le traitement automatique des sources médiévales.....	10
3)Structure et analyse de correspondances épistolaires.....	12
B)La diplomatie française au moment de la crise de Sadowa.....	13
1)Le travail diplomatique au milieu du XIXe siècle.....	13
2)Contexte diplomatique et international de la crise de Sadowa (1866).....	19
II.Corpus.....	22
A)Source.....	22
B)Définition du corpus.....	24
C)Constitution du corpus.....	25
1)Objectifs.....	25
2)Récupération des données.....	28
3)Traitement des notes de bas de page et paragraphes chronologie.....	29
4)Recherche des débuts de dépêches dans les paragraphes.....	29
5)Ajout et traitement des métadonnées.....	30
6)Séparation du titre du corps des dépêches.....	30
7)Regroupement des paragraphes du corps de dépêches.....	31
D)Description du corpus.....	31
1)Tableau descriptif.....	31
2)Histogrammes.....	38
III.Analyse du style diplomatique.....	44
A)Sous-corpus.....	44
B)Méthodes.....	45
1)Classification ascendante hiérarchique (CAH).....	45
2)CAH et stylométrie.....	45
3)Test du Khi 2 pour aider à l'interprétation des résultats.....	47
C)Résultats.....	48
D)Interprétation de l'analyse.....	50
IV.Ego-réseaux d'ambassadeurs.....	54
A)Sous-corpus.....	54
B)Méthodes.....	54
C)Résultats.....	56
1)Choix du nombre d'erreurs acceptées pour le matching.....	56
2)Égos-réseaux de Benedetti et de Gramont.....	57
3)Tableau d'analyse des noms cités dans les dépêches.....	58
D)Interprétation.....	59
V.Analyse discursive et classification de Reinert.....	62
A)Sous-corpus.....	62
B)Méthodes.....	63
1)Le logiciel Iramuteq.....	63
2)Concordancier et retours aux textes.....	63
C)Résultats.....	64
1)Dendrogramme présentant les « mondes lexicaux » des dépêches diplomatiques.....	64
2)AFC.....	65
D)Interprétation des « mondes lexicaux » .....	66

VI. La construction de l'information diplomatique.....	67
A) Conversation, sociabilité et sources diplomatiques.....	68
1) Les réseaux de l'information diplomatique officielle.....	68
2) La sociabilité diplomatique : de l'officialité aux secrets.....	69
3) D'autres sources plus politiques.....	72
4) Le réseau des cours européennes.....	73
5) le réseau consulaire.....	77
B) Exploitation et transmission de l'information diplomatique.....	78
1) Information et comportements.....	78
2) Le traitement de l'information.....	80
3) La place centrale des journaux.....	81
4) Des contraintes matérielles et temporelles.....	82
CONCLUSION.....	86
BIBLIOGRAPHIE.....	89



## INTRODUCTION

« Notre ambassadeur à Berlin, Benedetti, ne fut mêlé en rien à la négociation ; il n'en savait que ce qu'il plut, soit à Bismarck, soit aux négociateurs italiens, de lui en conter »<sup>1</sup>. C'est en ces termes qu'Émile Ollivier, parlementaire, chef du gouvernement de la fin du Second Empire, et écrivain, a évoqué les difficultés de Vincent Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, face aux négociations entre la Prusse et l'Italie quelques mois avant le 3 juillet 1866, date de la bataille de Sadowa, durant laquelle la Prusse infligea à l'Autriche une défaite retentissante dans toute l'Europe et qui bouleversa l'équilibre international du continent. Emile Ollivier, qui a été un contemporain des événements, nous rappelle par cette phrase les difficultés que peut rencontrer un diplomate lors d'une crise diplomatique. Il continue cependant à accomplir sa mission: il exerce, à cette période, une fonction de représentation et négocie pour le compte de son gouvernement mais il consacre aussi une grande partie de son temps à produire des rapports au sein desquels il décrit dans les détails la situation politique et diplomatique du pays dans lequel il se trouve. Ses lettres et télégrammes ne transmettent pas seulement des renseignements, elles relatent aussi ses autres activités : répondre par exemple aux instructions envoyées par le ministère ou encore élaborer des raisonnements qui synthétisent et mettent en perspective les différentes informations qu'il a pu recueillir et voir circuler.

La correspondance diplomatique du XIXe siècle garde donc les traces de ce travail passé. Les outils numériques de visualisation et d'analyse de textes peuvent être utiles pour questionner ce matériau archivistique dense et dont le contenu détaillé et formalisé le rend parfois peu lisible. C'est ce que cette étude propose de faire à partir d'un corpus de 1566 dépêches envoyées et reçues par des diplomates français en poste pendant la crise austro-prussienne de 1866. À cette époque, la Prusse prend son essor et s'oppose de plus en plus frontalement à l'Autriche pour s'affirmer comme la puissance tutélaire d'un monde germanique dont les velléités d'unification se font plus pressantes. Cette crise est majeure mais la France ne prendra finalement pas part au conflit. Elle arrête à l'époque une politique de neutralité, parfois ambiguë. Ce moment est donc intéressant pour éclairer le fonctionnement des ambassades, légations et consulats. Comment la diplomatie produit-elle de

---

1 Emile Ollivier, « Un cas de conscience diplomatique » dans la *Revue des deux mondes*, 5e période, tome 14, 1903.

l'information durant une crise internationale ? Quelles sont les différences dans les formes et contenus selon les auteurs et les évolutions du conflit ? Plusieurs étapes ont permis de structurer et traiter les dépêches. A l'aide du logiciel R nous avons pu d'abord mener une analyse du style diplomatique ainsi que des noms de personnes cités dans les dépêches. Puis, grâce à une classification des cooccurrences ainsi qu'à des outils de visualisation et d'exploration des textes, nous sommes entrés plus en détail dans le travail des représentants et notamment dans la construction de l'information diplomatique.

## I. État de l'art

### A) Histoire, texte et humanités numériques

Les outils et méthodes statistiques et informatiques utilisés pour analyser les textes des dépêches diplomatiques de notre corpus prennent leur source dans des procédés anciens élaborés dans des milieux et disciplines académiques différents. Au croisement de la linguistique, de la statistique, de l'informatique et de différentes sciences sociales, certains historiens, dans une perspective d'interdisciplinarité, se sont aussi appropriés ces méthodes pour repenser leur discipline et faire évoluer leurs travaux. Il convient donc dans un premier temps de revenir sur cette confrontation et son évolution.

#### 1) L'héritage de l'analyse historique du discours politique

La statistique et les supports informatiques et numériques ont permis le développement d'un grand nombre d'outils pour analyser les textes et leur contenu. Depuis 1945 jusqu'à aujourd'hui, ces évolutions ont fortement influencé la linguistique textuelle et les moyens d'interprétation des textes. En 1974, Antoine Prost publie déjà un ouvrage<sup>2</sup>, qui depuis a fait date dans les cercles interdisciplinaires intéressés par l'utilisation de ces outils<sup>3</sup>. Dans ce livre, il applique la statistique et l'informatique à l'objet historique, afin d'approfondir la connaissance et la structure du discours politique sous la IIIe République. Ce travail se fait à partir d'une source particulière : les proclamations électorales. Dans le cadre d'une commission créée en 1882, la chambre des députés se charge de recueillir et de conserver depuis les élections de 1881, pour chaque année, toutes les

---

2 Antoine PROST, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.

3 Le livre d'Antoine Prost a été plusieurs fois cité par des chercheurs notamment en référence comme cas d'application d'analyses factorielles de correspondance pour des questions de sciences humaines et sociales. Il est également cité dans des ouvrages ou articles sur les méthodes quantitatives et numériques utilisées en histoire ou sciences humaines. Selon le linguiste Maurice Tournier, il fait partie « des quatre livres initiaux, voire initiatiques, qui préconisaient l'application de mesures (métrie) aux analyses du vocabulaire (lexico) politique » voir Maurice Tournier, « *Mots et politique, avant et autour de 1980 Entretien* » dans *Mots. Les langages du politique*, n°94, 2010.

proclamations électorales (ou professions de foi) des candidats élus<sup>4</sup>. C'est le « temps des grandes enquêtes » labroussiennes où les historiens sont absorbés par le poids des structures dans l'étude des phénomènes historiques<sup>5</sup>. On utilise les outils statistiques pour dénombrer et décrire l'histoire des grandes masses démographiques, économiques et sociales. L'ouvrage d'Antoine Prost s'appuie sur l'exploration et l'analyse d'un grand nombre de mots du vocabulaire électoral afin de démontrer que l'histoire politique a toute sa place dans ce courant. Son objectif est de dégager « les contenus implicites » des textes des proclamations électorales pour approfondir la connaissance historique des « mentalités politiques ». Ces documents étant par définition sériels et stéréotypés, c'est par la mesure statistique qu'il est possible d'en appréhender les dimensions et les structures. C'est dans les régularités dégagées que peut se révéler ce que les historiens du politique ne peuvent voir à travers une lecture historique classique. En constituant deux sous-groupes de textes, composés des professions de foi de gauche et de droite, il effectue dans un premier temps une comparaison « synchronique » du vocabulaire politique puis dans un second temps une comparaison « diachronique » en utilisant notamment l'analyse factorielle des correspondances (AFC) pour étudier ses variations entre 1881 et 1889. Dans les mêmes années, Antoine Prost rédige deux autres articles (en 1971 et 1973) avec Christian Rozensveig, pour démontrer à partir de plusieurs analyses factorielles de correspondances sur 60 scrutins entre 1881 et 1884 comment les députés s'inscrivent sur l'échiquier politique en fonction de leurs différents votes. Ces analyses veulent également mettre en lumière les phénomènes de « glissements politiques » année après année<sup>6</sup>.

Si l'ouvrage d'Antoine Prost est ponctuellement cité pour l'utilisation de l'AFC sur des sources historiques, entre 1970 et 1990, peu d'historiens s'intéressent à sa méthodologie qui n'a finalement que peu d'écho dans les milieux historiques. Dans leur ouvrage<sup>7</sup>, Claire Lemerrier et Claire Zalc en donnent une explication. Selon elles, si la lexicométrie défendue par Antoine Prost « a connu une réception difficile » c'est qu'elle est peu liée à l'histoire quantitative labroussienne, et qu'elle s'adresse à un domaine, celui de l'histoire politique, qui est « traditionnellement circonspect vis à vis des chiffres ». Elles évoquent aussi plus largement pour les années 1980 une « crise du quantitatif ». Les historiens focalisent dans ces années leur attention sur le narratif et l'intime et rejettent les « excès » et la « course au gigantisme » de la période précédente. Chronologie « paradoxale », puisque les années 1980 ont coïncidé avec l'apparition du micro-ordinateur qui a

---

4 Recueil des professions de foi des députés élus, Assemblée nationale, Service des archives et de la recherche historique parlementaire

5 Claire LEMERCIER, Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, la Découverte, 2007.

6 Antoine PROST, Christian ROSENZVEIG, « *La Chambre des députés (1881-1885). Analyse factorielle des scrutins.* » dans *Revue française de science politique*, 21<sup>e</sup> année, n°1, 1971. et Antoine PROST, Christian ROSENZVEIG, « *L'évolution politique des députés (1882-1884).* » dans *Revue française de science politique*, 23<sup>e</sup> année, n°4, 1973.

7 Claire LEMERCIER, Claire ZALC, *op. cit.*

démultiplié les capacités d'analyse de ce type. Durant cette période creuse pour l'histoire quantitative, les études et réflexions sur la linguistique textuelle se poursuivent néanmoins dans d'autres milieux académiques.

C'est le cas notamment du Laboratoire de lexicométrie et textes politiques de l'École normale supérieure de Saint-Cloud qui dans un contexte interdisciplinaire a appuyé le travail d'Antoine Prost sur les proclamations électorales. Maurice Tournier, dans un article datant de 2010, qui retrace l'histoire du laboratoire et les différents travaux d'analyse du discours politique présent et passé, mentionne le développement de logiciels dans les années 1980 afin d'automatiser et de simplifier les méthodes qui étaient utilisées jusqu'alors. Cette avancée des logiciels n'a pas concerné uniquement le laboratoire de l'ENS Saint-Cloud mais aussi d'autres structures. Maurice Tournier explique ainsi<sup>8</sup> :

« En France, d'autres laboratoires, à l'aide de moyens informatiques, approchent aussi les mots du politique. Mentionnons à nouveau l'équipe CNRS d'Étienne Brunet et Sylvie Mellet à l'université de Nice, la RCP-CNRS animée par Michel Pêcheux, la « stylométrie » aussi, encouragée au départ par le centre de recherche d'IBM-France – René Moreau, Jean-Marie Cotteret (1973). En 1980, leurs logiciels sont en pleine expansion. Mais autant la première préférera, avant qu'elle ne s'ouvre aux travaux de Damon Mayaffre sur le discours présidentiel, investir le domaine littéraire, autant les deux autres avanceront sur l'épistémologie et les analyses de la communication politique ».

Depuis 1980, ces logiciels se perfectionnent. D'autres pôles d'analyse du discours élaborent leurs propres logiciels d'analyse de textes. Les plus reconnus aujourd'hui sont Lexico, Hyperbase, Iramuteq et TXM. Ils offrent des fonctionnalités différentes mais la plupart ont intégré les fonctions anciennes de calculs qui avaient déjà fait leurs preuves notamment les calculs de spécificités ainsi que les analyses factorielles des correspondances et autres outils de classification statistiques. Ils transforment également la méthodologie en permettant des retours plus faciles au contexte à l'aide de liens hypertextes, et implémentent des fonctions générant automatiquement des concordanciers permettant de montrer un mot dans ses contextes comme un paragraphe ou une phrase. Ils intègrent aussi des moteurs de recherche sur corpus qui facilitent également une lecture proche des textes étudiés. Ces logiciels aident à la réalisation de certaines étapes auparavant lentes et compliquées (calculs, lemmatisation, étiquetage automatique) et augmentent les possibilités d'analyse. Ils sont enfin plus accessibles et plus faciles à prendre en main.

Cette amélioration des logiciels se rattache au développement des humanités numériques

---

8 Maurice TOURNIER, « *Mots et politique, avant et autour de 1980 Entretien* » dans *Mots. Les langages du politique*, n°94, 2010.

dans les années 2000. Originellement lié aux études littéraires (édition électronique, travail collaboratif), ce domaine de recherche gagne ensuite l'ensemble des sciences sociales. Une partie des acteurs qui revendiquent leur appartenance à ce courant, se rassemble à Paris dans un *ThatCamp* (« non-conférence ») en 2010 et rédige un manifeste des *Digital Humanities*<sup>9</sup>. Pierre Mounier en a résumé ainsi les grands principes<sup>10</sup> :

L'utilisation de l'informatique en sciences humaines et sociales est pratiquée depuis maintenant plus de quarante ans. Plusieurs voies ont été explorées au cours de cette déjà assez longue histoire. La plus récente, qui prend le nom de *digital humanities*, désigne une intégration intense et à plusieurs niveaux des technologies numériques dans tous les processus de recherche, depuis la collecte de données jusqu'à la publication. Dans ce nouveau contexte d'un travail non plus exceptionnel ni ponctuel mais habituel et courant avec les technologies numériques (constitution de corpus de sources numérisées ou nativement numériques, calculs statistiques, construction de bases de données documentaires, diffusion en ligne des corpus, publications en ligne, pratiques d'écriture collaborative, *open peer review*) de nouvelles perspectives de recherche se dessinent, mais de nouveaux besoins naissent aussi.

Si les moyens de traiter et analyser automatiquement les textes sont devenus plus performants et plus accessibles, la réflexion sur la transformation des pratiques historiques par le numérique s'est également beaucoup approfondie. Dès 1974, dans son ouvrage pionnier, Antoine Prost, pour parer à de potentielles critiques, apostrophait, dans sa conclusion, ses collègues en les appelant à pratiquer ces méthodes avant de les rejeter : « Qu'ils commencent, comme nous l'avons fait nous-mêmes, par lire les textes sans appareil statistique, et qu'ils consignent par écrit leurs remarques. Qu'ils procèdent ensuite à une seconde lecture, en se pliant cette fois aux contraintes quantitatives : ils feront des remarques qualitatives qu'ils n'auraient même pas soupçonnées quand ils refusaient les servitudes du nombre. » Cette première réflexion épistémologique est complétée plus tard dans un article qu'il écrit en 1988<sup>11</sup>. Antoine Prost y développe des réflexions plus poussées sur la linguistique appliquée à l'histoire. Pour que cet apport soit « fécond », l'historien doit comprendre les fondements statistiques. Pour cela, il doit accepter d'y consacrer du temps et de s'intéresser aux autres disciplines afin que ses analyses soient menées avec suffisamment de rigueur scientifique. Il doit également accorder le plus grand soin à la construction de son corpus. Pour que l'analyse du discours puisse être pertinente, le corpus doit être en premier lieu « contrastif ». Les

---

9 Page internet du compte-rendu du *thatcamp* : <https://tcp.hypotheses.org/318>

10 Pierre MOUNIER, « Manifeste des *Digital Humanities* », in *Journal des anthropologues*, n°122-123, 2010.

11 Antoine PROST, « Les mots », dans René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Le Seuil, Paris, 1988.

documents qui le composent doivent être suffisamment différents pour être comparés. Il doit également être « diachronique », les documents sont censés s'étaler sur une période historique afin d'y déceler des évolutions dans le discours. Enfin, il doit être « significatif » et présenter une homogénéité suffisante en termes de genre, de locuteurs et de contenu pour que la comparaison puisse porter ses fruits.

Les dépêches diplomatiques de notre corpus sont rédigées dans une échelle de temps circonscrite, celle de la bureaucratie du ministère des Affaires étrangères du Second Empire au moment de la crise de Sadowa. Le corpus est donc bien « diachronique ». Ces documents institutionnels sont stéréotypés, ils sont produits dans un but qui est toujours le même : envoyer ou répondre à des instructions, rendre compte d'un travail, ou rapporter des faits et informations diplomatiques. Ils se caractérisent ainsi par une grande homogénéité en termes de genre textuel. Les dépêches diplomatiques sont évidemment moins contrastives que des discours politiques dans la mesure où les diplomates sont tenus à une forme de réserve professionnelle. Cependant la diversité des locuteurs, de leur statut hiérarchique, des lieux géographiques dans lesquels ils exercent mais aussi des tâches qu'ils effectuent induit nécessairement des comparaisons possibles dans les contenus et formes de ces documents.

Antoine Prost souligne aussi les limites de la lexicométrie. Compter les mots ne suffit pas, il importe aussi de prendre en compte leur « linéarité ». Pour cela l'historien qui entend s'appuyer sur la linguistique pour étudier ses sources peut également s'appuyer sur l'analyse des cooccurrences qui « consiste à rechercher systématiquement les termes qui apparaissent à proximité de chaque terme, avant et après lui ». Damon Mayaffre, chercheur à l'Université de Nice et spécialiste de l'étude du discours passé et présent, a montré plus récemment dans son *Plaidoyer en faveur de l'analyse de données co(n)textuelles* en quoi l'intégration des cooccurrences aux outils d'analyse de données textuelles est un champ prometteur<sup>12</sup>. Les spécificités, les matrices et les réseaux cooccurrentiels sont autant de traitements, souvent délaissés, qui permettent d'analyser le texte comme « un tissu, un tissage... une tresse, un treillis, un maillage où le sens se tricote au fil des rencontres mots-mots ». Dans notre étude, nous utilisons le logiciel Iramuteq pour analyser la structuration des correspondances diplomatiques (cf. V) en dégagant une classification lexicale du corpus qui s'appuie d'ailleurs en partie sur le principe de l'analyse cooccurrentielle.

En dehors des travaux pionniers d'Antoine Prost, la réflexion sur la modification des pratiques historiques par la linguistique et l'informatique a déjà été menée par quelques éminents

---

12 Damon MAYAFFRE, *Plaidoyer en faveur de l'Analyse de Données co(n)Textuelles. Parcours cooccurrentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014)*, JADT 2014, Emilie NEE; Jean-Michel DAUBE; Mathieu VALETTE; Serge FLEURY, Juin 2014, Paris, France. hal-01181337

historiens<sup>13</sup>. Depuis les années 2000, avec le développement des « humanités numériques » déjà évoqué plus haut et plus largement avec ce qu'on peut appeler un « tournant numérique », l'ensemble des disciplines scientifiques se trouvent être concernées par ce renouvellement des questions de recherche. C'est dans ce contexte que des chercheurs en histoire ont prolongé ce travail épistémologique, notamment par l'intermédiaire des blogs personnels et collectifs<sup>14</sup>. Des chercheurs en histoire ont mené ainsi sur ces différentes plateformes de nouvelles réflexions et ont été conduits à échanger sur le renouvellement des pratiques historiques par le numérique<sup>15</sup>. Frédéric Clavert, dans son blog, s'intéresse plus particulièrement à l'« histoire contemporaine à l'ère du numérique ». Il reprend dans un de ses billets<sup>16</sup> les concepts de « *distant* » et « *close reading* » développés par Franco Moretti<sup>17</sup> dans le domaine de la recherche en littérature, pour les confronter à la discipline historique. Il explique comment, par une lecture distanciée, l'historien peut « voir apparaître des éléments qu'une lecture trop proche ne lui aurait pas permis de voir » et comment il peut aussi « resituer le document dans un ensemble plus large et interconnecté de documents. » C'est là qu'entrent en jeu les outils numériques et informatiques. Pour produire cette distanciation par rapport à ses sources primaires, l'historien peut, dans certains cas, s'appuyer sur ces outils pour donner à ses documents une « lecture computationnelle » qui viendrait ainsi « compléter la lecture humaine ». Cette « lecture computationnelle » appliquée au document, textuel nous l'avons déjà vu, s'appuie sur un certain nombre d'outils statistiques enrichis par les options de visualisation et de calculs implémentés dans les logiciels. Mais surtout, il s'agit, comme le dit Frédéric Clavert, de trouver un « chemin » entre ces différentes lectures computationnelles et humaines.

Cette « lecture computationnelle » des textes peut prendre plusieurs formes selon les différentes écoles, disciplines et centres de recherche qui la pratiquent, ou encore en fonction des différents logiciels développés. La logométrie est une de ces approches. Elle est particulièrement intéressante dans la mesure où elle intègre dans sa méthodologie la recherche d'un point d'équilibre

---

13 Voir par exemple André ZYSBERG « *Impact de l'informatique sur la recherche historique* » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°10, 1987 ; Denis PESCHANSKI, « *le mot en machine* » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°10, 1987 ; Jean-Philippe GENET, Pierre LAFON, « *Des chiffres et des lettres* » dans *Histoire & mesure*, XVIII, 3/4, 2003.

14 Parmi ces blogs, *Devenir historien-ne* (<https://devhist.hypotheses.org/>) et *La boîte à outils des historien.ne.s* (<https://www.boiteaoutils.info/>) regroupent de nombreux articles et ressources sur ces questions. On peut aussi noter les numéros de revues spécialisées comme *Histoire & Mesure* ou certains numéros spéciaux de revue historiques plus généralistes comme « *Le métier d'historien à l'ère numérique : nouveaux outils, nouvelle épistémologie ?* » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, supplément 2011-4bis.

15 Émilien RUIZ, chercheur en histoire politique et enseignant en humanités numériques, a dans son intervention au séminaire de méthodologie Metsem (2019) évoqué l'apport des blogs et carnets de recherche numériques dans la transformation du métier d'historien. Les diapositives et l'enregistrement ont été mise en ligne : <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3473/files/2019/06/metsem23.pdf>  
<https://metsem.hypotheses.org/714>

16 Frédéric CLAVERT, « *Lecture des sources historiennes à l'ère numérique* ». L'histoire contemporaine à l'ère numérique. Carnet de recherche. <https://histnum.hypotheses.org/>

17 Franco MORETTI, *Graphs, Maps, Trees: Abstract Models for Literary History*, Verso, 2007.



entre ces différentes lectures. Damon Mayaffre, en donne la définition dans sa thèse d'habilitation à diriger les recherches<sup>18</sup>. Il s'agit selon lui d'une « herméneutique matérielle numérique ». Magali Guaresi a écrit sa thèse de doctorat d'histoire en 2015 sous sa codirection et celle de Jean-Paul Pellegrinetti. En 2018, elle a publié un livre à partir de ses travaux sur les pratiques discursives des députés sous l'angle du genre en s'intéressant plus particulièrement aux structures et évolutions du discours féminin dans les professions de foi de la Ve République entre 1958 et 2007<sup>19</sup>. Elle s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux d'Antoine Prost sur le discours politique des députés de la IIIe République puisque, tout en interrogeant le même type de sources, elle aborde de nouvelles questions. Elle s'appuie aussi sur une méthodologie renouvelée et utilise le potentiel de nouveaux logiciels. Dans son introduction, elle synthétise les principes de la logométrie. « Loin de céder à une illusion scientifique de probation du sens, la logométrie propose plutôt d'encadrer les voies qui y mènent. », écrit-elle. L'historien, tel un « exégète », doit aborder le texte dans sa « dimension matérielle et interprétative » à l'aide de logiciels permettant d'en saisir « la matière ». Il analyse le texte dans « sa linéarité » et « ses contextes », ce qui lui permet de « naviguer avec méthode dans de vastes corpus ». La construction du corpus est déterminante dans cette approche car pour produire un sens historique et pour orienter l'interprétation, celui-ci doit répondre à des « exigences de construction » pour « être soumis à un traitement statistique valable ». Le corpus doit également se caractériser par son « exhaustivité », sa « représentativité », son « homogénéité », sa « contrastivité » et sa « clôture ». La logométrie entend donc « questionn[er] et suggér[er] des hypothèses non plus projetées *a priori* mais émergentes du corpus vers l'analyste ». « Sans mener pour autant une interprétation indiscutable », elle compense la « lecture naturelle » « nécessairement défailante sur de gros corpus ». Cette recherche de complémentarité entre analyse qualitative et quantitative, déjà présente dans les prémices de l'analyse du discours historique, s'en trouve renforcée. L'étude des cooccurrences joue aussi un rôle pivot dans ce saut qualitatif en matière de linguistique statistique. Magali Guaresi s'appuie sur le logiciel Iramuteq afin de définir des « mondes lexicaux » qui structurent le discours politique féminin de l'époque. Les retours au texte sont aussi fréquents dans ses analyses. Nous nous inscrivons donc dans cette perspective épistémologique en nous appuyant sur les applications permises par Iramuteq afin d'analyser les dépêches diplomatiques de notre corpus, de retourner à leurs textes, pour mieux comprendre la structuration et la construction de l'information diplomatique du Second Empire.

Les chercheurs en histoire ne se sont pas collectivement et massivement appropriés ces

---

18 Damon MAYAFFRE, *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*, Habilitation à diriger les recherches, Histoire, Université Nice Sophia Antipolis, 2010.

19 Magali GUARESI, *Parler au féminin : les professions de foi des député.e.s sous la Cinquième République (1958-2007)*, Paris, l'Harmattan, 2018.

outils numériques, et notamment les moyens d'analyses computationnelles des textes. Les expérimentations se sont essentiellement déroulées en dehors des départements et centres de recherche en histoire. Ce sont plutôt les chercheurs en linguistique et sciences politiques qui ont utilisé ces méthodes afin de décrypter le discours politique du passé. Outre le travail déjà mentionné de Magali Guaresi sur le genre du discours politique, de nombreux autres travaux vont dans ce sens de l'analyse discursive du politique. André Salem et Jun Miao ont par exemple étudié, dans une perspective diachronique, les rapports d'ouverture présentés aux congrès du Parti Communiste Chinois entre 1982 et 2017<sup>20</sup>. Serge de Sousa s'est intéressé de son côté à la place de Bolivar et du bolivarisme dans les discours d'Hugo Chavez<sup>21</sup>. Si le discours politique est un matériau que l'historien peut exploiter, d'autres types de sources peuvent faire l'objet d'analyses computationnelles.

## 2) Le traitement automatique des sources médiévales

Un autre champ important qui croise à sa manière méthodes computationnelles et histoire est celui de l'analyse de textes antiques et médiévaux numérisés et parfois enrichis dans leur contenu dans le cadre d'éditions électroniques. Benjamin Deruelle a par exemple étudié les prologues des chansons de geste aux XVe et XVIe siècles. Si au premier abord les prologues s'apparentent à des études en histoire de la littérature, le médiéviste, par les questions qu'il s'est posées et par sa pratique des outils numériques, a réussi à s'appropriier ces sources dans une perspective historique différente. Celui-ci a en effet construit, en s'appuyant sur des outils computationnels de lexicographie et d'analyse automatique du texte, une typologie de prologues avec pour perspective d'éclairer les enjeux sociologiques de la pratique de l'écrit par l'élite nobiliaire médiévale<sup>22</sup>. Stéphane Guérault a utilisé la « lecture computationnelle » pour interpréter des sources médiévales différentes : les polyptyques carolingiens<sup>23</sup>. À partir de méthodes computationnelles, il a pu mettre en valeur un vocabulaire commun décrivant les domaines agricoles du IXe siècle. Ses analyses lui ont aussi permis de relever d'importantes disparités lexicales en fonction des différentes

---

20 André SALEM, Jun MIAO, *Le texte se transforme...Analyse textométrique des rapports d'ouverture présentés aux congrès du Parti Communiste Chinois (1982-2017)*, 2019. hal-02119927

21 Serge DE SOUSA, « Bolívar et le bolivarisme dans le discours d'Hugo Chávez (1999-2006) » dans *América*, 42 | 2012, p. 103-115.

22 Benjamin DERUELLE, « Enjeux politiques et sociaux de la culture chevaleresque au XVIe siècle : les prologues de chansons de geste imprimées » dans *Revue historique*, 3 | 2010, p.551-576.

23 Stéphane GUERAULT, « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques » dans *Histoire & Mesure*, XVIII - 3/4 | 2003.

localités géographiques. Si la période carolingienne est évidemment très éloignée de celle du Second Empire qui nous concerne, la caractéristique du polyptyque rapproche dans une certaine mesure ce document stéréotypé de la dépêche diplomatique du XIXe siècle qui vise elle aussi à la description administrative d'un état de choses. Les descriptions des diplomates se concentrent cependant sur des informations diplomatiques, des comptes-rendus de mission, des comportements, des faits et décisions qui se distinguent par leur nature. Le travail de Nicolas Perreaux est différent. Il s'est appuyé sur le même type d'outils numériques mais pour traiter une grande masse de chartes médiévales (plus d'une centaine de milliers) afin d'analyser à partir de ces documents juridiques les dynamiques scripturaires selon les lieux géographiques<sup>24</sup>.

La stylométrie, qui consiste à analyser les styles d'auteurs, a d'un autre côté prouvé son utilité pour améliorer les connaissances des écrits médiévaux et notamment pour aider à l'attribution des textes à des auteurs. Les textes de cette période sont en effet souvent écrits par plusieurs auteurs, ou réécrits *a posteriori* par des auteurs différents. Les techniques stylométriques, en s'appuyant sur des outils d'automatisation, peuvent permettre de renseigner sur le style d'un auteur pour mieux appréhender son empreinte dans la rédaction d'une œuvre. Dans un article publié en 2014<sup>25</sup>, les chercheurs Mike Kestemont, Sara Moens et Jeroen Deploige ont employé ces techniques pour éclairer l'influence au XIIe siècle de Guibert de Gembloux dans l'œuvre d'Hildegard de Bingen. Guibert de Gembloux est le dernier collaborateur d'Hildegard de Bingen, célèbre auteur de la période médiévale, qui dictait ses textes à ses secrétaires. En s'appuyant sur un corpus de plusieurs textes attribués aux deux auteurs, les chercheurs ont défini des mots outils caractérisant le style propre à chacun. Pour ce faire, ils ont utilisé des textes d'époque préalablement annotés. En utilisant des outils statistiques implémentés dans des logiciels, ils ont pu observer une influence stylistique propre à Guibert de Gembloux dans les textes d'Hildegard de Bingen à la période où celle-ci sollicitait les services littéraires du moine bénédictin. Notre étude reprend en partie ces techniques de stylométrie pour analyser le style diplomatique de dépêches rédigées par les principaux ambassadeurs français en poste à l'étranger au moment de la crise de Sadowa (cf. I).

---

24 Nicolas PERREAUX. « *L'écriture du monde (I). Les chartes et les édifices comme vecteurs de la dynamique sociale dans l'Europe médiévale (VIIe-milieu du XIVe siècle)* » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre : ARTEHIS, UMR CNRS/uB 2015 et « *L'écriture du monde (II). L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus: études lexicales et sémantiques.* » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre : ARTEHIS, UMR CNRS/uB 2016.

25 Mike KESTEMONT, Sara MOENS, et Jeroen DEPLOIGE, « *Collaborative Authorship in the Twelfth Century: A Stylometric Study of Hildegard of Bingen and Guibert of Gembloux* » dans *Literary and Linguistic Computing*, 30, n° 2, 2013-2015.

### 3) Structure et analyse de correspondances épistolaires

Il existe de nombreux projets d'éditions électroniques de correspondances épistolaires à visée scientifique ou simplement de mise en accessibilité. La plupart de ces projets enrichissent les données de correspondances et mettent à disposition des outils d'analyse pour parcourir, explorer et visualiser ces données. Si cette étude n'a pas pour but la construction d'une édition numérique des correspondances diplomatiques, la constitution de notre corpus par extraction automatique puis par construction de tableaux avec des métadonnées permettant de mieux saisir le sens des textes, partage en partie les problématiques liées à la construction d'édition électronique de lettres. Des acteurs du monde de l'édition électronique et scientifique, comme les membres du *TEI Special Interest Group on Correspondence* ou du consortium CAHIER ont mené des réflexions sur la structuration possible du document épistolaire. Ils mettent notamment l'accent sur les actions de correspondance : l'expédition et la réception ainsi que les métadonnées associées à ces deux événements comme la date et lieu de réception ou d'expédition ou encore le nom de l'expéditeur ou du destinataire. Les analyses de ce corpus de dépêches diplomatiques ont été réalisées à partir de données textuelles de correspondances enrichies et structurées avec ces métadonnées d'actions. Structurer des actions de correspondances permet de réaliser des réseaux décrivant les différentes relations entre les rédacteurs de lettres<sup>26</sup>. Notre étude porte sur des correspondances diplomatiques françaises, le réseau d'actions de correspondance étant par définition centralisé, une telle analyse du réseau des actions de correspondance ne présentait pas d'intérêt. Les analyses effectuées dans cette étude grâce à des méthodes et logiciels de traitement automatique de la langue ont néanmoins permis d'éclairer à la fois la structuration des formes et du contenu des documents diplomatiques français au moment de la crise de Sadowa. Félix Krawatzek et Gwendolyn Sasse<sup>27</sup>, chercheurs en sciences politiques et relations internationales, ont réalisé des travaux sur les lettres des migrants germanophones grâce à des logiciels de traitement automatique de textes. Une fois leur corpus construit et structuré, ils ont pu effectuer des analyses sur des cooccurrences et des paires de mots-clés afin d'étudier le contenu des lettres. Leur étude s'est notamment concentrée sur les logiques d'incitation à l'intégration sociale ainsi que le rôle joué par les crises et événements politiques dans la redéfinition de l'identité migratoire aussi bien dans les États d'origine que dans les États d'accueil.

---

26 Le projet *Letters 1916-1923* démarré en 2013 a pour but de faciliter l'étude des relations entre les Irlandais restés au pays et ceux ayant migré ou voyagé à cette période. Outre la numérisation d'un grand nombre de lettres d'époque, l'équipe a également mis au point des outils de visualisation et d'analyse, notamment des cartes et analyses de réseaux à partir des métadonnées d'action de correspondances. Page web : <http://letters1916.maynoothuniversity.ie/wp-post/visual-exploration>

27 Félix KRAWATZEK, Gwendolyn SASSE, « *Integration and Identities: The Effects of Time, Migrant Networks, and Political Crises on Germans in the United States* » dans *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge University Press, vol. 60, 4, Octobre 2018, pp. 1029-1065.

Les analyses de texte assistées par ordinateur tiennent une place importante dans l'utilisation des moyens numériques en sciences sociales. L'analyse de réseaux est également un champ important. Elle a été à plusieurs reprises utilisée en histoire pour appréhender la compréhension de réseaux sociaux, familiaux et politiques. Un exemple notable est celui de John F. Padgett et Christopher K. Ansell<sup>28</sup> qui ont utilisé l'analyse de réseaux pour montrer la place centrale occupée par la famille des Médicis au sein des relations matrimoniales, politiques et commerciales des différentes familles de l'élite florentine des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Il est possible de travailler sur des réseaux structurés par des relations entre les mots de différents textes. Certains mots ont une place particulière dans l'analyse des structures et contenus de textes : les entités nommées. Il s'agit des mots (ou suites de mots) qui se rapportent à des éléments importants pour la compréhension de textes comme les noms de personnes, les lieux ou les organisations. Pour les exploiter, il faut effectuer une identification préalable des entités que l'on recherche. Ce processus peut se faire manuellement ou éventuellement à l'aide d'une extraction automatisée. Dans une perspective de recherche en littérature, Marine Riguet et Alaa Abi Haidar<sup>29</sup> ont par exemple produit des réseaux de références et d'autorités dans un corpus d'ouvrages de critiques littéraires (1850-1910) à partir des noms propres qui s'y trouvaient. Dans notre étude sur la diplomatie française, sans prétendre à la réalisation d'une analyse de réseaux, nous nous appuyons sur cette méthodologie pour concevoir une première visualisation des sources humaines de l'information diplomatique chez deux des principaux ambassadeurs français concernés par la crise de Sadowa, et ce à partir de l'extraction et de la structuration d'une série de notices de noms propres se trouvant en annexe du recueil d'où proviennent les différentes dépêches de notre corpus (cf. II).

## **B) La diplomatie française au moment de la crise de Sadowa**

### 1) Le travail diplomatique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Stanislas Jeannesson synthétise les transformations qu'a connues l'histoire des relations internationales et de la diplomatie française depuis les années 1990<sup>30</sup>. Il insiste d'abord sur l'apport, traditionnellement reconnu, de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle dans le renouvellement

---

28 John F. PADGETT, Christopher K. ANSELL, « *Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434.* » dans *American Journal of Sociology*, 98-6, mai 1993, p.1259-1319.

29 Marine RIGUET, Alaa ABI-HAIDAR, « *Autorités et Réseaux d'Influence dans la Critique Littéraire de la Seconde Moitié du XIX<sup>e</sup> Siècle.* » dans *Revista Interdisciplinar de Humanidades*, 8, 2016, p195-220.

30 Stanislas Jeannesson, « *Diplomatie et politique étrangère de la France contemporaine : un bilan historiographique depuis 1990* » dans *Histoire, économie & société*, vol. 31<sup>e</sup> année, no. 2, 2012, pp. 87-98.

de la réflexion sur ces questions. Il mentionne ainsi brièvement « l'apport fondateur de ces pionniers sur l'extraordinaire série de travaux qui ont vu le jour sous leur impulsion directe, de la fin des années 1960 aux années 1980 » et notamment « la féconde dialectique décideurs/forces profondes ».

Dans *Introduction à l'histoire des relations internationales*<sup>31</sup>, Jean-Baptiste Duroselle évoque en effet l'influence des forces profondes sur l'homme d'État et leur impact sur le processus décisionnel. Il explique ainsi comment l'« information », même si celle-ci est le plus souvent incomplète, joue un rôle clé dans la volonté qu'a l'homme d'État de prendre des décisions qui se veulent « rationnelle[s] ». L'étude des rapports transmis par les diplomates en poste au XIXe siècle s'inscrit donc en partie dans cette vision du processus des relations internationales.

Stanislas Jeannesson, dans son bilan historiographique, décrit dans un second temps les ferments qui ont nourri la transformation profonde de l'histoire de la diplomatie et des relations internationales. Il parle par exemple des apports de nouveaux travaux sur le concept de puissance ou encore sur la notion de « système international ». Il en vient finalement à l'étude de la diplomatie en tant que telle. « Tout un pan important de la recherche récente, particulièrement dynamique », explique-t-il, « porte enfin sur ce que Jean-Baptiste Duroselle appelait "la machine diplomatique", c'est-à-dire l'ensemble des outils, des acteurs et des pratiques qui accompagnent la définition et la réalisation de la politique étrangère d'un pays ». Il détaille alors plusieurs thèmes et nouveaux travaux : « le champ de la diplomatie », « le cadre institutionnel », « les acteurs », etc. Il cite pour illustrer son propos plusieurs publications sur l'étude des diplomates. Certaines portent sur leur formation<sup>32</sup>, d'autres abordent la question sous l'angle de la prosopographie<sup>33</sup> ou encore par l'étude des mentalités et de la perception des événements internationaux<sup>34</sup>.

Notre étude des dépêches diplomatiques écrites pendant la crise de Sadowa s'inscrit dans le prolongement de ces travaux. Les positionnements historiographiques de Guy Thuillier et François Monnier qui théorisent la notion d'« histoire de la bureaucratie » permettent également d'affiner les enjeux de la connaissance historique du corps diplomatique pendant cette période. Dans leur ouvrage, *Histoire de la bureaucratie : vérités et fictions*<sup>35</sup>, le haut fonctionnaire et le juriste, tous deux aussi historiens, défendent l'idée selon laquelle l'histoire institutionnelle traditionnelle doit être

---

31 Jean-Baptiste Duroselle et Pierre Renouvin, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, A. Colin, 4e éd : 2010 (édition initiale 1964).

32 Stanislas Jeannesson, « La formation des diplomates français et leur approche des relations internationales à la fin du XIXe siècle » dans *Revue d'histoire diplomatique*, 2008, n° 4, p. 361-378

33 Isabelle Dasque, *À la recherche de Monsieur de Norpois : les diplomates de la République (1871-1914)*, thèse dir. par J.-P. Chaline, Paris IV, 2005.

34 Étienne Santiard, *La Perception du problème soviétique par les diplomates français entre 1944 et 1958*, thèse dir. par G.-H. Soutou, Paris IV, 2008.

35 François Monnier, Guy Thuillier, *Histoire de la bureaucratie : vérités et fictions*, Paris, Économica, 2010.

enrichie par une autre approche car son « cadre normatif » occulte habituellement ce qu'ils appellent « le dessous des choses ». De leur point de vue, l'histoire de la bureaucratie s'intéresse quant à elle, à l'activité quotidienne dans les bureaux. Elle ne fait pas l'impasse sur les acteurs, elle cherche ainsi « à saisir l'étendue de leurs pouvoirs, de leurs clientèles, les particularités de leurs techniques de travail et de leur influence ». Leur ouvrage appelle néanmoins à la « prudence » sur les difficultés et les « risques d'erreur » d'une « histoire à naître ». Jean Tulard, le spécialiste, entre autres, de la politique au début du XIXe siècle, dans sa préface à un ouvrage plus ancien de Guy Thuillier<sup>36</sup>, résume à sa façon l'histoire de la bureaucratie : « elle étudie l'institution de l'intérieur au lieu de se limiter à un examen superficiel de sa création puis de sa suppression. Elle veut en saisir les rouages, comprendre les règles de recrutement (ou de l'épuration) de son personnel, analyser ses méthodes de travail, apprécier son rendement, appréhender son financement et restituer jusqu'à son cadre de travail : le décor du bureau ou l'architecture du ministère ».

L'ouvrage collectif *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*<sup>37</sup> sous la direction de Jean Baillou, sans s'inscrire dans le même courant historiographique, donne également sur le long cours, une synthèse de l'histoire administrative de la diplomatie française, cette part de l'histoire de l'État qui nous concerne plus particulièrement. André Mattei, ancien ambassadeur, s'occupe de la partie consacrée au Second Empire (1852-1870) et donc de la période du recueil de correspondances auquel nous nous intéressons. Il y détaille les fonctions du Ministère et de ses agents en poste à l'étranger. Il donne des éléments sur la sociologie du corps diplomatique et ne fait pas non plus l'impasse sur les « conditions de vie » et de « travail » des diplomates, question qui ne doit pas être éludée si l'on souhaite bien comprendre les mentalités des locuteurs de notre corpus et les conditions dans lesquelles ceux-ci écrivent leur correspondance. À ce sujet, il parle d'une « proximité étroite » que les diplomates entretiennent avec le milieu dans lequel ils vivent, et évoque aussi les « distractions mondaines » auxquelles ils prennent part, surtout dans les grandes capitales européennes. Dans son chapitre III sur l'« action diplomatique », il décrit ce qui est selon lui les deux fonctions principales du diplomate en poste à l'étranger : informer et négocier. C'est dans le rôle d'information qu'ils « ont été le plus appelés à exercer leurs talents », nous explique-t-il, et l'« abondance de leur correspondance prouve qu'ils n'ont pas manqué de le faire ».

André Mattei évoque également la remise en question par l'historiographie de la « qualité des informations » recueillies par les diplomates à l'époque, du fait d'« un manque apparent de lucidité ou d'excès de complaisance ». Mais il souligne la limite de ces critiques qui « ne doivent pas faire oublier la masse d'informations pertinentes que le travail quotidien des postes a fournies au

---

36 Guy Thuillier, *La Bureaucratie en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Économica, 1987.

37 Jean Baillou (dir.), *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1984.

Département, mais qui, moins liées aux événements qui ont marqué le destin de l'Empire, ne sont pas portées au crédit de la diplomatie du Second Empire comme elles le devraient ». Il pointe plutôt le rôle néfaste des contradictions au sein du processus de décision diplomatique. La diplomatie secrète de Napoléon III peut ainsi parfois mettre en porte-à-faux le Ministère ou bien même directement le diplomate en poste à l'étranger. André Mattei ajoute que les « instructions trop vagues » ont pu aussi parfois mettre en difficulté les représentants français à l'étranger.

André Mattei souligne un autre aspect intéressant pour comprendre les conditions dans lesquelles les diplomates écrivent leurs correspondances. Le régime impérial comprend une composante représentative, celle du Corps législatif. En 1860, le ministre des Affaires étrangères Edouard Thouvenel suggère de régulariser une pratique jusque-là plutôt rare. Il propose pour « éclairer les débats » que « le gouvernement présente au début de chaque session, c'est-à-dire une fois par an, un sommaire des événements de politique extérieure survenus au cours de l'année écoulée, ainsi qu'un certain nombre de documents diplomatiques, notes ou dépêches s'y rapportant ». Entre 1860 et 1869, les dépêches diplomatiques, auparavant tenues au secret peuvent donc désormais être rendues publiques. Cela implique, selon André Mattei, le risque de « compromettre un poste ou la politique du gouvernement par des révélations hâtives ». Il prend l'exemple d'Agénor de Gramont, ambassadeur à Vienne et l'un des diplomates auteurs de notre corpus, qui se plaint et parle de sa « pénible position » lorsqu'il est en poste à Rome et qu'une de ses dépêches qui décrit les agissements des fonctionnaires pontificaux est publiée, ce qui déclenche des réactions à son encontre. Le diplomate s'exprime alors sur cet événement. « La fureur des cléricaux n'a plus de bornes », dit-il, « tout cela me retombe sur le dos ; ce n'est même pas à ma vie publique qu'ils s'attaquent, mais à ma vie privée, en m'accusant de toute espèce de turpitude ». Cette publication potentielle des dépêches diplomatiques influence donc forcément les diplomates au moment d'écrire leur correspondance, d'autant plus qu'à la période de notre corpus (1866), cette pratique commence juste à s'installer dans les habitudes de travail.

L'historien de la diplomatie, Yves Bruley, dans son ouvrage plus récent sur le *Quai d'Orsay impérial*<sup>38</sup>, reprend et approfondit la connaissance du corps diplomatique du Second Empire. Il montre comment « la diplomatie française, au milieu du XIXe siècle, a rationalisé certains des caractères principaux de la diplomatie d'Ancien Régime, tout en l'adaptant et en la complétant ». La conversation et la correspondance sont, dit-il, les « deux fondements » de cette diplomatie classique héritée de la période antérieure. À propos de la première, il explique qu'une « grande part de l'action diplomatique des représentants étrangers dans un pays consiste à rendre visite au ministre des

---

38 Yves Bruley, *Le Quai d'Orsay impérial : histoire du Ministère des affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, A. Pedone, 2012.



Affaires étrangères, ou à défaut au directeur politique, et à tenir avec l'un ou l'autre des conversations de travail ». Notre corpus s'intéresse plus particulièrement à l'activité de correspondance mais celle-ci reste directement liée à la conversation puisque les diplomates écrivent en grande partie leurs dépêches à partir des informations qu'ils puisent dans leurs entretiens réguliers.

Yves Bruley donne également dans son livre des détails sur ce qu'il appelle « le savoir-écrire » des diplomates qu'ils acquièrent par leur formation classique et leur expérience du métier. Il décrit le diplomate de l'époque comme un « homme de lettres professionnel » qui apprend dans sa formation en rhétorique « la manière de bien écrire, c'est-à-dire écrire selon des modèles ». À toutes les étapes de son éducation puis de sa formation, le diplomate améliore ses connaissances de la rhétorique qui implique clarté de conception et d'expression dans le style d'écriture. Il cultive cette pratique dès le début de sa carrière quand il reproduit comme secrétaire ou attaché les dépêches de ses supérieurs. En effet, au XIXe siècle, le corps diplomatique se professionnalise, ses membres sont en grande majorité sélectionnés pour les aptitudes dont ils font preuve quand ils entrent en activité. D'ailleurs, « dans le déroulement des carrières, la qualité des écrits produits par le diplomate est un critère essentiel de l'avancement ». Lorsque celui-ci arrive à des postes à responsabilités, il « rédige constamment » et utilise plus particulièrement « les ressources de la rhétorique » pour ses missions qui consistent à « analyser » ce qu'il observe pour le « raconter » à son ministre afin de le « conseiller ». L'auteur du *Quai d'Orsay impérial* précise aussi la nature du « style diplomatique » et cite pour cela trois juristes du XIXe siècle qui, dans leurs traités ou manuels juridiques, se sont intéressés à cet aspect du métier de la diplomatie classique. Rayvenal écrit en 1803 à propos des dépêches qu'« elles exigent clarté, précision, simplicité ». Flassan, en 1809, explique que celles-ci se caractérisent « par la précision des termes, l'ordre dans l'exposition des motifs et un ton de vérité imposante, qui ne cherche point des succès dans l'exagération ». Quant au style, selon lui, il « ne doit pas être celui du bel esprit ou de l'académicien, mais celui d'un raisonneur froid, revêtant d'une expression pure et intacte une logique non interrompue ». L'allemand Heffter écrit plus tardivement, en 1844, que le « ministre chargé de parler au nom de l'État doit faire abstraction de sa propre individualité et choisir les formes qui font le mieux ressortir la dignité de cet être collectif, organe suprême de la raison sociale » et que, en ce qui concerne son style, il « doit être marqué au coin de la précision dans les termes, de l'ordre de l'exposé des faits » et « doit éviter les expressions basses et communes ». Ces méthodes et définitions se sont donc probablement retrouvées dans l'esprit de la formation qu'ont reçue les diplomates auteurs des lettres et notes de notre corpus. Yves Bruley, toujours dans le même livre, résume ainsi le style diplomatique classique : il « correspond à ce qu'on appelle en rhétorique l'atticisme ». Il est simple,

« entre style bas et style tempéré » et « ne doit pas comporter trop de figures mais doit se rapprocher du naturel et conserver l'élégance et surtout la clarté ». Enfin « il relève du style de convenance » et se distingue *a priori* de « la littérature de ce temps, toute entière fondée sur l'affirmation du style personnel, original, particulier de l'écrivain ».

Sivan Cohen-Wiesenfeld a écrit une thèse<sup>39</sup> entièrement consacrée au discours diplomatique sous la forme épistolaire. Les sources de son travail sont elles aussi tirées d'un recueil de la série des documents diplomatiques français, mais de la période qui suit celle du Second Empire<sup>40</sup>. Elle a effectué des sondages dans les dépêches et non une extraction automatique systématique comme dans cette étude. De plus, son approche est beaucoup plus linguistique qu'historique et la période couverte par sa thèse est beaucoup plus large (1871-1914). Cependant, malgré les différences chronologiques, les réflexions sur le discours des correspondances diplomatiques qu'elle a menées peuvent, pour partie, s'appliquer à notre corpus puisque celles-ci donnent une bonne idée des ressorts discursifs des discours diplomatiques de l'époque. Elle distingue deux grands types de textes dans ce genre qu'est le discours diplomatique épistolaire : les rapports diplomatiques, ceux sur lesquels se concentre notre corpus, et les notes interétatiques qui sont des textes présentant la position d'un gouvernement à ses interlocuteurs étrangers. Les différents discours de la correspondance diplomatique ont néanmoins des caractéristiques communes :

« ils sont officiels, soumis à des contraintes génériques extrêmement précises concernant tant leur forme que leur contenu et doivent respecter scrupuleusement le protocole et les règles de la hiérarchie existant entre destinataire et destinataire. Le locuteur n'est pas censé y exprimer ses vues et sentiments personnels, mais dans un cas, rapporter des faits tels quels, et dans l'autre, convaincre rationnellement. »

Sivan Cohen-Wiesenfeld insiste aussi sur le fait que le discours des rapports diplomatiques tend à un « effacement de la subjectivité » du locuteur en raison d'une part de « l'éthos du diplomate » qui « correspond à peu près à celui de l'honnête homme » et « qui ne saurait se mettre en avant sans faire montre d'un manque d'éducation », et d'autre part du « risque récent de publicité devant les Chambres de pièces traditionnellement confidentielles et secrètes ». Elle relève les « marques discursives » de cet effacement énonciatif dans le rapport diplomatique : son « caractère euphémisé », sa « subjectivité implicite », des pratiques d'« autocensure discursive », l'emploi d'unités lexicales auxquelles sont attachées des présupposés, comme « prétendre que », « il a cru devoir » associées à des adjectifs axiologiques, des adverbes focalisateurs interprétatifs et l'emploi

39 Sivan COHEN-WIESENFELD, « *Le discours diplomatique sous sa forme épistolaire : étude de la correspondance diplomatique sur les relations franco-allemandes entre 1871 et 1914* », thèse de philosophie linguistique, Tel Aviv, Tel Aviv University, 2006, 333p

40 France. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914 1918, *Documents diplomatiques français. 1871-1914*, Paris, Imprimerie nationale, 43 vol., 1929-1959.

de la forme impersonnelle. Elle note tout de même des moments d'« émergence du sujet » « dans le cadre de valeurs consensuelles » comme par exemple « le souci du bien-être de [la] patrie » ainsi que l'emploi de « lieux communs » et de « stéréotypes ethniques » caractérisant l'autre extérieur à l'État dont le diplomate est le serviteur. Elle rapporte des différences entre les lettres officielles d'une part, et les lettres particulières et confidentielles d'autre part. La lettre particulière en principe se porte moins sur des aspects politiques que des problèmes de personne, tandis que la lettre confidentielle « permet à la subjectivité de l'énonciateur de s'exprimer plus librement en période de crise ». Sivan Cohen-Wiesenfeld éclaire également la place particulière qu'occupe le discours rapporté dans la circulation de l'information des correspondances diplomatiques. Les informations diplomatiques contenues dans les rapports sont la plupart du temps assises sur le discours rapporté d'interlocuteurs étrangers que le diplomate a entendus dans l'exercice de son activité. La circulation est dialectique puisque le supérieur réagit à ces informations puis ajoute à son tour des instructions et même parfois d'autres propos rapportés venant d'ailleurs ou de ses propres entretiens. Le discours direct rapporté qui est surtout utilisé par les diplomates en poste à l'étranger s'inscrit toujours, selon Sivan Cohen-Wiesenfeld, dans une « stratégie énonciative » qui participe d'une mise en scène du travail diplomatique afin de le justifier. « Le discours direct », écrit-elle, « y est d'ailleurs souvent utilisé pour donner une impression d'objectivité et d'exactitude. Il est employé par l'ambassadeur, c'est-à-dire le « subalterne », qui doit assurer son ethos de compétence. »

Ces connaissances historiques sur le métier de représentant diplomatique à l'étranger, et notamment sur ses pratiques d'écriture, donnent de nombreuses pistes pour l'étude de notre corpus. L'analyse stylométrique que nous mènerons donne ainsi des éléments pour interroger plus finement le style diplomatique « de convenance ». Les autres analyses textuelles comme la classification et la mise en réseau d'entités nommées visent à dégager une vue d'ensemble des formes et des contenus du travail diplomatique de l'époque. Les retours aux textes rendus possibles par le logiciel Iramuteq permettent également de combiner les analyses avec une lecture proche pour s'intéresser plus finement à la construction et aux sources de l'information diplomatique.

## 2) Contexte diplomatique et international de la crise de Sadowa (1866)

La crise de Sadowa est une crise majeure dans l'Europe de 1866. La rivalité austro-prussienne est l'un des grands enjeux diplomatiques et géopolitiques du XIXe siècle. Dès 1815, la création de la Confédération germanique constitue déjà une forme de compromis entre l'Autriche et

sa rivale la Prusse, les deux principales puissances de cette entité fédérale. En 1848, le mouvement national allemand amène à la création d'un Parlement préparatoire à Francfort. La Prusse propose à la Saxe, la Bavière et au Hanovre en 1849 une Union allemande. Sous la pression de l'Autriche et de ses alliés, la Prusse est alors contrainte de renoncer à son projet, c'est la reculade d'Olmütz. « Au printemps 1850, le monde germanique était partagé en deux camps : d'un côté les États qui, derrière la Prusse, souhaitaient l'Union restreinte, de l'autre les États qui, avec l'Autriche, voulaient rétablir la Confédération germanique telle qu'elle avait fonctionné de 1815 à 1848. <sup>41</sup>» Pendant la crise des duchés danois (1864), les deux puissances germaniques s'allient finalement pour défendre leurs intérêts et satisfaire les aspirations nationales des opinions allemandes. Mais cette intervention révèle également une rivalité grandissante entre les deux puissances pour l'hégémonie au sein de la Confédération germanique.

Les tensions s'accroissent pendant l'année 1866. La Prusse prépare en secret un traité d'alliance avec l'Italie qui, de son côté, souhaite profiter d'une guerre avec l'Autriche pour annexer la Vénétie à son royaume. Le traité signé le 8 avril implique une intervention armée de l'Italie au sud quand les hostilités auront débuté. François-Joseph, l'empereur d'Autriche, suite à la nouvelle d'une alliance italo-prussienne, propose à la France de lui céder la Vénétie en échange de sa neutralité et de celle des Italiens dont les intérêts se trouvent habituellement sous sa protection. Après hésitation, Napoléon III refuse finalement d'intercéder pour obtenir la neutralité italienne. Bismarck, en échange de la neutralité des Français, évoque de possibles compensations territoriales. Napoléon III, qui est touché par la proposition autrichienne, souhaite alors affirmer officiellement sa neutralité. Il propose par l'intermédiaire de Drouyn de Lhuys, son ministre des Affaires étrangères, que, dans la tradition du concert européen, les principales puissances européennes se réunissent pour parlementer. Le 24 mai, après des discussions, la Russie, l'Angleterre et la France font ensemble une proposition pour la tenue d'un Congrès sur les questions italiennes et allemandes. Bismarck hésite à y aller. L'Autriche refuse finalement d'y participer puisqu'elle désire s'en remettre à la Diète de Francfort où siègent les représentants de la Confédération germanique.

Les tensions s'exacerbent à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Bismarck cherche une bonne raison pour amorcer l'affrontement, et de son côté, François-Joseph ne voit plus vraiment d'issue à la crise ; il pense d'ailleurs, comme une bonne partie de l'Europe, que ses armées seront victorieuses en cas de conflit armé. La Prusse, prétextant entre autres le refus de négocier de la part de l'Autriche, mobilise finalement son armée et envahit le 7 juin le Holstein, la partie autrichienne des duchés danois. Le 14 juin, l'Autriche obtient le soutien de la Confédération

---

41 Gilbert KREBS, Gérard SCHNEILIN (dir), *La naissance du Reich : colloque interdisciplinaire franco-allemand de Paris, 12-14 janvier 1995*, Asnières, Publications de l'Institut d'allemand, p.51-59, 1995.

germanique qui vote une procédure d'exécution fédérale (décrétée deux jours plus tard) contre la Prusse. La Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Saxe, la Hesse et le Hanovre s'engagent aux côtés de l'Autriche qui déclare formellement la guerre à la Prusse le 15 juin. La Prusse mène alors « une guerre-éclair », ses armées en Allemagne défont dès le 27 juin les alliés hanovriens, hessois et bavarois de l'Autriche. L'Italie qui a entre-temps, comme convenu, déclaré la guerre à l'Autriche, est défaite à Custoza le 24 juin. Les armées prussiennes infligent alors le 3 juillet une sévère défaite à l'Autriche lors de la bataille de Sadowa. François-Joseph demande une médiation armée de la part de Napoléon III. Deux tendances politiques s'opposent alors au sein du gouvernement impérial français : Drouyn de Lhuys, le ministre des Affaires étrangères, le maréchal Randon, ministre de la guerre et l'Impératrice soutiennent l'emploi de la force tandis que d'autres membres influents du cabinet, La Valette, Rouher et Baroche défendent une médiation pacifique. Finalement, dans la nuit du 5 au 6 juillet, la position française est arrêtée. L'empereur des Français n'accorde à l'Autriche qu'une médiation simple, sans armes. Il veillera particulièrement à ce que le territoire de la puissance vaincue ne soit pas amputé.

Auparavant, au début de l'affrontement, le 16 juin 1866, François-Joseph a déjà par une convention secrète prévu de céder la Vénétie à la France afin que celle-ci la rétrocède à l'Italie, et ce quelle que soit l'issue de la guerre. Il demande finalement un armistice qui est signée à Nikolsburg le 2 août. La paix de Prague, le 23 août, en ratifie les clauses. La Prusse annexe une grande part de territoires germaniques à son royaume pour réaliser la continuité territoriale entre ses provinces occidentales de Rhénanie et Westphalie, et son berceau originel du Brandebourg à l'est de l'Elbe. La paix implique aussi la création de la Confédération des États d'Allemagne du Nord sous l'influence directe de la Prusse. Les grands États d'Allemagne du Sud (Bavière, Wurtemberg, Bade) conservent leur indépendance. Cette guerre a pour conséquence à moyen et long terme le repli de l'Autriche sur son empire et la fin de sa politique allemande. Pour ce qui concerne la France, le 14 juillet 1866, Metternich, l'ambassadeur d'Autriche à Paris met en garde l'Impératrice avec lucidité : « Dans deux mois, l'Autriche jetée hors de l'Allemagne, la nationalité allemande sera compacte, la face tournée contre la France »<sup>42</sup>. La France, dans un premier temps, apparaît d'abord avec sa neutralité bienveillante comme proche des Prussiens mais elle n'obtient finalement aucune compensation territoriale. Les tensions opposent alors progressivement la France et la nouvelle Confédération d'Allemagne du Nord jusqu'à la guerre de 1870.

D'autres événements diplomatiques, qui ne sont pas directement liés à la crise austro-prussienne, sont relatés dans les dépêches du corpus ; notamment ceux ayant trait à l'élection d'un

---

<sup>42</sup> Hermann Oncken, *Die rheinpolitik Kaiser Napoleons III von 1863 bis 1870 und der ursprung des krieges von 1870-71*, Stuttgart, Berlin, Leipzig, Deutsche Verlagsanstalt, 1926, t.1, p. 333, 14°

hospodar à la tête de la Valachie et de la Moldavie. Depuis 1862, les provinces danubiennes sont officiellement réunies par une même assemblée et, sous le patronage des puissances européennes, vivent une quasi indépendance vis-à-vis de l'Empire Ottoman. En 1866, le prince Cuza est renversé, plusieurs candidats sont retenus mais c'est finalement le prince prussien Charles de Hoenzollern qui fait son entrée à Bucarest en mai 1866 avant d'être élu prince souverain de Roumanie. Cette situation passe au second plan dans le corpus, cependant elle concerne aussi les grandes puissances européennes qui discutent notamment du sort des provinces lors de plusieurs conférences qui se tiennent à Paris.

## *II. Corpus*

### **A) Source**

Le corpus de cette étude est constitué de textes extraits du recueil de documents *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*<sup>43</sup>. Celui-ci se compose de 29 volumes. Il constitue une première publication de ce qu'on appellera plus tard dans les archives diplomatiques les documents diplomatiques français. Une forme de tradition s'installe graduellement au service d'archives du Quai d'Orsay entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Il est progressivement décidé qu'une commission sélectionnera année par année les documents les plus significatifs de la politique étrangère de la France. Les documents les plus récents de cette série, ceux sur les événements postérieurs à 1954, ont été rassemblés sous la direction de l'historien Maurice Vaisse. Le dernier volume (n° 42) traite de l'année 1972<sup>44</sup>.

Maurice Vaisse lui-même présente dans un article de 2006<sup>45</sup> l'intérêt de ce type de documents pour les chercheurs d'aujourd'hui. Sur la nature des archives diplomatiques en général, il explique qu'« elles sont d'abord des matériaux utiles à l'administration et à la conduite de la politique

---

43 *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, Paris, G. Ficker, 1910-1932, 29 vol., recueil de documents publié par le Ministère des Affaires étrangères (éditeur scientifique).

44 Disponibles sur le site français des archives diplomatiques, consulté en le 17 juin 2018:

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/action-scientifique-et-culturelle-des-archives-diplomatiques/publications-et-travaux-scientifiques-des-archives-diplomatiques/documents-diplomatiques-francais/>

45 Maurice Vaisse, « *Les documents diplomatiques français : outil pour la recherche ?* » dans *La revue pour l'histoire du CNRS*, 14, 2006, mis en ligne le 03 mai 2008, consulté en le 17 juin 2018 <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1836>

étrangère » et ajoute plus loin que « leur masse les rend peu faciles à utiliser, au point que leur publication est souvent envisagée, soit à des fins politiques, soit à des fins scientifiques » Il fait également l'historique des documents diplomatiques français en tant que fonds dédié. Les archives diplomatiques existaient avant les premières séries des documents diplomatiques à proprement parler, elles servaient à l'administration et à la formation diplomatique, mais c'est en 1874 qu'est créée la première commission des archives diplomatiques dont l'objectif est de réaliser une sélection de documents destinés à être publiés. Maurice Vaisse explique, concernant cette publication, qu'elle est « théoriquement destinée à servir à l'enseignement diplomatique » mais qu'en réalité elle « a clairement une intention politique ». Il donne aussi des indications chronologiques sur la constitution du recueil dont sont tirés les documents de notre corpus. La publication est, dit-il, « entreprise en 1907 et terminée seulement en 1932 ». Même si les textes de notre corpus sont tirés des volumes 8 à 12, le préambule du premier tome du recueil donne des détails sur la réalisation de l'ensemble du recueil. Deux rapports y ont été intégrés par les auteurs<sup>46</sup>. Le premier est un projet de décret daté de 1907. Il est écrit par S. Pichon, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, et est adressé, pour signature à A. Fallières, le Président de la République. Il donne les grandes lignes qui fixent les objectifs qui ont amené à la constitution de ce recueil. Les deux dimensions, scientifique et politique (des références sont faites au patriotisme et à la démocratie), s'y retrouvent. Sont également cités les membres de la commission chargés de ce travail : d'abord son président, Deluns-Montaud, ministre plénipotentiaire et chef de la Division des Archives du Quai d'Orsay ; puis trois autres membres, deux professeurs et historiens, Alphone Aulard et Emile Bourgeois, ainsi que le journaliste et député, Joseph Reinach. Le second rapport date de 1910. Il est signé par « les membres et les secrétaires de la commission » et s'adresse au ministre des Affaires étrangères de l'époque. Les éditeurs expliquent en quoi leurs choix sont « conformes aux bonnes méthodes historiques ». Ils justifient le fait de ne pas trop surcharger le recueil en analyses critiques que l'on trouve seulement dans les notes de bas de page. Les documents sont parfois résumés et quand c'est le cas le texte a été placé entre crochets. Enfin, ils ont été triés par ordre chronologique d'une part, parce qu'ils abordent des sujets très variés et d'autre part pour ne pas perdre le fil chronologique afin de mieux comprendre le déroulement du jeu diplomatique.

Cependant si la commission a pu rassembler ces documents en vue d'une publication qui se veut objective, des enjeux politiques ont clairement influencé ce projet. La Prusse à l'époque domine le monde diplomatique par la Triple-Alliance qu'elle a constituée. La France a elle aussi conforté ses alliances. Des tensions existent sur la scène internationale. Il est important pour les

---

<sup>46</sup> *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, Paris, G. Ficker, 1910-1932, 29 vol., recueil de documents publié par le Ministère des Affaires étrangères (éditeur scientifique), t. I, p. I-XVII

décideurs politiques et ceux qui ont constitué ce premier tome, de démontrer en quoi la France, bien qu'elle ait déclaré en 1870 la guerre à la Prusse, n'a pas été à l'origine de ce conflit dont les conséquences marquent encore à l'époque les relations entre les puissances européennes.

## **B) Définition du corpus**

Notre étude porte donc sur l'ensemble des dépêches envoyées et reçues par les diplomates français en poste à l'étranger et qui ont été collectées par les éditeurs du recueil pour les tomes 8 à 12. Selon les bornes chronologiques retenues, les documents ont donc été rédigés entre le 16 mars 1866 et le 15 octobre 1866. Ces dates correspondent à une période au sein de laquelle la crise de Sadowa tient une place centrale en Europe du fait des enjeux qu'elle implique et des conséquences qu'elle peut avoir sur l'équilibre des puissances européennes de l'époque. Des documents qui ne concernent directement cette crise ont été intégrés par les auteurs. C'est le cas des dépêches décrivant la situation des provinces danubiennes qui n'est pas entièrement et directement liée à la rivalité austro-prussienne. Comme nous avons vu plus haut, le processus de sélection des documents répond à un objectif déterminé *a priori*. Le recueil n'est pas constitué de l'ensemble des communications diplomatiques françaises de la période et n'est donc pas exhaustif. Néanmoins la masse des documents de notre corpus et les questions qui lui sont posées comme celle de l'analyse de l'information diplomatique française durant une crise européenne majeure, réduisent les biais de constitution de la source.

Le recueil de textes choisis pour constituer le corpus a été préalablement transcrit en mode texte par Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, à partir de techniques de reconnaissance optique de caractère (OCR). Pour les tomes 8 à 12, le taux de reconnaissance estimé par Gallica est de 99 %. Bien que ce taux soit très élevé, le corpus comprend de nombreuses erreurs qui risquent donc de fausser des analyses pouvant être réalisées sur ces textes. Dans le cas de cette étude, sauf pour ce qui concerne la reconnaissance d'entités nommées, le grand nombre de textes que contient le corpus atténue ce problème qualitatif puisqu'il s'agit de repérer les grandes tendances dans la forme et le contenu des dépêches diplomatiques de l'époque. Cependant, certaines erreurs d'océrisation ont été traitées, car elles posaient des difficultés dans la constitution du corpus, et plus particulièrement pour la construction des métadonnées associées aux textes.



## **C) Constitution du corpus**

### 1) Objectifs

La constitution du corpus s'est faite par une extraction automatique et différentes étapes de nettoyage pour récupérer et structurer les données textuelles des dépêches des tomes 8 à 12 du recueil. Le document numérisé d'un tome donné peut être divisé en trois parties : 1) les premières pages numérotées par des chiffres romains (I, II, III,...) et qui contiennent l'introduction, 2) les pages numérotées par des chiffres arabes (1, 2, 3,...) et qui contiennent les dépêches, 3) les dernières pages qui contiennent les annexes et la table des matières. L'extraction du texte brut qui a été réalisée ne concerne que les pages de la deuxième partie. Les pages numérisées peuvent contenir plusieurs zones de texte. La figure 1 montre la page 1 du tome 8. Cette page comprend 5 zones de texte. La zone en bleu foncé contient le titre de l'ouvrage et n'est présente que sur la page 1, la zone en orange comprend des éléments de chronologie et peut être présente sur d'autres pages, la zone en rouge constitue ce que nous avons appelé le titre de la dépêche, la zone en bleu clair constitue le corps de la dépêche, la zone en vert contient les notes de bas de page. La figure 2 montre la page 132 du tome 8 et comprend quatre zones de texte : une zone chronologie en orange qui renseigne sur les événements d'avril 1866, un titre de dépêche en rouge, un corps de dépêche en bleu clair et des notes de bas de page en vert.

Figure 1 – Page 1 (numérisée) du tome 8

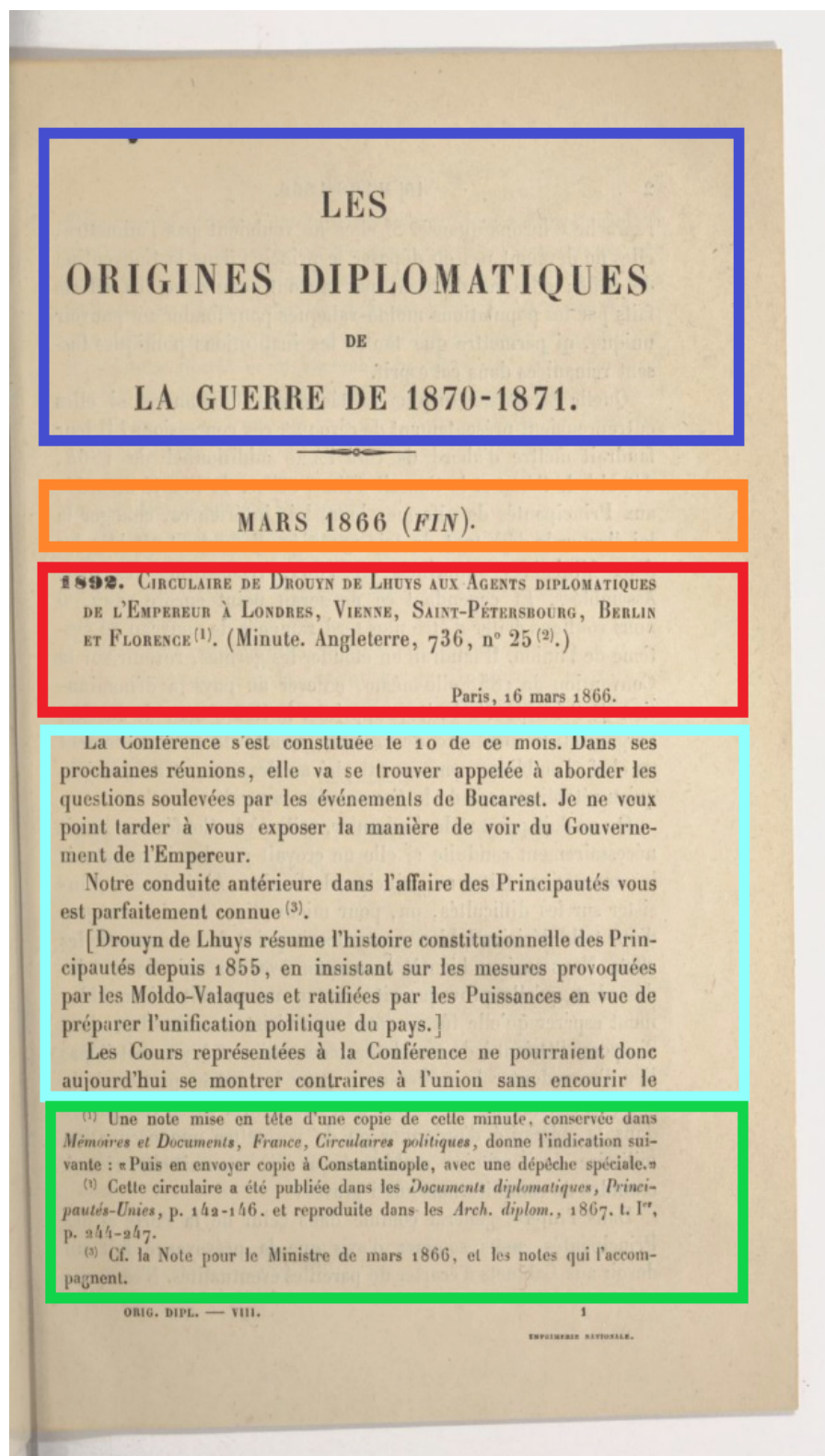
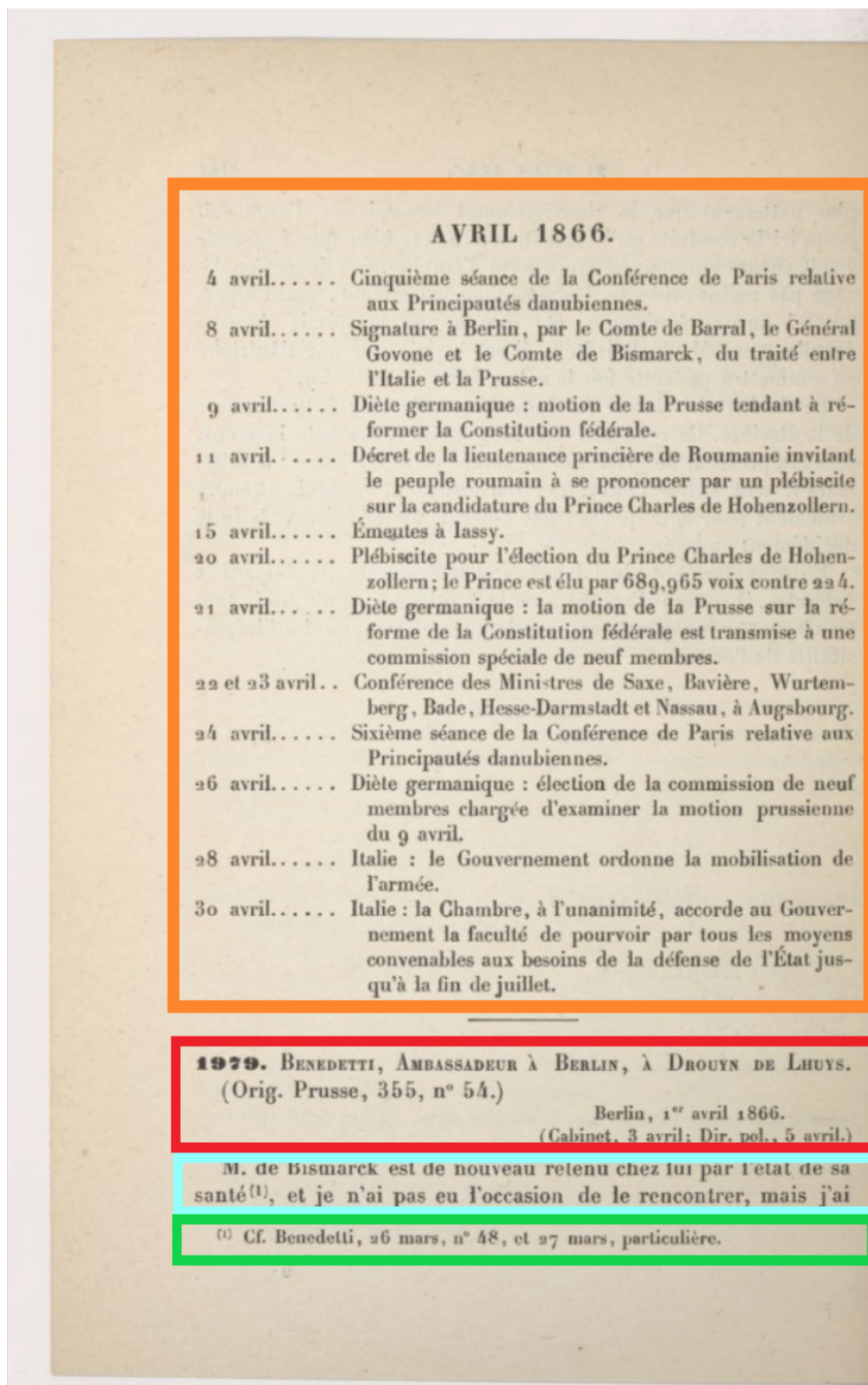


Figure 2 - Page 132 (numérisée) du tome 8



Comme nous l'avons déjà évoqué, bien que l'océrisation de Gallica soit d'excellente qualité, il reste cependant des erreurs ; celles-ci s'expliquent par le fait que dans l'édition du texte papier, des caractères d'imprimerie différents ont été utilisés pour marquer visuellement les éléments d'une page : titre d'une dépêche, date de réception de la dépêche, notes de bas de page. Gallica a privilégié la lecture des caractères des corps de dépêches, au détriment des autres types de caractère, notamment ceux des titres de dépêche. Le nettoyage des données brutes qui sont recueillies comprend plusieurs étapes : éliminer les chronologies et les notes de bas de page, séparer les dépêches les unes des autres, séparer le titre de la dépêche du corps de la dépêche et enfin constituer des métadonnées à partir du titre de la dépêche.

## 2) Récupération des données

Une API (*Application Programming Interface*) est une interface de programmation permettant d'échanger des données. Gallica a mis au point deux API<sup>47</sup> sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour constituer notre corpus : un service de récupération du texte pour les ouvrages océrisés et un service de récupération de tables des matières du catalogue de livres numérisés.

Le service de récupération du texte de Gallica permet de récupérer le texte brut au moyen de l'ark du document numérique (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/>). De plus l'API Gallica (<https://gallica.bnf.fr/RequestDigitalElement?O=id&E=ALTO&Deb=x>) où id est l'identifiant ark du document numérique, et x le numéro de la page à extraire permet d'extraire une page OCR de la bibliothèque numérique. L'OCR produit est au format XML ALTO.

Le service de récupération de la table des matières de Gallica permet également de récupérer le texte brut au moyen de l'ark du document numérique (<https://gallica.bnf.fr/services/Toc?ark=ark:/12148/>). Il est ensuite possible de « parser » le code source du flux et de récupérer les informations contenues dans les balises.

Ces deux API nécessitent de connaître l'ark des tomes ainsi que d'autres informations propres à chaque tome (page de début, page de fin). Ces informations sont rassemblées dans le *script1*. Le *script2* permet d'obtenir pour chaque tome un tableau de données nommé *dfnumtome\_txt* qui

---

47 <http://api.bnf.fr/api-document-de-gallica>

contient autant d'observations que de paragraphes « parsés ». Le *script3* permet d'obtenir la variable décrivant la taille des caractères car celle-ci n'est pas fournie par l'API de service de récupération du texte brut et fournit le tableau de données *dfnumtome\_sty*. La police de caractère est utilisée pour séparer les titres de dépêche des corps de dépêche. Nous avons envisagé de l'utiliser également pour repérer les notes de bas de page, mais nous avons finalement opté pour une procédure entièrement manuelle et non automatique.

L'extraction de la table des matières est réalisée grâce aux programmes se trouvant dans les *script4* qui utilisent l'API service de récupération de la table des matières de Gallica. Le tableau de données *dfnumtome\_dtm* contient autant d'observations que de dépêches dans le tome et comprend entre autres le texte des métadonnées de la dépêche (*meta\_dep*).

### 3) Traitement des notes de bas de page et paragraphes chronologie

Les notes de bas de pages ont été traitées manuellement. Dans un premier temps, les paragraphes ont été placés dans un tableur, puis cochés comme paragraphe de note de bas de page ou non. Dans un second temps, ces informations ont été lues et rassemblées en un tableau de données (*script5\_1*). Les paragraphes de chronologie sont aussi nettoyés (*script5\_2*). On obtient en sortie le tableau de données *dfnumtome\_txt\_sty\_nbp\_chr*.

### 4) Recherche des débuts de dépêches dans les paragraphes

L'attribution des paragraphes à leur numéro de dépêche est réalisée dans le *script6*. Ce script fait appel à des fonctions qui sont contenues dans *script6\_fonctions\_depeches*. La recherche des débuts de dépêche a été réalisée à l'aide d'expressions régulières. Le motif attendu est : le paragraphe commence par des chiffres suivis d'un point, suivi d'un espace, suivi d'une lettre capitale. Cependant, à cause des erreurs d'océrisation, nous avons été amenés à rechercher d'autres patterns, comme une proportion élevée de lettres majuscules dans le paragraphe. D'autres conditions ont été posées pour distinguer les débuts de dépêches. C'est ainsi par une succession d'essais suivis de visualisation que les fonctions ont été construites, testées et implémentées dans les scripts. On obtient en sortie le tableau de données *dfnumtome\_txt\_sty\_nbp\_chr\_dep*.

## 5) Ajout et traitement des métadonnées

Comme nous l'avons vu précédemment, l'océrisation de Gallica n'est pas de bonne qualité pour ce qui concerne les titres des dépêches. Ceux-ci ne peuvent donc pas être utilisés pour la construction des métadonnées et c'est ici que les données provenant des tables des matières sont utilisées. Les *script7* et *script8* permettent d'extraire et de structurer les métadonnées des tomes 8 à 12 : le nom et le titre de l'expéditeur, le nom et le titre du destinataire, ainsi que d'autres variables caractéristiques de la dépêche. Des fonctions sont également construites pour traiter ces métadonnées recueillies. Il faut notamment procéder à la correction de fautes de frappes. De plus, afin de repérer plus particulièrement les rapports diplomatiques, des expressions régulières sont utilisées pour distinguer ces dépêches d'autres documents comme des copies, traductions ou circulaires. Sont extraits ensuite en différents segments de textes les noms d'expéditeurs, de destinataires et leurs fonctions associées (ministres, ambassadeurs...). Puis on repère les documents correspondant à des dépêches diplomatiques françaises à l'aide d'expressions régulières. Pour cette étude, est considérée comme une dépêche diplomatique française une communication entre le ministre des Affaires étrangères et les agents diplomatiques français en poste à l'étranger. Des fonctions permettent d'extraire d'autres informations potentiellement utiles : distinction entre télégrammes, lettres officielles, particulières, confidentielles et celles faisant partie de « négociations secrètes ». On obtient en sortie le tableau de données *df\_txt\_sty\_nbp\_chr\_dep\_tdm\_met*.

## 6) Séparation du titre du corps des dépêches

La séparation des paragraphes du titre et du corps de la dépêche ne concerne que les dépêches diplomatiques françaises. Elle est effectuée séparément sur les dépêches écrites par le ministre des Affaires étrangères et sur celles écrites par les agents diplomatiques en poste. Que ce soit pour le ministre de tutelle ou pour ses agents en poste, le titre de dépêche ne se situe jamais en bas de page dans l'édition du livre et contient cinq paragraphes au plus.

Pour les dépêches du ministère, le dernier paragraphe du titre de dépêche commence généralement par « Paris, » suivi de la date d'envoi ; il possède une taille de police plus petite ou égale à celle du paragraphe précédent et supérieure à celle du paragraphe suivant ; c'est un paragraphe court (le nombre de lettres qu'il contient n'est pas très élevé).

Pour les dépêches des agents, le dernier paragraphe du titre de dépêche commence

généralement par « (Cabinet » s'il s'agit d'une lettre ou par « (Reçu » s'il s'agit d'un télégramme ; il possède une taille de police plus petite ou égale à celle du paragraphe précédent et supérieur à celle du paragraphe suivant; c'est également un paragraphe court. Le *script9* crée la variable *flag\_cor\_dep* qui indique si le paragraphe appartient ou non au corps de la dépêche.

## 7) Regroupement des paragraphes du corps de dépêches

Pour finir, le *script10* supprime les titres de dépêches puis rassemble tous les paragraphes d'une même dépêche en une seule observation pour obtenir le tableau de données *df\_depdiplr* qui contient les dépêches diplomatiques françaises. Les variables sont : le numéro de dépêche, le texte de la dépêche et ses métadonnées :

- type de l'expéditeur (ministre ou agent en poste),
- nom et titre de l'expéditeur,
- nom et titre du destinataire,
- date d'envoi,
- autres caractéristiques de la dépêche ; lettre ou télégramme, dépêche confidentielle, particulière ou faisant partie des négociations secrètes,
- nombre de mots de la dépêche.

## D) Description du corpus

### 1) Tableau descriptif

Les scripts *descri1* et *descri2* permettent de construire le tableau 1 de description du corpus de dépêches diplomatiques françaises (tomes 8 à 12) et ce, à partir du tableau de données *df\_depdiplr*.

Le tableau 1 donne pour chaque diplomate français (colonne Diplomate) présent dans le corpus, son titre (colonne Titre), le pays (colonne Pays) dans lequel il est diplomate et la ville (colonne Ville) dans laquelle il est en poste. De plus le tableau donne le nombre total de dépêches

diplomatiques relatives à chaque diplomate (colonne Total), le nombre de dépêches envoyées et reçues par le diplomate (colonnes Envoyées et Reçues), le nombre de lettres et de télégrammes (colonnes Lettres et Téleg.).

Sept périodes ont été définies pour notre étude. Elles débutent au 16 mars 1866, date de la première dépêche du tome 8. Le tableau donne ainsi le nombre de dépêche pour chacune des périodes :

- p1 : 16 mars-15 avril
- p2 : 16 avril-15 mai
- p3 : 16 mai-15 juin
- p4 : 16 juin-15 juillet
- p5 : 16 juillet-15 août
- p6 : 16 août-15 septembre
- p7 : 16 septembre-15 octobre

Les diplomates ont été regroupés par pays. Cinq grands groupes de pays ont été considérés selon leur implication dans la guerre :

- les deux principaux belligérants, la Prusse et l'Autriche,
- l'Italie, qui participe à la guerre,
- les États de la Confédération germanique,
- l'Europe,
- l'Empire Ottoman.



**Tableau 1 -Description des dépêches diplomatiques françaises\***

										<b>Période**</b>						
<b>Pays</b>	<b>Ville</b>	<b>Diplomate</b>	<b>Titre</b>	<b>Tot al</b>	<b>Envoy ées</b>	<b>Reçu es</b>	<b>Lettr es</b>	<b>Télé gr</b>	<b>p1</b>	<b>p2</b>	<b>p3</b>	<b>p4</b>	<b>p5</b>	<b>p6</b>	<b>p 7</b>	
<b>Les deux principaux belligérants</b>																
Royaume de Prusse	Berlin	Benedetti	Ambassadeur	<b>308</b>	242	66	218	90	47	55	71	47	54	27	7	
		Lefebvre de Béhaine	Chargé d'affaires	<b>46</b>	44	2	35	11	0	0	0	0	33	9	4	
		Ch. de Hell	Secrétaire d'Ambassade	<b>3</b>	2	1	0	3	0	0	0	1	2	0	0	
Empire d'Autriche	Vienne	Le Duc de Gramont	Ambassadeur	<b>263</b>	154	109	120	143	20	24	28	51	84	39	1 7	
		Le Comte de Mosbourg	Chargé d'affaires	<b>11</b>	10	1	3	8	0	0	11	0	0	0	0	
	Venise	L. Pillet	Consul général	<b>16</b>	10	6	14	2	0	9	0	1	3	3	0	
<b>Italie</b>																
Royaume d'Italie	Florence	Le Baron de Malaret	Ministre	<b>130</b>	97	33	66	64	8	24	21	18	49	7	3	
	Milan	Dieudé Defly	Consul général	<b>14</b>	14	0	14	0	1	4	1	5	3	0	0	
	Turin	Poujade	Consul général	<b>2</b>	2	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	
	Ancône	Le Comte de Castellane	Consul	<b>1</b>	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	
	Bologne	Le Baron de Vaux	Vice consul	<b>1</b>	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	
<b>Confédération germanique</b>																
Grand Duché de Bade	Carlsruhe	Le Marquis de Cadore	Ministre	<b>23</b>	22	1	18	5	0	0	4	8	8	2	1	
		Le Vicomte du Rouzay	Chargé d'affaires	<b>3</b>	3	0	3	0	2	1	0	0	0	0	0	
		Le Baron de Montgascon	Chargé d'affaires	<b>6</b>	6	0	5	1	0	2	4	0	0	0	0	
Grand Duché de Hesse	Darmstadt	Le Comte d'Astorg	Ministre	<b>31</b>	30	1	27	4	5	4	10	6	1	0	5	
		Le Comte de La Rochefoucauld	Chargé d'affaires	<b>5</b>	5	0	4	1	0	0	0	0	2	3	0	
Royaume de Bavière	Munich	Le Vicomte des Méloizes	Ministre	<b>64</b>	49	15	49	15	9	10	6	16	12	10	1	
		Le Marquis de Gabriac	Chargé d'affaires	<b>4</b>	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4	
Francfort, Ville libre, siège de la		Le Comte de Reculot	Ministre	<b>47</b>	44	3	22	25	5	11	16	11	3	1	0	

**Tableau 1 -Description des dépêches diplomatiques françaises\***

										<b>Période**</b>						
<b>Pays</b>	<b>Ville</b>	<b>Diplomate</b>	<b>Titre</b>	<b>Tot al</b>	<b>Envoy ées</b>	<b>Reçu es</b>	<b>Lettr es</b>	<b>Télé gr</b>	<b>p1</b>	<b>p2</b>	<b>p3</b>	<b>p4</b>	<b>p5</b>	<b>p6</b>	<b>p 7</b>	
Confédération germanique																
		Le Baron de Bourqueney	Chargé d'affaires	<b>2</b>	2	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	
Grand Duché de Saxe-Weimar-Eisenach	Weimar	Le Baron de Belcastel	Ministre	<b>9</b>	8	1	8	1	2	1	2	3	0	1	0	
		H. de Tallenay	Chargé d'affaires	<b>2</b>	2	0	2	0	0	0	0	0	1	1	0	
Royaume de Wurtemberg	Stuttgart	Le Comte de Damrémont	Ministre	<b>27</b>	22	5	20	7	7	1	1	6	8	3	1	
Principauté Électorale de Hesse-Cassel	Cassel	Le Comte de Bondy	Ministre	<b>22</b>	18	4	16	6	2	3	4	12	1	0	0	
Royaume de Saxe	Dresde	Le Baron Forth Rouen	Ministre	<b>58</b>	55	3	38	20	11	21	13	1	9	3	0	
	Leipzig	Dervieu	Consul	<b>1</b>	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	
Hambourg, Ville libre hanséatique		Cintrat	Ministre	<b>5</b>	5	0	5	0	3	0	1	1	0	0	0	
Royaume de Hanovre	Hanovre	Le Comte de Reiset	Ministre	<b>37</b>	35	2	34	3	7	8	7	9	6	0	0	
Duché de Holstein	Kiel	Méroux de Valois	Agent consulaire	<b>6</b>	6	0	6	0	2	0	0	3	1	0	0	
Duché du Luxembourg	Eich	Mahon	Vice Consul	<b>1</b>	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	
<b>Europe</b>																
Royaume de Grèce	Athènes	Le Comte de Gobineau	Ministre	<b>5</b>	3	2	5	0	0	0	0	0	1	2	2	
Confédération Suisse	Berne	Le Marquis Turgot	Ambassadeur	<b>1</b>	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	
		Le Baron de Reinach	Chargé d'affaires	<b>6</b>	6	0	6	0	2	1	2	0	0	0	1	
Royaume de Belgique	Bruxelles	Le Comte de Comminges Guitaud	Ministre	<b>3</b>	2	1	3	0	0	0	0	1	0	2	0	
Royaume de Danemark	Copenhague	Dotézac	Ministre	<b>18</b>	16	2	18	0	1	0	1	5	4	3	4	
Royaume des Pays-Bas	La Haye	Baudin	Ministre	<b>24</b>	19	5	22	2	2	1	5	7	5	4	0	
Royaume d'Angleterre	Londres	Le Prince de La Tour d'Auvergne	Ambassadeur	<b>100</b>	67	33	72	28	17	24	30	18	11	0	0	
		Le Baron Baude	Chargé d'affaires	<b>9</b>	9	0	7	2	0	0	0	0	5	2	2	
Rome, Saint-Siège		Le Comte de Sartiges	Ambassadeur	<b>6</b>	3	3	6	0	0	0	0	1	3	1	1	
Empire de Russie	Saint-Pétersbourg	Le Baron de Talleyrand	Ambassadeur	<b>78</b>	49	29	45	33	7	16	27	13	12	3	0	

<b>Tableau 1 -Description des dépêches diplomatiques françaises*</b>																
									<b>Période**</b>							
<b>Pays</b>	<b>Ville</b>	<b>Diplomate</b>	<b>Titre</b>	<b>Tot al</b>	<b>Envoy ées</b>	<b>Reçu es</b>	<b>Lettr es</b>	<b>Télé gr</b>	<b>p1</b>	<b>p2</b>	<b>p3</b>	<b>p4</b>	<b>p5</b>	<b>p6</b>	<b>p 7</b>	
		E. de Frézals	Chargé d'affaires	<b>3</b>	2	1	3	0	0	0	0	0	0	2	1	
Royaume de Suède et Norvège	Stockholm	Fournier	Ministre	<b>13</b>	12	1	13	0	1	1	0	2	2	3	4	
<b>Empire Ottoman</b>																
Empire Ottoman	Constantinople	Le Marquis de Moustier	Ambassadeur	<b>40</b>	21	19	22	18	1	3	13	10	4	9	0	
		E. de Bonnières	Chargé d'affaires	<b>6</b>	4	2	2	4	0	0	0	0	0	1	5	
	Belgrade	Le Vicomte de Botmiliau	Consul général	<b>15</b>	14	1	15	0	0	1	4	4	3	1	2	
	Bucarest	Tillos	Agent et Consul général	<b>4</b>	2	2	1	3	3	1	0	0	0	0	0	
		Le Baron d'Avril	Agent intérimaire	<b>52</b>	38	14	26	26	1	23	8	5	3	3	9	
<b>Total</b>				<b>153 1</b>	<b>1163</b>	<b>368</b>	<b>1001</b>	<b>530</b>	<b>16 6</b>	<b>24 9</b>	<b>29 0</b>	<b>26 7</b>	<b>34 0</b>	<b>14 5</b>	<b>7 4</b>	
*les 35 dépêches (dont 13 circulaires) envoyées par le ministre des Affaires étrangères à plusieurs diplomates ont été exclues **période1 : 16 mars-15 avril ; période2 : 16 avril-15 mai ; période3 : 16 mai-15 juin ; période4 : 16 juin-15 juillet ; période5 : 16 juillet-15 août ; période6 : 16 août-15 septembre ; période7 : 16 septembre-15 octobre																

La lecture du tableau indique par exemple pour Vincent Benedetti qu'il est ambassadeur à Berlin (royaume de Prusse) et que le corpus contient 242 dépêches envoyées par ce diplomate et 66 reçues, soit un total de 308 dépêches dont 218 lettres et 90 télégrammes. Il y a 47 dépêches durant la période allant du 16 mars au 15 avril 1866.

Quatre diplomates (Benedetti, le duc de Gramont, le baron de Malaret et le prince de La Tour d'Auvergne) ont un volume de dépêches (envoyées ou reçues) supérieur à 100. Quatre autres diplomates ont un volume compris entre 50 et 100 dépêches (le vicomte des Méloizes, le baron Forth Rouen, le baron de Talleyrand et le baron d'Avril). Neuf diplomates (Lefebvre de Béhaine, le marquis de Cadore, le comte d'Astorg, le comte de Reculot, le comte de Damrémont, le comte de Bondy, le comte de Reiset, Baudin et le marquis de Moustier) ont un volume compris entre 20 et 50 dépêches.

La plupart des 17 diplomates ayant un volume supérieur à 20 dépêches sont généralement ambassadeurs ou ministres. Il y a un chargé d'affaires, Lefebvre de Béhaine, qui est en poste à Berlin, et un agent intérimaire en poste à Bucarest, le baron d'Avril. Ces deux diplomates sont à des postes importants : Lefebvre de Béhaine remplace Benedetti quand celui-ci est en déplacement et le baron d'Avril est consul mais aussi agent intérimaire en poste à Bucarest au moment où la ville prend une importance diplomatique et politique particulière dans la mesure où l'autonomie des provinces danubiennes se renforce et où un nouveau prince européen doit y être élu hospodar<sup>48</sup>.

#### a) Dépêches envoyées par le ministre des Affaires étrangères

En moyenne, 24% du total des dépêches échangées sont envoyées par le ministre des Affaires étrangères. Sur les 17 diplomates ayant un volume d'au moins 20 dépêches, trois diplomates présentent un pourcentage supérieur à 35% : le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne (41% = 109/263), le baron de Talleyrand, ambassadeur à Saint-Pétersbourg (37% = 29/78) et le marquis de Moustier, ambassadeur à Constantinople (47% = 19/40). Cinq diplomates présentent un pourcentage inférieur à 15% : Lefebvre de Béhaine, chargé d'affaires à Berlin (4% = 2/46), le comte de Reculot, ministre à Francfort (6% = 3/47), le comte de Reiset, ministre à Hanovre (5% = 2/37), le marquis de Cadore, ministre à Carlsruhe (4% = 1/23) et le comte d'Astorg, ministre à Darmstadt (3% = 1/31).

Le pourcentage est élevé quand il s'agit d'ambassadeurs en poste au sein des grandes puissances du concert européen : l'Autriche, l'Angleterre, la Russie. Il est également élevé pour l'ambassade de l'Empire ottoman.

Pour la Prusse, Benedetti, ambassadeur à Berlin, ne présente qu'un pourcentage de 21%. Il

---

48 Titre traditionnel porté par les souverains de Moldavie et de Valachie

faut cependant rapprocher ce pourcentage de celui de Lefèvre de Béhaine (4%) qui le remplace à Berlin à partir de la fin du mois de juillet. La somme de leurs pourcentages (25%) reste relativement faible comparée aux pourcentages des autres grandes capitales même si en Angleterre, le prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur à Londres, présente un pourcentage moyen de 33%. Cela s'explique probablement par le fait que Benedetti suit Bismarck au camp de Nikolsbourg afin de représenter la France dans son rôle de médiateur au moment des négociations de paix. Pendant cette période, il est plus difficile pour lui d'envoyer des lettres, ses communications passent la plupart du temps par Vienne et le duc de Gramont joue alors à plusieurs reprises le rôle d'intermédiaire dans les communications entre le Quai d'Orsay, Vienne et Benedetti (cf. VI.B.4).

#### b) Télégrammes

En moyenne, 35% des dépêches sont des télégrammes. Sur les 17 diplomates ayant un volume d'au moins 20 dépêches, cinq diplomates présentent un pourcentage supérieur à 45% : le marquis de Moustier, ambassadeur à Constantinople (45% = 18/40), le baron de Malaret, ministre à Florence (49% = 64/130), le baron d'Avril, agent intérimaire à Bucarest (50% = 26/52), le comte de Reculot, ministre à Francfort (53% = 25/47) et le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne (54% = 143/263). Le duc de Gramont utilise beaucoup la télégraphie dans les négociations auxquelles il participe : la convention secrète signée avec l'Autriche à propos de la Vénétie puis les pourparlers de paix entre Vienne et Berlin. Malaret, qui est en poste en Italie, est à un poste stratégique. La position italienne en début de conflit, son traité d'alliance avec la Prusse et son implication dans les négociations de la paix intéressent particulièrement le gouvernement français. Constantinople est une capitale importante et lointaine, ce qui pourrait expliquer son pourcentage important. Le fort pourcentage de télégrammes pour Francfort s'explique peut-être par la volonté de connaître rapidement les positions de la Confédération germanique par rapport au conflit austro-prussien.

Sur les 17 diplomates ayant un volume d'au moins 20 dépêches, six diplomates présentent un pourcentage inférieur à 25% : le comte de Reiset, ministre à Hanovre (8% = 3/37), Baudin, ministre à La Haye (8% = 2/24), le comte d'Astorg, ministre à Darmstadt (13% = 4/31), le marquis de Cadore, ministre à Karlsruhe (22% = 5/23), le vicomte des Méloizes, ministre à Munich (23% = 15/64) et Lefèvre de Béhaine, chargé d'affaires à Berlin (24% = 11/46). Mis à part ce dernier, il s'agit de diplomates en poste dans les petits États allemands où les moyens de communications sont peut-être moins importants et où les demandes françaises se font moins urgentes.

#### c) Périodes d'envoi des dépêches

Le pourcentage de dépêches est de 11% pour la première période (16 mars-15 avril), il est

ensuite relativement stable jusqu'en période 4 (16%, 19% et 17%), est maximum en période 5 (16 juillet-15 août) juste après la bataille de Sadowa, pour diminuer en périodes 6 et 7 (10% et 5%). En raison des faibles effectifs, il est difficile de noter des écarts remarquables. Cependant, on peut noter que le duc de Gramont, le baron de Malaret et Lefebvre de Béhaine présentent un volume de dépêches élevé en période 5 durant les négociations. Comme nous l'avons déjà évoqué, Benedetti effectue des déplacements. Il peut avoir du mal à faire parvenir ses dépêches puisqu'il n'y a pas de transports réguliers de communications prévus où il se trouve.

## 2) Histogrammes

Les figures 3 et 4 donnent les histogrammes des dates d'envoi des dépêches selon qu'elles ont été envoyées ou reçues par les diplomates en poste et selon qu'il s'agit de lettres ou de télégrammes. Les figures 5 et 6 donnent ces mêmes histogrammes pour chacun des huit diplomates pour lesquels il existe au moins 50 dépêches envoyées ou reçues.

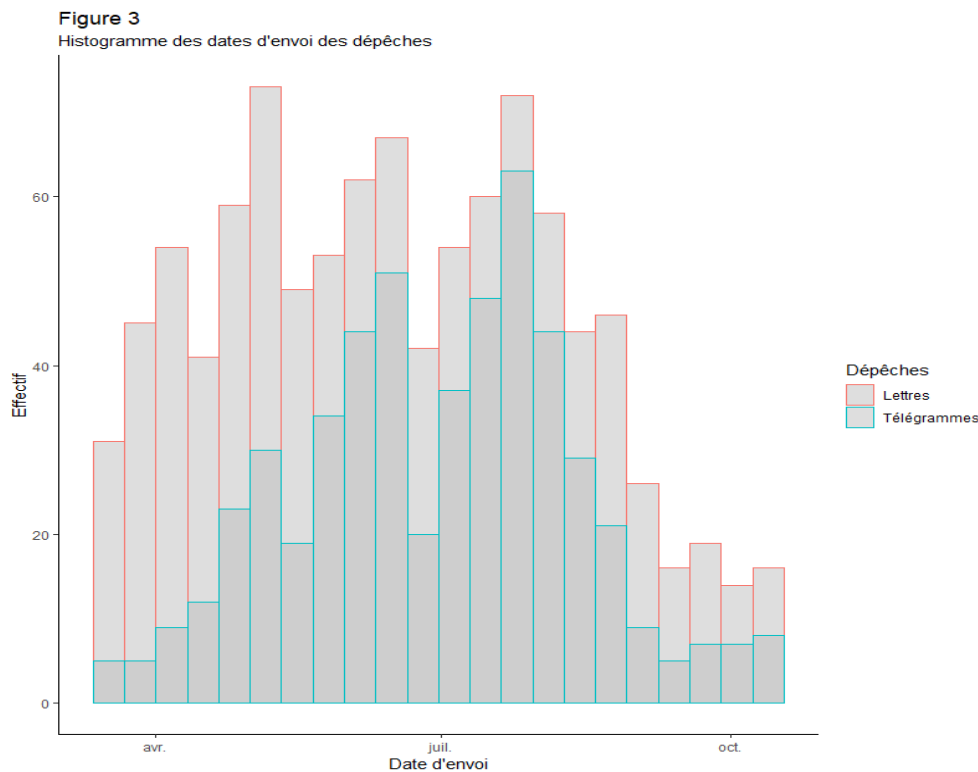
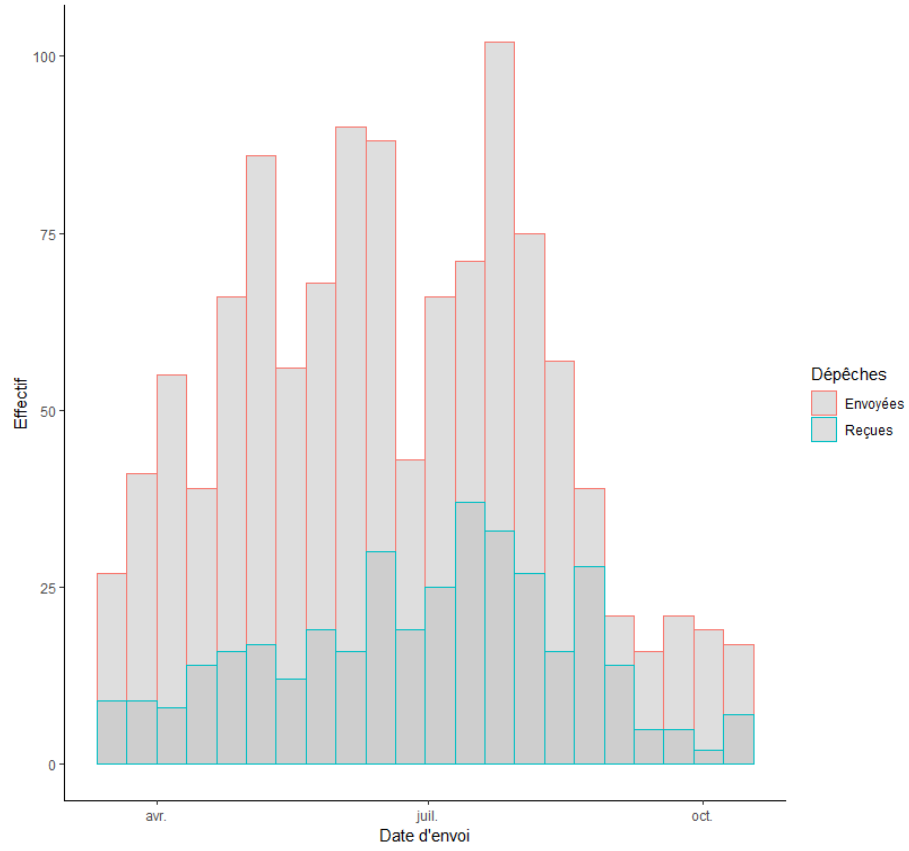


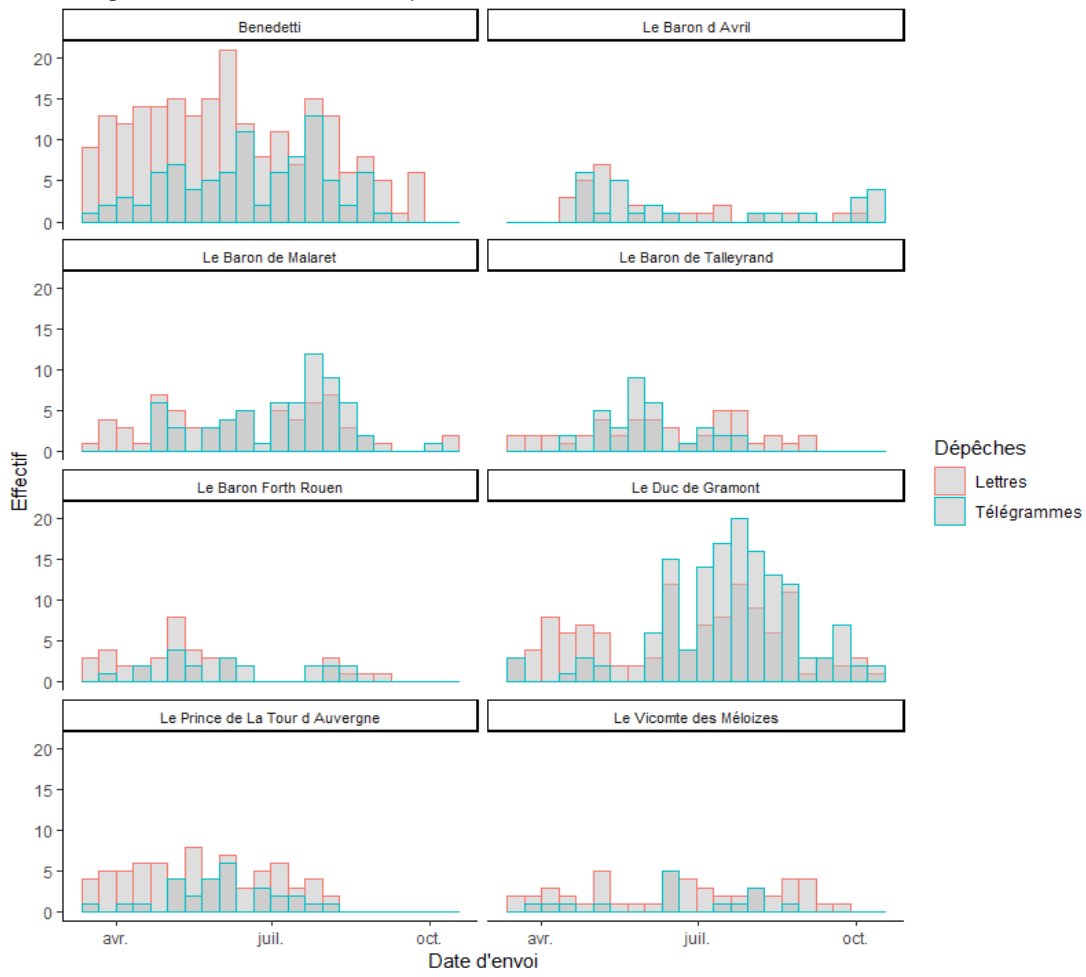
Figure 4

Histogramme des dates d'envoi des dépêches



**Figure 5**

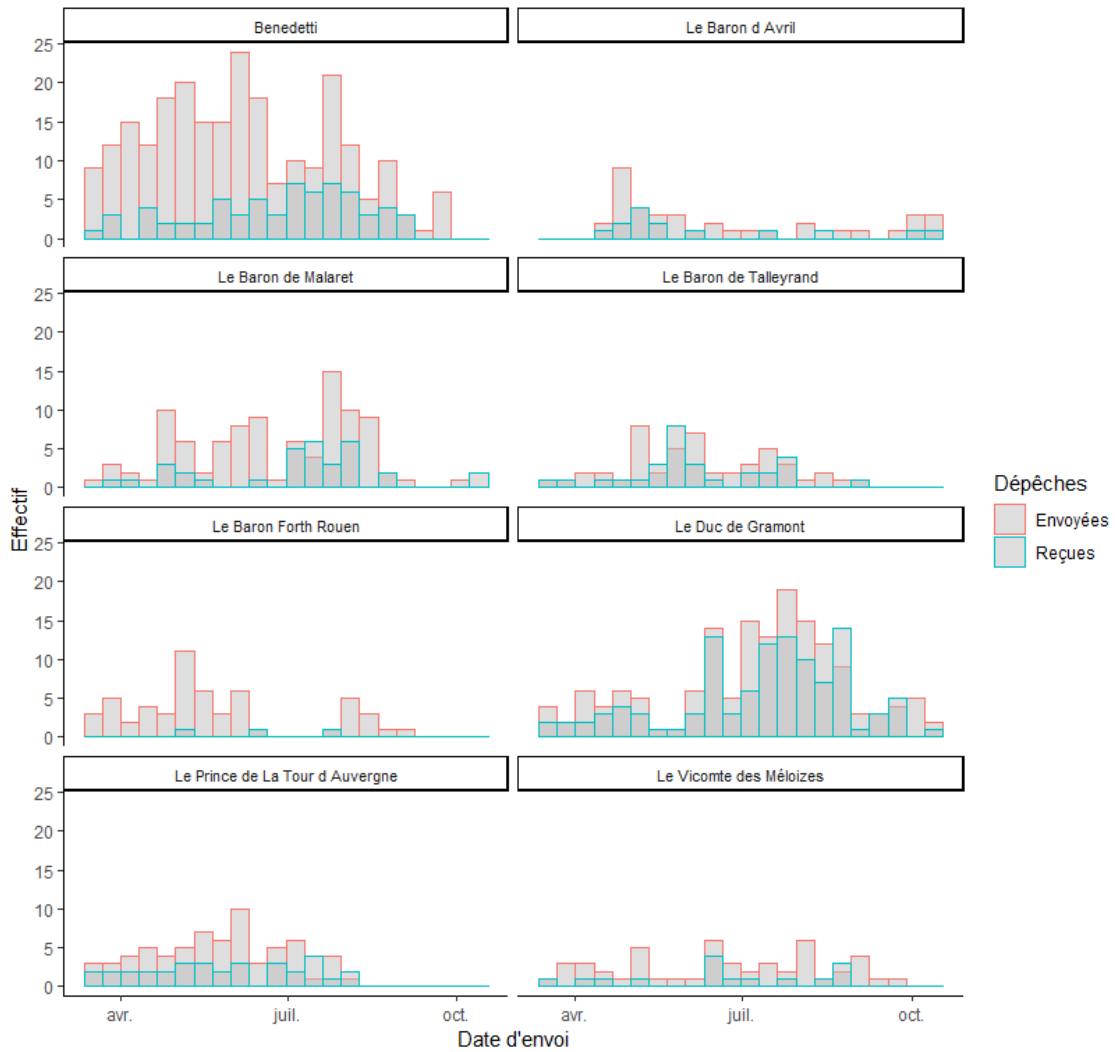
Histogramme des dates d'envoi des dépêches





**Figure 6**

Histogramme des dates d'envoi des dépêches



La figure 7 donne l'histogramme du nombre de mots par dépêche selon qu'il s'agit de lettres ou de télégrammes. On note bien évidemment que les télégrammes contiennent beaucoup moins de mots que les lettres. La figure 8 donne ce même histogramme uniquement pour les lettres des huit diplomates pour lesquels il existe au moins 50 dépêches envoyées ou reçues dans le corpus.

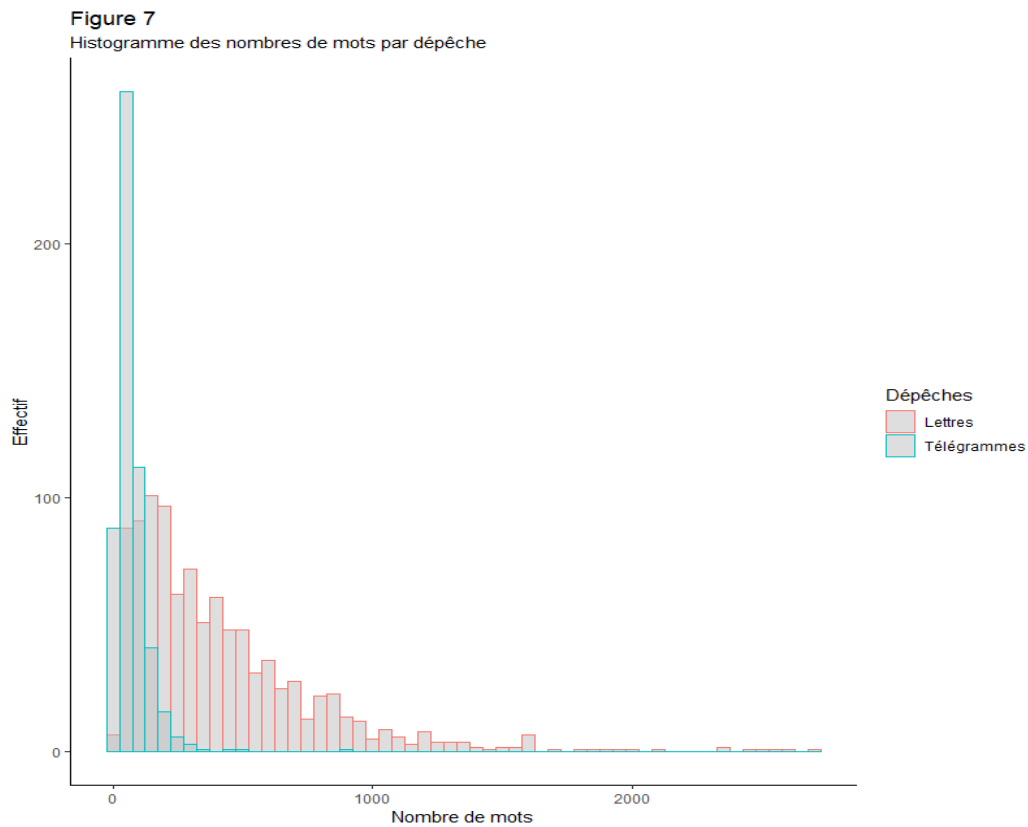
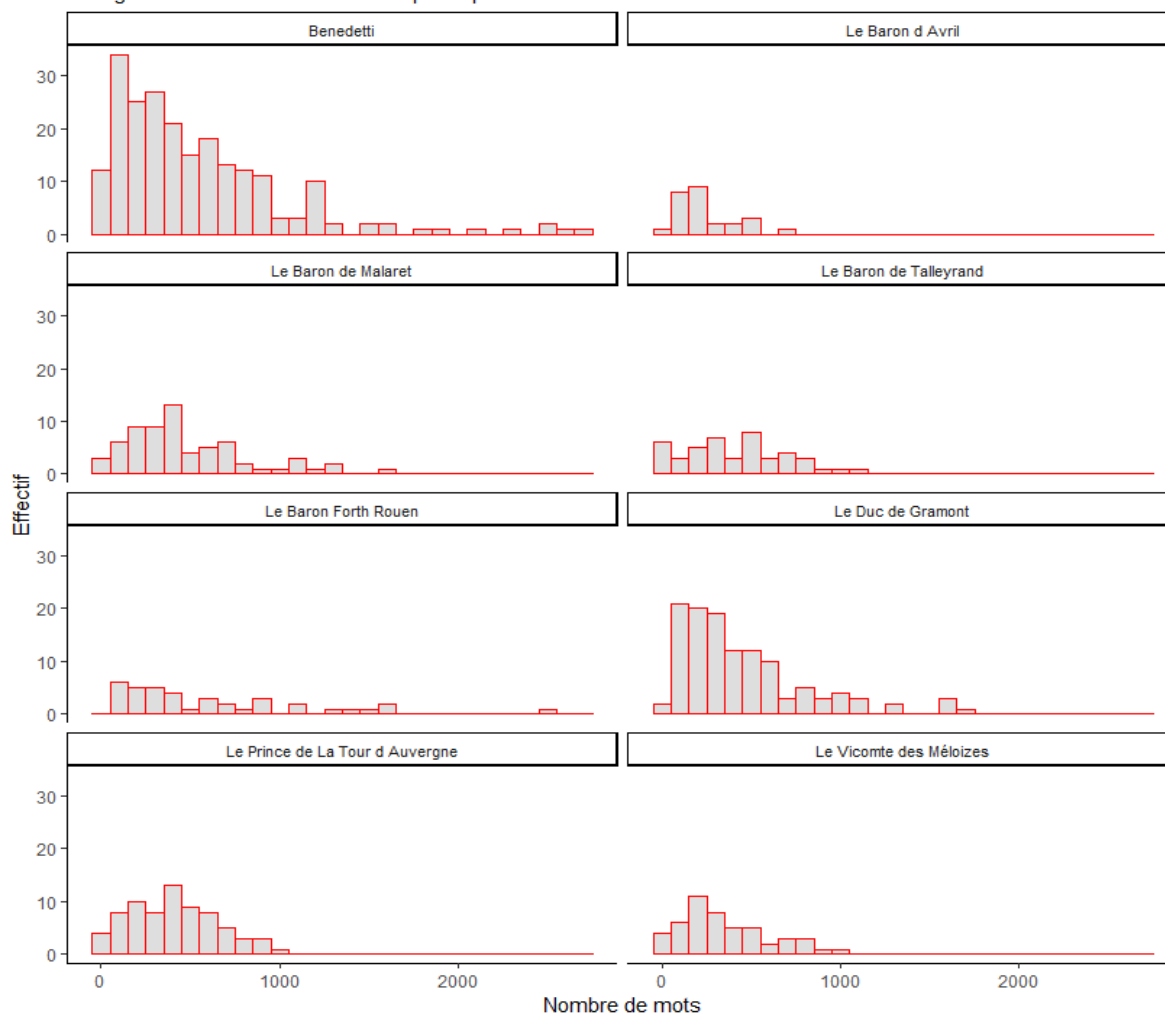


Figure 8

Histogramme des nombres de mots par dépêche



Certaines des lettres qui sont dans le recueil sont définies comme particulières, confidentielles ou faisant partie intégrante de négociations secrètes (cf. tableau 2). Les lettres particulières et confidentielles sont des dépêches qui à l'époque ne se retrouvaient pas dans la correspondance officielle. Les diplomates pouvaient y aborder plus librement des problèmes personnels ou concernant des acteurs importants du monde diplomatique. Ils pouvaient aussi plus sincèrement y coucher leurs opinions personnelles. Parfois ce mode de communication servait à transmettre des informations que l'on voulait garder secrètes. Les lettres de la catégorie « négociations secrètes » sont des lettres envoyées entre Gramont et Drouyn de Lhuys au moment des discussions avec Vienne pour une convention secrète permettant la cession de la Vénétie à la France pour le compte de l'Italie.

Tableau 2 – Lettres particulières envoyées ou reçues		
Diplomate	Envoyées	Reçues
Benedetti	35	2
Le Baron de Talleyrand	2	0
Le Baron Forth Rouen	2	0
Le Comte de Reculot	0	1
Le Comte de Reiset	1	0
Le Duc de Gramont	4	4
Le Marquis de Gabriac	1	0
Lefebvre de Béhaine	2	0

### *III. Analyse du style diplomatique*

Le style diplomatique du Second Empire est un style formel et institutionnel produit par une élite étatique. Cette partie porte sur le style diplomatique français en temps de crise. Elle vise, par comparaison des différentes dépêches d'un sous-corpus, à déterminer s'il existe un style diplomatique institutionnel propre à tous les diplomates, ou si des styles plus personnels se dégagent. Pour cela les dépêches ont été classées à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique afin de comparer les classes de dépêches qui en résultent en fonction du diplomate auteur de la dépêche.

#### **A) Sous-corpus**

Il existe, nous l'avons vu, de fortes disparités dans le nombre de dépêches envoyées et reçues dans notre corpus sur Sadowa. Dans une logique de comparaison des styles, le choix a donc été fait de rester dans un ordre de grandeur proche et d'avoir un nombre minimal de dépêches pour chaque diplomate. Seuls les expéditeurs ayant rédigé au moins 20 dépêches constituent le corpus. Il s'agit

donc de comparer les styles de Vincent Benedetti, du baron de Talleyrand, du duc de Gramont et du prince de La Tour d'Auvergne, respectivement les ambassadeurs en poste à Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg et Londres, les capitales des quatre grandes puissances européennes de l'époque en plus de Paris. L'analyse porte ainsi sur des diplomates travaillant dans un poste prestigieux et ayant une place essentielle dans le dispositif diplomatique français.

Pour rappel, ces textes comportent parfois dans l'édition originale des passages entre crochets ([ ]) ajoutés par les auteurs du recueil afin de résumer certaines parties des dépêches diplomatiques. Puisque l'analyse porte sur le style propre à chaque diplomate, un tri a été effectué pour sortir du corpus toutes les dépêches comprenant au moins un crochet pour ne se concentrer que sur les textes rédigés par les auteurs effectifs des dépêches.

Dans un souci de pondération et de proportionnalité des jeux de données textuelles que l'on compare, un tirage au sort a été effectué pour que le corpus comprenne un nombre égal de dépêches par locuteur. Le corpus d'analyse comprend ainsi 22 dépêches par locuteur, soit 88 dépêches au total.

## **B) Méthodes**

### 1) Classification ascendante hiérarchique (CAH)

La classification ascendante hiérarchique est un modèle mathématique qui fonctionne par agrégation des classes les plus proches, avec au départ une classe pour chaque individu. Le modèle constitue ainsi plusieurs classes jusqu'à obtenir une seule classe finale. Il est possible ensuite de produire un dendrogramme, arbre hiérarchique permettant de visualiser les agrégations successives réalisées et de choisir un seuil à partir duquel les classes ne seront plus agrégées. Il est aussi possible de produire des tableaux croisant les classes obtenues avec différentes métadonnées.

### 2) CAH et stylométrie

La stylométrie est une méthode pour analyser le style d'un locuteur. Elle est fondée sur l'étude des fréquences d'utilisation de mots-outils qui en principe permettent de repérer et caractériser la spécificité de l'écriture d'un auteur. Elle est parfois utilisée comme méthode de travail pour aider à l'attribution d'auteur à des textes anonymes ou controversés.

Les mots-outils sont en général les mots les plus fréquents d'un corpus ou d'une unité textuelle. Ils sont par définition les mots utilisés par l'auteur dans sa rédaction qui ne se rapportent pas au contenu du texte (« que », « les », « des », « donc »,...). Pour dégager différentes classes de style dans un corpus de textes avec une classification hiérarchique ascendante, il faut donc construire une matrice des occurrences de termes (de type Term Document Matrix) pour l'ensemble du corpus que l'on veut analyser. On ordonne ensuite le total des fréquences d'occurrences pour pouvoir afficher les mots les plus utilisés dans le corpus et sélectionner ceux qui sont caractéristiques du style.

Pour cette analyse, les données de départ sont formatées dans un tableau de données de 88 dépêches intégrées dans le logiciel R. On utilise le package *tm* pour la manipulation et l'analyse de données textuelles. Le tableau de données est converti en objet R de type corpus. On utilise ensuite les fonctions implémentées dans le package pour produire une matrice ayant en colonnes les différentes dépêches avec pour identifiant le numéro associé à chacune d'entre elles dans l'édition originale, et en lignes l'ensemble des mots utilisés dans le corpus. Chaque ligne comprend les fréquences d'apparition des mots utilisés dans le corpus. On modifie la matrice pour obtenir une colonne finale avec le total des fréquences par ligne. C'est sur cette colonne que l'on trie la matrice sur les mots les plus fréquents.

Un fichier .csv est construit à partir des 200 premiers mots du corpus (cf. mots.csv). Le fichier est annoté manuellement, on code dans une nouvelle colonne « style » les mots les plus fréquents :

1 = mots caractéristiques du style

0 = mots relatifs au contenu

Le fichier est par la suite filtré pour créer un vecteur (« stopcontenu ») avec tous les mots que l'on n'a pas identifiés comme étant des mots-outils. On produit à nouveau un objet de type corpus. Cette fois, on utilise une fonction s'appliquant à tous les éléments du corpus (*tm\_map*) pour retirer les mots de contenu. On produit une nouvelle matrice en reprenant le processus précédent. On retire directement de la matrice les derniers mots de contenu qui peuvent rester puis on filtre cette dernière pour avoir une matrice avec en colonne uniquement les 100 mots-outils les plus fréquents dans le corpus.

Ceci fait, on utilise plusieurs fonctions pour effectuer une normalisation des fréquences de mots-outils : pourcentage, Z-transformation et normalisation euclidienne. La matrice est ensuite reformatée par une transposition pour obtenir une matrice inversée de type Document Term Matrix

(DTM) avec en lignes les différentes dépêches et en colonnes les mots-outils les plus fréquents. On produit un nouveau tableau de données à partir de cette matrice, auquel on ajoute en colonne finale la variable expéditeur contenant l'auteur de la dépêche. On utilise les bibliothèques « *dendextend* » et « *cluster* » pour réaliser la CAH puis pour l'analyser. On choisit une métrique euclidienne et la méthode Ward en paramètres de la CAH. Pour étudier les différentes classes constituées, on construit d'abord un dendrogramme, avec une couleur différente permettant de visualiser à quel expéditeur est rattachée chacune des dépêches (dendrogramme 1).

L'étude du dendrogramme permet d'envisager une division en six classes. En effet, on peut repérer six amas avec à l'intérieur certaines couleurs qui ressortent plus que d'autres. La définition des six classes permet de construire un tableau de répartition des clusters, tableau classant les différentes dépêches du corpus par expéditeur et par classe. Pour aider l'interprétation des résultats, on produit un deuxième dendrogramme (dendrogramme 2) sur les mêmes données en mettant cette fois en couleur les individus répartis dans chacune des classes. La comparaison des deux dendrogrammes permet de visualiser avec plus de précision la répartition des expéditeurs dans chacune des six classes.

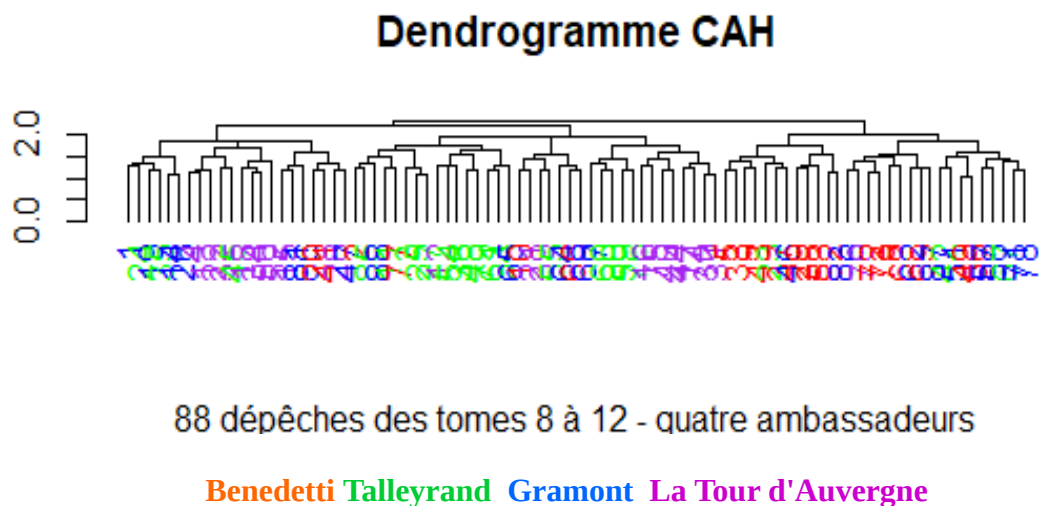
### 3) Test du Khi 2 pour aider à l'interprétation des résultats

Toujours dans R, on choisit d'effectuer un test de Khi 2 sur notre tableau de répartition des clusters. Le test de Khi 2, conçu par Karl Pearson, permet à partir d'une loi à densité de probabilités de mesurer s'il existe ou non une indépendance entre plusieurs variables. Dans notre cas, on l'utilise pour mesurer s'il y a dépendance entre les expéditeurs et les classes issues de la CAH sur les mots-outils. C'est notamment la valeur  $p$ , procédant du test, qui permet d'affiner les résultats de classification. Si la valeur  $p$  est inférieure à 5% ( $< 0.05$ ) il y a une forte présomption contre l'hypothèse nulle.

## C) Résultats

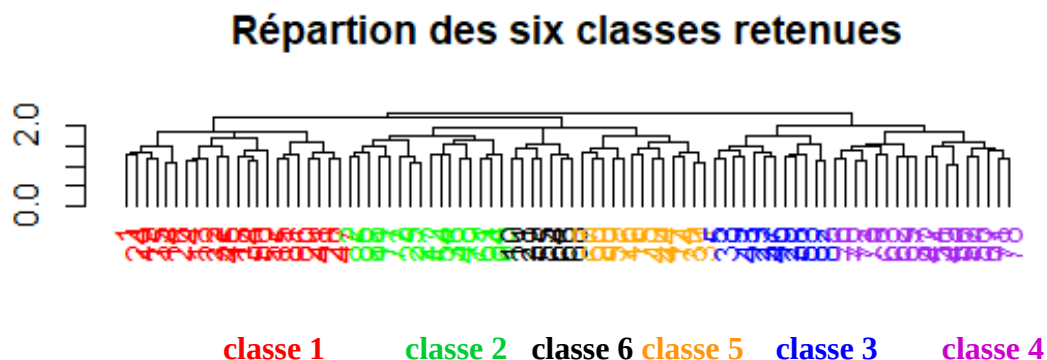
La lecture du dendrogramme (figure 9) laisse entrevoir une division en trois grandes classes dans sa partie haute, avant la formation de la classe finale, tandis que près de sa base, on peut voir qu'il y a une vingtaine de classes (hauteur 1 environ). L'observation de la répartition des couleurs montre que les couleurs verte et violette, qui représentent respectivement les dépêches de Talleyrand et de La Tour d'Auvergne, forment des agrégats plus compacts que les couleurs rouge et bleue qui représentent les textes de Benedetti et Gramont. Afin de mieux faire ressortir cette observation, il semble intéressant de couper le dendrogramme dans le but d'obtenir six classes. Le deuxième dendrogramme (figure 10) représente donc les mêmes informations, chacune des six classes étant représentée par une couleur, ce qui aide à visualiser les classes.

**Figure 9 – Classification Ascendante Hiérarchique des 88 dépêches caractérisées par la fréquence des mots-outils – visualisation par expéditeur**





**Figure 10 – Classification Ascendante Hiérarchique des 88 dépêches caractérisées par la fréquence des mots-outils – visualisation des classes retenues**



Un tableau (tableau 3) de répartition croisant les six classes et les quatre expéditeurs est également créé sous R.

**Tableau 3 : Répartition des dépêches par expéditeur et par classe**

Expéditeur	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Benedetti	2	2	9	7	0	2
Le baron de Talleyrand	3	11	1	2	4	1
Le duc de Gramont	7	2	2	8	1	2
Le prince de La Tour d'Auvergne	10	1	0	1	8	2
Total	22	16	12	18	13	

La Tour d'Auvergne est le plus présent dans la classe 1, classe qui comprend le plus de dépêches et dont 45% environ ont été envoyées par ce diplomate. On note néanmoins que Gramont représente 32% des dépêches de cette classe. Les écrits de Talleyrand dominent la classe 2 et représentent environ 69% des dépêches de cette classe. La classe 3 comprend en majorité des dépêches de Benedetti (75%). La classe 4, qui est une des plus importantes en nombre de dépêches, est plus mitigée dans sa répartition. Ce sont Benedetti et Gramont qui ont écrit dans une quantité à peu près équivalente les dépêches de cette classe. C'est La Tour d'Auvergne qui a écrit le plus de dépêches appartenant à la classe 5, avec 8 des 13 dépêches de cette classe qui lui sont attribuées (62%). Talleyrand est aussi assez présent dans la classe 5 mais dans une moindre mesure. Aucun

ambassadeur n'est fortement représenté dans la classe 6, la plus petite des classes.

Un test de Khi 2 permet de tester l'hypothèse d'un lien statistique entre les lignes et colonnes du tableau de répartition des classes. La valeur p obtenue suite à ce test, égale à 1.57e-07, est très proche de 0. Il y a donc une forte présomption contre l'hypothèse d'indépendance : les expéditeurs ne sont pas répartis aléatoirement dans les classes.

## D) Interprétation de l'analyse

Ces résultats mettent en évidence une particularité : Talleyrand (classe 1), La Tour d'Auvergne (classe 2) et Benedetti (classe 3) ont un style plus marqué, et donc on peut supposer plus personnel. Des classes plus mélangées associées à un khi 2 non significatif seraient allées dans le sens de l'hypothèse d'un style institutionnel, formaté par un langage propre au corps diplomatique, un milieu administratif empreint de neutralité, et qui laisse peu de place à la subjectivité. Les autres classes (4,5,6) sont moins homogènes. Parfois, deux diplomates caractérisent une classe, parfois aucun ne se dégage. Il ne faut donc pas complètement sous-estimer la part conventionnelle du style diplomatique. Le monde des diplomates est défini par une très faible hétérogénéité sociale. La très grande majorité des ambassadeurs baignent dans un milieu aristocratique dont ils sont presque tous issus. De plus, la formation par la reproduction des modèles rhétoriques au lycée et par la copie des dépêches de diplomates au moment de leur entrée dans la carrière, amène aussi possiblement à l'harmonisation des styles dans l'écriture des dépêches diplomatiques<sup>49</sup>.

Qu'en est-il plus précisément pour les diplomates de notre étude ? Vincent Benedetti est le seul parmi les quatre qui n'est pas issu de l'aristocratie. Il fait exception dans le monde de la diplomatie française de l'époque. Il a en effet le profil du diplomate d'origine bourgeoise qui, ayant fait ses preuves dans la carrière consulaire, a pu gravir les échelons pour finalement accéder à des postes plus politiques<sup>50</sup>. Né à Bastia en 1817, il est issu d'une famille bourgeoise de magistrats. Il est

---

49 Yves Bruley, *Le Quai d'Orsay impérial*, op.cit.

50 Pour prendre un autre exemple, le diplomate Prosper Bourée suit aussi ce type de parcours : issu de la carrière consulaire, il devient ministre plénipotentiaire à Lisbonne de 1864 à 1866 où il devient ambassadeur à

envoyé pour commencer sa carrière au consulat d'Alexandrie dans une région qui à l'époque est l'« épice » de la politique diplomatique française pendant la crise d'Égypte en 1840<sup>51</sup>. Son profil consulaire et commercial se politise progressivement dans les années qui suivent et il gravit finalement grâce à ses compétences et ses rencontres tous les échelons d'une grande carrière diplomatique politique. Premier secrétaire de l'ambassade française à Constantinople (1852), directeur politique du Quai d'Orsay (1855), ministre plénipotentiaire à Turin (1861) et, au moment de la guerre de Sadowa, il est depuis 1864 ambassadeur à Berlin.

Le parcours des trois autres diplomates est plus classique dans la diplomatie du Second Empire<sup>52</sup>. Le prince de la Tour d'Auvergne, le baron de Talleyrand et le duc de Gramont appartiennent à d'anciennes familles de l'aristocratie française. C'est dans ce milieu que sont recrutés les diplomates du Second Empire. En effet, la diplomatie reste à l'époque l'apanage des familles nobles. Les diplomates dans l'exercice de leur fonction sont d'ailleurs conduits à fréquenter quotidiennement d'autres membres de familles appartenant à l'aristocratie européenne qui sont elles aussi surreprésentées dans la diplomatie du continent<sup>53</sup>. Le prince de la Tour d'Auvergne, qui est né en 1823, entre en 1841 dans la carrière diplomatique comme attaché à la Direction du Nord au ministère. Il effectue diverses missions diplomatiques et se retrouve à 20 ans à la Direction des Affaires politiques. Il est ensuite ministre plénipotentiaire à Weimar, en Toscane et au Piémont. Puis il est nommé ambassadeur à Rome en 1862 et à Londres en 1863 où il est en poste pendant la période du corpus. Le baron de Talleyrand-Périgord, né en 1821, est le fils d'un cousin du grand Talleyrand. Il entre dans la carrière en 1840 comme attaché à Vienne. Il est premier secrétaire d'ambassade à Vienne puis à Saint-Pétersbourg (1850). Ministre à Weimar en 1852, il est ensuite ambassadeur à Berlin (1863-1864) et de nouveau ambassadeur à Saint-Pétersbourg au moment de Sadowa. Enfin, le duc Agénor de Gramont, né en 1819, est issu lui aussi d'une des plus vieilles familles de l'Ancien Régime. Cependant, contrairement à Talleyrand et La Tour d'Auvergne, il semble s'être destiné d'abord à une carrière militaire. Proche des Bourbons, son grand-père a été capitaine aux gardes du corps du Roi à Versailles et son père dans la même veine a occupé des fonctions militaires importantes pour le compte de la famille royale en exil pendant la Restauration.

---

Constantinople.

51 « *Benedetti, l'aile gauche du Quai d'Orsay impérial* » dans *Napoléon III et la Corse : notables du Second Empire*, Exposition, Ajaccio, Musée national de la Maison Bonaparte, 7 avril-9 juillet 2017.

52 Les éléments biographiques qui suivent sont tirés des ouvrages :

Lucien BELY, Laurent THEIS, Georges-Henri SOUTOU, Maurice VAISSE (dir), *Dictionnaire des ministres des affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005.

Jean TULARD, (dir), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995.

Constantin DE GRUNWALD, *Le duc de Gramont : gentilhomme et diplomate*, Paris, Hachette, 1950.

53 Yves Bruley, *op. cit.*

Gramont entre d'abord à l'École polytechnique et devient sous-lieutenant mais il ne souhaite pas continuer dans cette voie et est finalement rendu à la vie civile. Ce choix s'explique peut-être par l'impossibilité d'accéder à des postes militaires aussi prestigieux dans une France orléaniste. Il est aussi probable que sa famille l'ait destiné à une carrière militaire mais qu'il ait durant ses études peu pris goût à ce milieu. Après quelques années sans fonction particulière, il rallie Louis-Napoléon Bonaparte et entre dans la carrière diplomatique. Il est promu directement, dès décembre 1851, ministre plénipotentiaire à la cour de Hesse-Cassel, puis à Stuttgart et Turin. Il est ensuite nommé ambassadeur à Rome (1857) et à Vienne (1861) où il est en poste pendant la guerre de Sadowa. Cette ascendance nobiliaire explique en grande partie l'accession de ces trois diplomates, au moment de la rédaction des dépêches du corpus, à trois postes prestigieux, les ambassades de Londres, Saint-Pétersbourg et Vienne.

Cette distinction sociologique entre Benedetti et les trois autres diplomates pourrait impliquer des différences dans le mode de pensée et dans les processus de formation et d'acquisition des compétences rédactionnelles requises pour l'exercice du métier de diplomate. Pourtant, on aurait pu s'attendre à ce que dans les résultats de l'analyse, les trois styles de diplomates ayant des origines traditionnelles nobiliaires se confondent, or ce n'est pas le cas. On ne voit pas deux classes, une avec les dépêches de groupe sociologique des nobles et l'autre isolant Benedetti issu d'une carrière bourgeoise et consulaire. En effet, les styles de la Tour d'Auvergne (classe 1 et 5) et de Talleyrand (classe 2) se distinguent aussi. La formation du XIXe siècle que reçoivent les enfants de familles de la bourgeoisie commerçante n'est peut-être finalement pas si différente de celle reçue par les enfants venant de familles aristocratiques. On peut donc supposer que l'impact du milieu sociologique sur l'écriture professionnelle diplomatique n'est pas aussi important que l'on pourrait le penser de prime abord.

Le cas de Gramont est cependant plus intéressant. Même s'il est lui-même issu d'une famille aristocratique, son style ne se distingue dans aucune classe, comme si le duc de Gramont se caractérisait par un style archétypal, faisant de lui un représentant du style diplomatique institutionnel et formel. La famille de Talleyrand, du fait de son illustre aïeul, semble plus traditionnellement inscrite dans le monde diplomatique. C'est peut-être également le cas pour la famille de la Tour d'Auvergne à l'époque. Toujours est-il que ces deux diplomates sont entrés plus tôt dans la carrière et ont été plongés dans le bain diplomatique plus tôt que Gramont, comme si ceux-ci étaient destinés de manière précoce à cette carrière. On peut noter également que le critère de l'âge de l'entrée dans la carrière rapproche aussi ces deux nobles du bourgeois Benedetti. La Tour

d'Auvergne a 18 ans quand il entre au ministère. Talleyrand est attaché à Vienne à 19 ans tandis que Benedetti a 23 ans quand il est à Alexandrie au moment de la crise égyptienne. Gramont, de son côté, est directement promu à 32 ans ministre plénipotentiaire dans un petit État allemand.

Ce parcours plus sinueux de Gramont explique peut-être une formation plus formelle et professionnelle. Ainsi le style de Gramont mêlerait un style bourgeois formaté par la pratique diplomatique sur le terrain à un style plus aristocratique, plus empreint de liberté et plus personnel. L'aristocrate diplomate peut à cette époque probablement s'adonner à plus de libertés dans ses écrits puisqu'il est diplomate par le sang. On remarque d'ailleurs que le style des dépêches de Benedetti et de Gramont se rapprochent (ils sont quasiment représentés à la même proportion dans la classe 4) ; il en est de même pour les styles de la Tour d'Auvergne et de Gramont (classe 2). Cependant, il faut ici préciser que des dépêches estampillées « négociations secrètes » et « confidentielle » sont présentes dans le corpus. Gramont et Benedetti ont tous les deux produit pendant cette période ces documents diplomatiques particuliers. Il faudrait donc pour affiner ces résultats mener des analyses qui tiendraient compte de la nature de la dépêche (officielle, confidentielle, particulière, faisant partie des négociations secrètes).

Ces hypothèses sont bien sûr à relativiser. Elles ne constituent que des pistes pour éclairer le style diplomatique. Le corpus de départ est peu important (88 lettres). Il serait ainsi utile de le compléter avec une plus grande masse de dépêches. Cela permettrait d'avoir un plus grand nombre de locuteurs à comparer dans l'analyse. La comparaison entre diplomates ayant des profils issus de la bourgeoisie et ceux ayant des profils plus traditionnels pourrait ainsi être approfondie. Il faudrait également plus de diplomates expédiant des documents depuis des postes moins prestigieux : des ministres plénipotentiaires mais également des consuls. Enfin, une plus grande masse de données permettrait de croiser les résultats d'une analyse stylométrique avec des variables telles que l'âge et le temps passé dans la carrière qui donneraient des possibilités de comparaison du style diplomatique en fonction de l'expérience. La rédaction de dépêches dans un contexte de crise ou dans un contexte plus routinier pourrait aussi aider à dégager des différences stylistiques selon la pratique professionnelle. Enfin, il faudrait retourner au texte pour lire plus attentivement les dépêches selon leur classification.

## IV. Ego-réseaux d'ambassadeurs

Dans cette partie, nous avons construit des prototypes d'ego-réseaux grâce aux dépêches de deux diplomates au cœur du conflit austro-prussien : Vincent Benedetti, ambassadeur à Berlin et le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne. Nous nous sommes appuyés sur la détection automatique des noms d'acteurs diplomatiques dans le texte des dépêches pour finalement croiser ces deux ego-réseaux afin d'approfondir la place des acteurs au sein de l'information diplomatique.

### A) Sous-corpus

Pour repérer les noms de personnes présents dans le corpus, nous aurions pu faire appel aux outils traditionnellement utilisés (apprentissage, spacy, regex, automates, ...) mais cela aurait conduit à un travail important pour distinguer les noms de personnes des noms de lieux ainsi que les noms communs commençant par une majuscule comme « Constitution », « Traité », etc. Dans un souci d'efficacité et d'expérimentation, nous avons préféré utiliser les listes des notices qui sont situées à la fin de chaque tome et qui donnent les noms des agents diplomatiques français et des ministres d'état et agents diplomatiques étrangers. Nous avons travaillé sur les notices des 12 premiers tomes bien que le corpus porte sur les tomes 8 à 12, car les notices attachées à un tome ne comprennent que les noms de personnes n'ayant pas déjà été cités dans les tomes précédents. Nous avons ensuite extrait les noms et recherché si ceux-ci étaient cités dans les dépêches.

Le sous-corpus est composé des 242 dépêches écrites par Benedetti et des 154 dépêches écrites par le duc de Gramont. Ces textes ont été extraits du tableau de données *df\_depdiplr*. Les notices des agents diplomatiques français et étrangers ont été récupérées paragraphe par paragraphe, par une extraction automatique des données brutes océrisées en utilisant l'API Gallica.

### B) Méthodes

Les noms des personnes ont été extraits des notices à l'aide d'expressions régulières. Pour chaque tome, nous avons tout d'abord corrigé les erreurs d'océrisation présentes dans le nom des personnes pour obtenir le nom d'origine.

Certains noms ont dû être simplifiés : les noms simples tels que « Benedetti » ne posent pas

de problème en ce qui concerne leur recherche dans le texte des dépêches ; par contre, la recherche de noms composés comme « Talleyrand-Périgord » ou de noms contenant des espaces comme « Drouyn de Lhuys » est plus compliquée. Pour cela, nous avons créé une variable *nom simplifié* : pour « Talleyrand-Périgord », le nom simplifié est « Talleyrand » car il est vraisemblable que les auteurs puissent utiliser uniquement la première partie de son nom ; pour « Drouyn de Lhuys », nous avons également créé un nom simplifié « Drouyn » car il est suffisant pour repérer l'entité dans la dépêche. Au final on obtient autant de fichiers que de tomes avec trois colonnes : numéro du tome, nom de personnage corrigé et nom simplifié.

Tous les noms simples, tous les noms composés ainsi que les noms simplifiés qui leur sont associés et tous les noms simplifiés correspondant à des noms avec espace ont été conservés. Après avoir réuni tous ces noms dans un seul tableau de données, nous procédons ensuite à des nettoyages : majuscule mise en début de terme et suppression des doublons ; en effet, les notices contiennent des doublons : certains personnages peuvent apparaître dans différents tomes car leurs fonctions ont changé ; de plus, il existe un certain nombre d'homonymes. La question des homonymes sera importante au moment de l'interprétation des résultats et nous serons amenés à retourner aux textes des dépêches pour nous assurer de la fonction des personnages identifiés. Le vecteur ainsi construit contient 523 noms.

Après avoir nettoyé les textes des dépêches, nous utilisons des matrices TDM fréquences/mots pour récupérer l'ensemble des mots des dépêches des deux diplomates ; on obtient 10 560 mots différents.

La recherche des noms dans les textes est réalisée à l'aide de la fonction *amatch* (*approximative matching*) implémentée dans le package *readr*. Nous avons choisi d'effectuer ce type de recherche à cause des erreurs d'océrisation qui ont pu se produire. La fonction *amatch* propose plusieurs distances ; nous avons retenu la distance de Levenshtein et nous avons appliqué cette fonction avec différentes valeurs pour le nombre d'erreurs afin de rechercher si les noms étaient présents dans les mots des textes ; pour ne pas alourdir les temps de calcul, nous n'avons conservé que les mots des textes commençant par une majuscule et parmi ceux-ci nous avons ôté les *stopwords*, disponibles par défaut dans R.

Une fois le paramètre choisi, la fonction *amatch* est appliquée successivement à toutes les dépêches. On obtient ainsi un tableau de données dont les lignes correspondent aux 523 noms recherchés et les colonnes aux 396 dépêches ; la valeur vaut 1 si le nom apparaît au moins une fois dans la dépêche et 0 sinon. Puis ce tableau de données est transposé et chaque nom composé et son nom simplifié correspondant sont réunis en une seule variable. On obtient un nouveau tableau de données, appelé matrice d'adjacence, dont les lignes sont les 396 dépêches et les colonnes les 468

noms ainsi obtenus ; la dernière colonne est le nom du diplomate, Benedetti ou le duc de Gramont. On obtient à partir de ce tableau de données le graphe de ces deux égo-réseaux à l'aide des packages *ggraphe* et *igraph*.

## C) Résultats

### 1) Choix du nombre d'erreurs acceptées pour le matching

Le tableau ci-dessous (tableau 4) est un extrait des résultats permettant de rechercher le nombre d'erreurs optimum à retenir pour la distance de Levenstein. En colonne on a les mots commençant par une majuscule et présents dans les textes des dépêches. La fonction *amatch* a tenté de faire correspondre chacun de ces mots avec un des noms extraits des notices en acceptant un certain nombre d'erreurs (3, 2, 1 ou 0) : la plupart des noms sont bien reconnus en acceptant une erreur (avant dernière colonne). Par exemple, le mot « Bismarek » résultant d'une erreur d'océrisation de « Bismarck » a bien été reconnu avec une erreur. D'un autre côté le mot « Berlin » a été matché avec le nom « Berti », mais avec deux erreurs. Ces observations nous ont conduit à ne retenir qu'une erreur.

<b>Tableau 4 - extrait du tableau donnant les noms reconnus par matching approximatif</b>				
	<b>Nom reconnu</b>			
<b>Mots majuscules présents dans les dépêches</b>	<b>Levenstein (3 erreurs)</b>	<b>Levenstein (2 erreurs)</b>	<b>Levenstein (1 erreur)</b>	<b>Pas d'erreur</b>
Béhaine	Béhaine	Béhaine	Béhaine	Béhaine
Belcredi	Belcredi	Belcredi	Belcredi	Belcredi
Belgique	NA	NA	NA	NA
Belgrade	Belcredi	NA	NA	NA
Benedek	Benedetti	NA	NA	NA
Benedetti	Benedetti	Benedetti	Benedetti	Benedetti
Benningsen	NA	NA	NA	NA
Benseignements	NA	NA	NA	NA
Berlin	Berti	Berti	NA	NA
Bernstorff	Bernstorff	Bernstorff	Bernstorff	Bernstorff
Beust	Beust	Beust	Beust	Beust



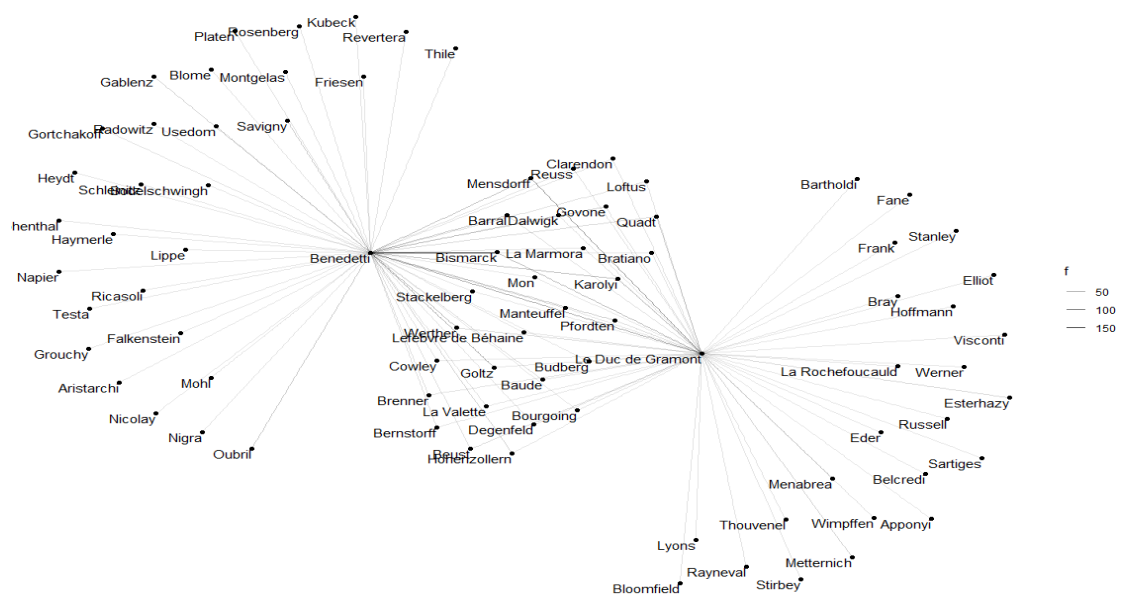
**Tableau 4 - extrait du tableau donnant les noms reconnus par matching approximatif**

Mots majuscules présents dans les dépêches	Nom reconnu			
	Levenstein (3 erreurs)	Levenstein (2 erreurs)	Levenstein (1 erreur)	Pas d'erreur
Bibesco	Golesco	NA	NA	NA
Biedenkopf	NA	NA	NA	NA
Bien	Bach	NA	NA	NA
Bismarck	Bismarck	Bismarck	Bismarck	Bismarck
Bismarek	Bismarck	Bismarck	Bismarck	NA
Blome	Blome	Blome	Blome	Blome
Bloomfield	Bloomfield	Bloomfield	Bloomfield	Bloomfield
Bodelschwingh	Bodelschwingh	Bodelschwingh	Bodelschwingh	Bodelschwingh
Bodenbach	Roggenbach	NA	NA	NA

## 2) Égos-réseaux de Benedetti et de Gramont

La figure 11 représente les égo-réseaux croisés de Benedetti et de Gramont.

Figure 11- Ego-réseaux croisés de Benedetti et Gramont



### 3) Tableau d'analyse des noms cités dans les dépêches

Un tableau d'analyse (tableau 5) des noms cités dans les dépêches des deux diplomates a été construit afin de faciliter l'étude des résultats.

<b>Tableau 5- Comparaison des personnes citées par Benedetti et le duc de Gramont</b>			
<b>Benedetti</b>		<b>Le duc de Gramont</b>	
<b>Gouvernement de Prusse</b>	Bismarck, Heydt, Lippe, Schleinitz, Thile, Bodelschwingh	<b>Gouvernement d'Autriche</b>	Mensdorff, Degenfeld, Esterhazy, Belcredi, Franck
<b>Gouvernements étrangers</b>		<b>Gouvernements étrangers</b>	
Autriche	Mensdorff, Degenfeld	Prusse	Bismarck
Angleterre	Clarendon	Angleterre	Clarendon, Stanley
Italie	La Marmora, Ricasoli	Italie	La Marmora, Menabrea, Visconti
Russie	Gortchakoff	Russie	-
Valachie et Moldavie	-	Valachie et Moldavie	Stirbey
Saxe	Beust, Falkenstein, Freisen	Saxe	Beust
Hanovre	Platen	Hanovre	-
Bavière	Pfordten	Bavière	
Hesse GD	Dalwigk	Hesse GD	Dalwigk
<b>Diplomates en poste à Berlin</b>		<b>Diplomates en poste à Vienne</b>	
Autriche	Karolyi	Prusse	Werther
Italie	Barral	Italie	-
Russie	Oubril	Russie	Stackelberg
Angleterre	Loftus, Napier	Angleterre	Bloomfield
Saxe	Hohental	Saxe	-
Bavière	Montgelas	Bavière	Bray
<b>Diplomates prussiens en poste à l'étranger</b>		<b>Diplomates autrichiens en poste à l'étranger</b>	
Autriche	Werther	Prusse	Karolyi
Italie	Usedom	Italie	-
France	Goltz	France	Metternich
Russie	-	Russie	-
Angleterre	Bernstorff	Angleterre	Apponyi
Suède	Rosenberg	Suède	-
Danemark	-	Danemark	Brenner*, Wimpfen
Saxe	-	Saxe	Werner
Bavière	Reuss	Bavière	-

<b>Tableau 5- Comparaison des personnes citées par Benedetti et le duc de Gramont</b>			
<b>Benedetti</b>		<b>Le duc de Gramont</b>	
<b>Diplomates étrangers en poste à Paris</b>		<b>Diplomates étrangers en poste à Paris</b>	
Prusse	Goltz	Autriche	Metternich
Autriche	-	Prusse	Goltz
Italie	Nigra	Italie	-
Russie	Budberg	Russie	Budberg
Angleterre	Cowley	Angleterre	Cowley
Espagne	Mon	Espagne	Mon
<b>Assemblée fédérale</b>		<b>Assemblée fédérale</b>	
Représentant de la Prusse	Savigny	Représentant de la Prusse	-
Représentant de l'Autriche	Kubeck (Président)	Représentant de l'Autriche	-
Représentant du Bade	Mohl	Représentant du Bade	-
		*Brenner a également été missionné pour une mission en Saxe	

## **D) Interprétation**

Ces résultats donnent une bonne idée du potentiel de l'utilisation des entités nommées en analyse historique de textes. Ils permettent pour ce qui nous concerne d'avoir une idée générale des acteurs diplomatiques cités dans les dépêches des deux ambassadeurs. Bien sûr, ils sont à prendre avec précaution dans la mesure où il peut rester des erreurs malgré les procédés de nettoyage utilisés. Plus encore, il faut faire attention à la question que nous nous sommes posée : nous nous intéressons aux sources humaines des diplomates. Les différences dans les citations peuvent être dues au style et à la façon dont le diplomate relate et présente les faits dans son rapport. Si un agent diplomatique n'est pas mentionné dans les dépêches, cela ne veut pas dire que le diplomate n'en parle pas. Ce dernier peut en effet utiliser une périphrase comme « mon collègue d'Italie » ou « le ministre de » sans le citer nommément. Il peut aussi rapporter les propos du ministre des Affaires étrangères qui lui-même cite un nom. Il est possible aussi qu'il évoque un nom dont quelqu'un d'autre a parlé ou qui a été désigné par le ministère à travers la correspondance venant de Paris. Par ailleurs, la liste n'est pas exhaustive, elle est représentative des notices biographiques intégrées par les éditeurs du recueil et ne comprend donc pas tous les acteurs intervenant dans le monde des diplomates. Ces résultats renseignent donc sur les dépêches incluses dans le recueil. Ce sont

uniquement des agents diplomatiques qui sont référencés, autrement dit des personnes ayant une fonction officielle.

Néanmoins, la plupart du temps, les diplomates, sûrement par égard pour leurs confrères et pour les membres des gouvernements étrangers, n'oublent que très rarement de citer leur nom dans les dépêches qu'ils écrivent. Les agents diplomatiques sont aussi les sources principales officielles ou officieuses des diplomates en poste. En s'intéressant de plus près aux résultats, on y trouve évidemment dans les personnes nommées le nom du ministre des Affaires étrangères qui est le principal interlocuteur du représentant (Mensdorff pour Gramont et Bismarck pour Benedetti). Le diplomate relate également des faits de politique locale, on trouve donc d'autres membres de gouvernement du poste. Étant donné que les deux ambassadeurs se trouvent dans les capitales des deux principaux belligérants, il n'est pas non plus étonnant qu'ils citent l'un et l'autre le ministre des Affaires étrangères de la capitale adverse. Les deux diplomates citent à peu de choses près les mêmes personnes dans la catégorie des membres des gouvernements étrangers. Cependant, Benedetti est le seul des deux à citer des membres des gouvernements de Hanovre, Bavière et Russie et Gramont est le seul à citer Stirbey des provinces danubiennes.

Les autres noms mentionnés renvoient tous à des diplomates en poste. Une part importante est constitué des « collègues », autrement dit des autres représentants étrangers à Vienne (pour Gramont) et à Berlin (pour Benedetti). Dans cette autre catégorie, Gramont cite les représentants des mêmes villes que Benedetti, sauf pour la Saxe et la Russie. D'autres acteurs mentionnés sont les représentants prussiens et autrichiens officiant dans d'autres villes. Aucun des deux ambassadeurs français ne cite de représentant prussien ou autrichien en Russie. A la différence de Benedetti, Gramont ne cite pas les représentants autrichiens en Suède et en Bavière. À l'inverse, Benedetti ne parle pas des représentants prussiens au Danemark et en Saxe, alors que Gramont le fait. Plusieurs diplomates étrangers en poste à Paris sont cités par les deux ambassadeurs. Les acteurs de cette catégorie sont plus présents dans les dépêches qu'on pourrait le penser de prime abord. On peut noter la mention par les deux diplomates français du représentant espagnol à Paris alors que ce pays n'est pas concerné par les grandes crises de la période. De plus, Gramont ne cite aucun des représentants à la Diète, peut-être sont-ils d'un rang trop inférieur pour que le diplomate cite leur nom ? Des retours au texte seraient nécessaires pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Ces visualisations en tableau et en réseau sont donc un bon moyen d'investiguer les relations entre les différents acteurs du monde de la diplomatie. Il s'agit d'outils pour dégager de nouvelles pistes qu'il faudrait creuser par des recherches plus poussées. On remarque tout de même que les diplomates français citent en général les mêmes personnes : des gouvernants du poste où ils se trouvent et du poste de l'adversaire, des représentants étrangers se trouvant dans leur poste et des

représentants de Vienne et Berlin dans d'autres pays. Dans le graphe des ego-réseaux, les noms qui attirent les arrêtes des deux ambassadeurs sont au cœur du jeu politique et des sujets évoqués dans les dépêches. Les noms qui ne sont pas communs aux deux ambassadeurs décrivent le réseau personnel et les sujets abordés propres à un diplomate mais donnent aussi des éléments sur la manière dont le diplomate présente les événements dans ses rapports. Il serait intéressant de retrouver les passages où un diplomate évoque un nom que l'autre ne mentionne pas pour mieux expliquer cette différence.

Le fait que Gramont ne mentionne pas Gortchakoff, le ministre des Affaires étrangères de Russie, est à ce titre plutôt surprenant dans la mesure où celui-ci dirige la politique étrangère d'une des principales puissances de l'époque. L'ambassadeur à Vienne le cite-t-il indirectement ? Cela demanderait une étude plus poussée de ses dépêches. Pour en savoir plus, nous sommes tout de même retournés aux cinq dépêches de Benedetti qui mentionnaient Gortchakoff<sup>54</sup> afin d'éclairer ce point. Deux d'entre elles rapportent des propos de Bismarck citant Gortchakoff : le chancelier parle en mai d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des principales puissances (Angleterre, France, Russie, Prusse et Autriche) et Benedetti rapporte que Bismarck presse le représentant russe à Berlin pour qu'il lui donne les disponibilités de Gortchakoff. Une troisième dépêche rapporte une discussion toujours avec Bismarck pendant laquelle ce dernier évoque le ministre des Affaires étrangères russe à propos d'un potentiel appui militaire des Russes à l'Italie dans le cas où la France viendrait au secours des Autrichiens face aux Italiens. Dans les deux dernières dépêches citant Gortchakoff, Benedetti rapporte les propos du représentant russe à Berlin sur les attitudes de son gouvernement face à divers sujets diplomatiques. Ces mentions montrent que Benedetti ne cite pas Gortchakoff à propos d'un événement particulier et important qui ne concernerait que la Prusse. De plus, les dépêches ne nomment Gortchakoff qu'à travers les propos du chancelier prussien ou ceux du représentant russe. Cela accrédite l'hypothèse qu'il existe une manière propre à chaque diplomate de présenter les informations recueillies dans les dépêches. Peut-être Benedetti a-t-il plus tendance à rapporter des propos ? Peut-être rapporte-t-il plus de détails ? On peut aussi penser plus simplement que Benedetti, par son style, emploie plus souvent des noms propres que ne le fait Gramont.

---

54 Voir les dépêches n°2455, n°2514 et n°2527 du tome 9 du recueil p.271, 342 et 351 ; la dépêche n°2599, tome 10, p.77 ; et la dépêche n°3542 tome 12 p.244.

## V. Analyse discursive et classification de Reinert

### A) Sous-corpus

Un autre sous-corpus a été constitué afin de mener une analyse textométrique de l'information diplomatique. Il est constitué de l'ensemble des lettres de diplomates français en poste durant la période (tomes 8 à 12), y compris celles comportant des crochets enserrant des résumés réalisés par les éditeurs du recueil. L'analyse étant orientée vers une meilleure compréhension du contenu de l'ensemble des dépêches du corpus, nous avons considéré que ces passages, qui souvent paraphrasent les textes d'origine, ne constituaient pas un biais suffisamment important pour être exclus des données. Cependant, les télégrammes, qui présentent une forme différente de celle des lettres, n'ont pas été intégrés à ce sous-corpus. Les données ont ensuite été importées dans le logiciel Iramuteq<sup>55</sup> avec plusieurs métadonnées associées : nom d'expéditeur, numéro de dépêche, numéro de page et d'autres caractéristiques (lettre particulière, confidentielle, ou faisant partie des négociations secrètes). Le sous-corpus a été soumis en premier lieu à des prétraitements au moment de son intégration. Il a été découpé en segments de textes. Une méthode de construction de segments de type « cooccurrences » (taille des segments : 40) a été retenue. Les textes ont ensuite été lemmatisés. On obtient ainsi des formes réduites qui seront considérées dans la classification soit comme des formes analysables (noms, verbes, adjectifs et adverbes appelés aussi mots pleins), soit comme des formes illustratives ou supplémentaires (prépositions, pronoms, conjonctions et auxiliaires appelés aussi mots-outils). Finalement, certains bigrammes (suite de deux chaînes de caractères faisant sens) ont été automatiquement réunis par colocation. Notre sous-corpus est constitué de 803 textes, divisés en 11 157 segments. Il comprend 10 224 lemmes, 2 640 formes actives et 1 337 formes supplémentaires.

---

55 Site du logiciel : <http://www.iramuteq.org/>

Pour des raisons pratiques le sous-corpus a été en réalité importé depuis TXM où des premières analyses avaient été réalisées

## B) Méthodes

### 1) Le logiciel Iramuteq

Iramuteq est une interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires. Les analyses qu'il propose sont fondées sur la méthode ALCESTE qui signifie « Analyse des Lexèmes Cooccurents dans un Ensemble de Segments de Texte ». Une fois les prétraitements effectués, la procédure repose sur trois étapes :

- on construit un tableau lexical dans lequel les lignes sont les segments de texte et les colonnes les formes actives, les formes supplémentaires et les métadonnées. À l'intersection d'une ligne et d'une colonne, on trouve un 1 si la forme (en colonne) est présente dans le segment de texte (en ligne) ou si la catégorie de la métadonnée est associée au texte d'où est issu le segment de texte.
- la classification est effectuée sur la partie du tableau lexical correspondant aux formes actives. Il s'agit d'une classification hiérarchique descendante réalisée à l'aide de bipartitions successives. Les classes obtenues sont aussi appelées « mondes lexicaux ». Il est possible d'effectuer une AFC sur les classes obtenues.
- divers outils d'interprétation sont proposés à l'utilisateur : dendrogrammes illustrés, plans d'AFC, mais aussi un tableau des profils qui liste les formes retenues dans chaque classe. Les mots-outils et les métadonnées permettent éventuellement d'illustrer les classes obtenues.

Pour notre analyse, nous avons effectué une classification de Reinert à partir de nos données. Après plusieurs tests sur les paramètres et sous-corpus, nous avons décidé de retenir quatre classes. Puis nous avons utilisé le dendrogramme, la visualisation de l'AFC et le tableau des profils pour interpréter les résultats. Le concordancier a été exploité dans un second temps pour effectuer des retours au texte.

### 2) Concordancier et retours aux textes

Le tableau des profils est un outil permettant d'étudier les formes de chaque classe. Il est

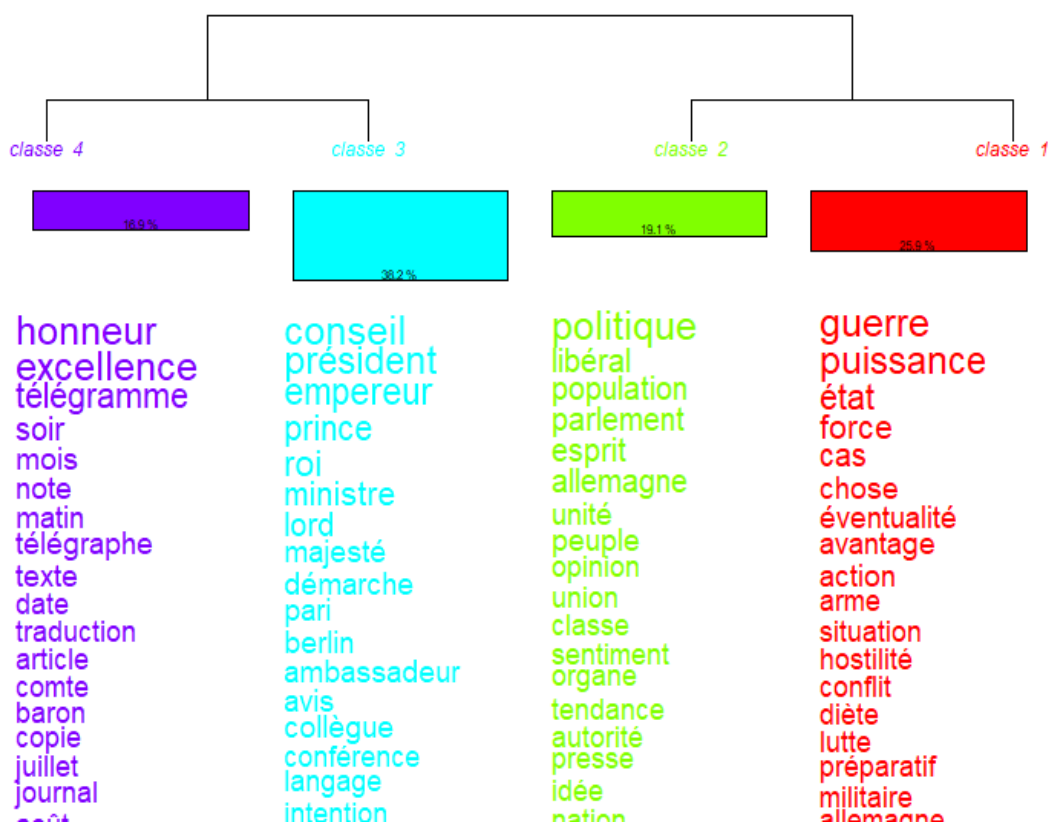
possible d'afficher tous les segments de texte se rapportant à une forme. Une liste de passages est ainsi générée avec pour chaque segment les métadonnées qui lui sont associées. L'étude de ce concordancier permet une première lecture avec un spectre large. Puis, grâce aux métadonnées et au script *retourtexte* que nous avons développé en Rmarkdown, nous avons effectué, pour affiner l'analyse, des retours au texte dans son intégralité. Étant donné les erreurs d'océrisation, il a aussi été dans certains cas utile de consulter les images du texte directement numérisées par Gallica.

## C) Résultats

### 1) Dendrogramme présentant les « mondes lexicaux » des dépêches diplomatiques

La figure 12 présente les 4 mondes lexicaux obtenus à la suite de la classification de Reinert.

Figure 12 – Mondes lexicaux issus de la classification de Reinert







## **D) Interprétation des « mondes lexicaux »**

Quatre classes se dégagent du processus de classification. Les classes 1 et 2 forment un premier groupe qui se distingue d'un deuxième groupe formé des classes 3 et 4. Les classes 1 et 2 semblent se rapporter au contenu thématique des dépêches diplomatiques, que celui-ci soit mentionné par l'intermédiaire d'un entretien, d'une conversation rapportée, d'un article de journal ou encore qu'il résulte d'une analyse synthétique et personnelle réalisée par le diplomate lui-même. La classe 1 se rapporte au thème de la guerre, du conflit et des rapports de force, ce qui n'est pas étonnant, étant donné que le corpus est centré sur l'année 1866 au moment où éclate la guerre austro-prussienne. Une lecture rapide à partir du concordancier du logiciel montre que les dépêches relatent l'« état » et la « force des choses ». Elles évoquent les « préparatifs » militaires, les « hostilités » qui sont déclenchées ou stoppées. Elles parlent aussi des « moyens » mis en œuvre dans le conflit. On cherche néanmoins dans les milieux diplomatiques une « solution », « pacifique », si possible pour éviter ou stopper le conflit. Sur ce thème, le rôle de la « Diète » et des acteurs du « Sud » de l'Allemagne ressort particulièrement. La classe 2 est liée à la précédente. Elle semble être celle du poids et de l'influence des masses et des opinions sur le conflit. Les dépêches de cette classe décrivent la position des « esprits » d'une contrée. Le terme « esprits » au pluriel se rapporte en effet souvent à cette définition. On se soucie ainsi de « l'influence » qui pourrait s'exercer sur ces « esprits » ou encore on remarque les signes d'amélioration « des esprits » et, au singulier cette fois, le degré d'hostilité de l'« esprit public » envers un pays. Les dépêches évoquent d'autre part le rôle « des masses » ou de la « masse » dans la crise. Les diplomates relèvent les positionnements des « classes populaires » « inférieures », « moyennes ». A l'opposé, ils s'intéressent aussi aux réactions des « classes lettrées », « élevées » ou encore à celles de la « classe aristocratique ». Le « sentiment national » ou « patriotique » se retrouve dans cette classe de segments de texte. Des « organes » de la « presse » qui représentent l'« opinion » sont aussi mentionnés. La question d'un « suffrage universel » ou « restreint » se pose dans la mesure où Bismarck prévoit une réforme sur ce point qui est destinée aux populations germaniques. Sur un autre sujet le monde diplomatique se demande s'il faut consulter ou non les populations des provinces danubiennes sur leur sort.

Les classes 3 et 4 forment un groupe différent, se rapprochant plus du travail des diplomates en lui-même, et donc de la construction de l'information diplomatique. La classe 3, qui est la plus

importante (38,2%), semble se rapporter à l'univers de l'oralité, des entretiens et des conversations entre acteurs diplomatiques. Il y est surtout question du rôle joué par les acteurs de la diplomatie : ministres, princes, cabinets, rois, reines, empereurs et ambassadeurs ou représentants diplomatiques. Le terme de « cour » revient souvent pour la Russie, la Bavière et la Prusse. Il représente ainsi une entité importante de ce monde lexical. Il en est de même pour les « Conseils » du « roi » ou des « ministres ». Les dépêches relatent des « entretiens » pendant lesquels les diplomates conversent et recueillent des « avis » et « intentions ». Les diplomates s'intéressent aussi « au langage » tenu par leurs interlocuteurs divers, y compris celui de leurs propres « collègues ». Ces entretiens sont souvent l'occasion de discuter des « démarches » entreprises par les différents pays pour avancer leurs pions sur le jeu diplomatique. La classe 4 semble plutôt renvoyer aux tâches routinières et administratives des diplomates. Les termes relatifs à l'écriture de la dépêche y sont aussi assez représentés. « Honneur » et « Excellence » sont caractéristiques des formules de politesse, d'apostrophes et de salutations qui sont régulièrement faites au ministre des Affaires étrangères. Les diplomates comparent des « rédactions », mentionnent des « textes » de « traductions », de « note ». Ils accusent aussi dans leur correspondance de la « réception » d'une « copie » ou transmettent eux-mêmes une « copie ». Des termes se rapportant à la presse comme document sont aussi présents dans la classe 4. Les dépêches diplomatiques parlent d'« articles » de « gazettes », de « journaux » ou du « moniteur » local. Des termes précisent aussi le moment de l'écriture ou de la « réception » avec les mots « soir », « nuit », « matin » ou encore les moyens de transmission de documents comme le « télégraphe », la « poste », les « plis », « courriers » et « lettres ». La classe 4 comprend aussi beaucoup de segments de textes provenant de dépêches envoyées durant des négociations impliquant des textes écrits : « convention », « signature », « autographe », « pièce », « article » (au sens juridique), « annexe ».

## VI. *La construction de l'information diplomatique*

En nous appuyant sur les résultats de la classification et sur les outils d'exploration qui nous permettent de retourner aux textes dans leur intégralité, nous avons pu, dans cette dernière partie, étudier plus en détail la construction et la transmission de l'information dans la correspondance et leur incidence sur l'activité diplomatique.

## A) Conversation, sociabilité et sources diplomatiques

### 1) Les réseaux de l'information diplomatique officielle

La pratique de la lecture des dépêches diplomatiques et l'étude plus particulière des contextes des lemmes de la classe 3 de notre classification montrent que les diplomates se renseignent le plus souvent auprès de leurs collègues mais aussi plus largement à l'intérieur d'un réseau de personnalités influentes qui vivent en général dans le pays d'exercice du diplomate. Le circuit officiel de l'information, nous l'avons déjà mentionné dans l'état de l'art (cf. I), fonctionne essentiellement sur les rapports qui sont rédigés par les diplomates à la suite de conversations qu'ils ont pu avoir avec le ministre en charge des Affaires étrangères du poste dans lequel ils exercent. « Ayant été reçu avant-hier par le Président du Conseil, je le trouvai occupé à examiner les dispositions de la loi qui fut élaborée en 1849 pour l'élection des Députés au Parlement allemand, et il voulut bien s'en entretenir un instant avec moi. »<sup>56</sup> explique par exemple Benedetti, l'ambassadeur français à Berlin. Ces rencontres sont régulières, mais parfois un événement ou une occasion peuvent amener le diplomate à rechercher un entretien qui n'était pas prévu. Les diplomates français puisent ainsi le maximum d'informations pour les envoyer à Paris au Quai d'Orsay où les agents de l'administration centrale effectuent des tris, des classements, des synthèses afin que le ministre des Affaires étrangères puisse arrêter ses positions politiques. Les villes où se trouvent ambassades et légations sont aussi des lieux de centralisation de l'information, puisque sur le même schéma, les gouvernements étrangers recueillent aussi les informations venant de leur propre réseau diplomatique. « Toutes les nouvelles qui arrivent au Prince Gortchakoff lui donnent à penser qu'une bataille va être livrée sous les murs de Vienne »<sup>57</sup>, annonce le Baron de Talleyrand, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, peu après la défaite autrichienne à Sadowa.

Le Quai d'Orsay peut s'appuyer sur ses diplomates à l'étranger pour confirmer ou infirmer des informations en sa possession. C'est ce que fait le Prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur à

---

<sup>56</sup> *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, publié par le Ministère des Affaires étrangères, Paris, G. Fincker, 1910-1932, vol. 10, n°2597, p. 70.

<sup>57</sup> *Les origines*, vol. 11, n°2996, p. 48.

Londres, quand, dans un entretien<sup>58</sup> avec Lord Clarendon, Principal Secrétaire d'État pour les Affaires étrangères anglaises, il cherche à confronter les informations de l'agent anglais en poste dans les principautés danubiennes avec celles envoyées par l'agent français. Ainsi, si le gouvernement du poste a une position amicale envers la France au moment où une recherche d'information précise est faite, cela peut faciliter la position du diplomate. Le Quai d'Orsay peut aussi donner des informations qu'il détient à un autre pays dans le cadre de rapprochements et de négociations. C'est ce qui se passe avec Berlin à la fin du mois de juillet quand la France espère obtenir des compensations territoriales de la part de la Prusse. Lefèbvre de Béhaine, chargé d'affaires français à Berlin, dans une de ses lettres<sup>59</sup>, transmet les remerciements du Cabinet de Berlin pour la transmission par le gouvernement français d'informations venant des postes français d'Orient. Des informations venant d'un poste peuvent aussi être relativisées par celles d'un autre poste. Dans le contexte de montée à la guerre, le 21 mars, Vincent Benedetti fait remonter l'agitation de Berlin qui dénonce des préparatifs de guerre effectués par les Autrichiens<sup>60</sup>, alors que quelques jours plus tard, dans une lettre<sup>61</sup> écrite le 1er avril, le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne, confirme à son ministre que l'Autriche ne semble pas se préparer sérieusement à la guerre, et donne des explications concernant différents mouvements de troupes.

## 2) La sociabilité diplomatique : de l'officialité aux secrets

Les diplomates français ne recueillent pas seulement les renseignements de leurs entretiens auprès du ministre du poste en charge des affaires étrangères. La vie du diplomate est aussi ponctuée par de nombreux échanges, plus ou moins formels, que celui-ci peut avoir avec ses différents « collègues », autrement dit, les autres représentants étrangers qui exercent dans son poste. La plupart du temps, le diplomate nomme clairement sa source mais à d'autres moments il peut être plus évasif. Vincent Benedetti explique dans une de ses lettres<sup>62</sup> qu'« un de [ses] Collègues allemands » a reçu une pièce « communiquée à son Gouvernement » et qu'il lui en a apporté « à l'instant une traduction analytique ». Par ailleurs, début avril, la position française est officiellement celle de la neutralité stricte face aux deux puissances germaniques, mais dans le même temps Napoléon III pratique une forme de diplomatie parallèle pour favoriser des compensations

---

58 *Les origines*, vol. 8, n°1952, p. 93.

59 *Les origines*, vol. 11, n°3174, p. 243.

60 *Les origines*, vol. 8, n°1924, p. 43.

61 *Les origines*, vol. 8, n°1984, p. 138.

62 *Les origines*, vol. 8, n°1947, p. 77.

territoriales à la France en cas de victoire prussienne. Le Duc de Gramont, depuis Vienne, n'est pas au courant de ces démarches, il rapporte donc des « bruits » sur une possible alliance franco-prussienne. Il suggère que ceux sont « les représentants des Cours allemandes » qui sont à l'origine de ces informations. Il suppose également que ce sont les mêmes sources qui s'inquiètent de la position de la Russie qui aurait assuré à la Prusse d'intervenir militairement pour la soutenir si celle-ci voyait le conflit tourner en sa défaveur<sup>63</sup>.

Les confidences et les secrets animent beaucoup le microcosme diplomatique. Dans une grande partie de leur correspondance, les diplomates français utilisent le « on » pour formuler l'origine de leurs informations. Par exemple, dans sa dépêche du 7 juin<sup>64</sup>, le baron de Malaret, ministre plénipotentiaire de la France à Florence, utilise le « on » à de nombreuses reprises pour décrire la position italienne à l'égard de la politique impériale française. Qui est ce « on » ? Il peut aussi bien se rapporter à certains articles de journaux influents dans l'opinion qu'à des conversations que le diplomate a eues ici ou là avec des acteurs dont il ne souhaite pas donner l'identité. Peut-être se rapporte-t-il aussi à des informations incertaines colportées par d'autres connaissances du diplomate ? Parfois le « on » désigne une incertitude sur la provenance ou la fiabilité de l'information. Le comte d'Astorg, ministre français à Darmstadt, écrit le 16 juin<sup>65</sup> : « On est frappé, même dans la société politique, de voir que les Prussiens ont dégarni de troupes, déjà depuis une quinzaine de jours, leurs provinces rhénanes. » Le diplomate fait ici une distinction intéressante : « même dans la société politique ». Cela montre que le « on » se réfère à une atmosphère générale du pays, un mélange d'opinions diverses, d'un grand nombre presque en opposition avec la « société politique », dont le terme renvoie à quelques personnes, à une élite, dont la mention donne du crédit aux informations incertaines qui circulent. Le secret, les confidences et les rumeurs imprègnent donc certains rapports diplomatiques. Le duc de Gramont reçoit également « par hasard » « une confidence » sur le « déplaisir » de Bismarck au moment où celui-ci s'est résolu à inclure dans les préliminaires de paix de Nikolsbourg une consultation des populations du Sleswig sur leur sort<sup>66</sup>. Le Baron d'Avril, agent diplomatique français à Bucarest, parle, au début du corpus, à propos du Prince de Hohenzollern, qui est pressenti pour être installé à la tête des provinces danubiennes, « des personnes qui puisent leurs inspirations à l'Agence de Russie » et qui « disent dans les salons que le Prince Charles de Hohenzollern doit épouser une Grande-Duchesse de Leuchtenberg ». Toujours

---

63 *Les origines*, vol. 8, n°2000, p. 167.

64 *Les origines*, vol. 10, n°2589, p. 61.

65 *Les origines*, vol. 10, n°2717, p. 194. La dépêche est entre crochets dans le recueil, elle a donc été résumée. Il semble bien néanmoins étant donné la tournure de la phrase que les éditeurs ont paraphrasé la dépêche originale. Le vocabulaire employé est d'ailleurs proche de celui que l'on peut trouver dans d'autres dépêches sans crochets.

66 *Les origines*, vol. 12, n°3410, p. 105.

dans la même dépêche, il ajoute sur un autre sujet et sans préciser de qui il s'agit, que « beaucoup de gens voudraient » que la France « encourag[e] le Gouvernement actuel à se débarrasser de l'élément rouge ou à le neutraliser »<sup>67</sup>. Les indices laissés dans les dépêches sur les sources du secret sont donc plus ou moins précis. Qui sont donc les sources anonymes des diplomates ? Dans les deux exemples précédents, le duc de Gramont semble avoir reçu un renseignement d'une personne présente directement aux négociations ou bien de quelqu'un ayant un contact sur le terrain. Le baron d'Avril mentionne l'agent de Russie et les salons. Il semble bien qu'il s'agisse du milieu diplomatique local et des discussions régulières qu'il occasionne.

Des dépêches nous renseignent aussi sur la pratique du secret par les diplomates français et donnent, en miroir, des éclaircissements sur la question. Le Baron de Forth-Rouen, ministre français à Dresde, rapporte à propos de son interlocuteur, le Baron de Beust, ministre de Saxe, que celui-ci doit bientôt partir pour la conférence des États allemands qui doit se tenir prochainement à Bamberg<sup>68</sup>. Le diplomate français explique qu'il a rappelé à Beust qu'il n'était pas en mesure de lui communiquer une lettre du Quai d'Orsay précisant les positions françaises. Cependant, il a insinué au ministre de Saxe « dans des limites extrêmement restreintes et de façon à ne pas [le] compromettre », que celui-ci pouvait « profiter de [son] indiscretion pour faire connaître [les impressions de Paris] à ceux de ses Collègues dont il est le plus sûr ». Il semble ici que l'indiscretion est à l'initiative du diplomate français. Celui-ci, lorsqu'il précise dans son rapport que l'information doit être transmise aux diplomates dont Beust « est le plus sûr », révèle l'importance de la confiance et des rapports personnels dans la diffusion de l'information diplomatique. Pour rassurer son supérieur hiérarchique sur cette confiance, le ministre plénipotentiaire à Dresde, ajoute à la fin de sa lettre : « Le Baron de Beust étant intéressé lui-même à ne pas avouer qu'il me tient au courant de ce dont on est convenu de ne pas parler, n'usera qu'avec beaucoup de prudence de l'autorisation que je lui ai donnée. » La divulgation des positionnements officieux d'un diplomate peut aussi mettre celui-ci en difficulté vis-à-vis de son gouvernement. C'est le cas pour le comte de Damrémont, ministre à Stuttgart, qui dans une lettre justifie sa position<sup>69</sup>. Il y mentionne le fait que M. Varnbüler, ministre du roi et des affaires étrangères de son poste, semble avoir écrit à l'ambassadeur autrichien à Paris pour souligner les contradictions et la partialité de son discours dans les salons de Stuttgart, et notamment une position trop favorable à la Prusse. Le diplomate français relate également que son collègue, le Baron de Handel, ministre autrichien à Stuttgart, « aurait écrit dans ce sens à Vienne ». Parfois, un diplomate peut aussi souhaiter que sa source reste

---

67 *Les origines*, vol. 8, n°2141, p. 337.

68 *Les origines*, vol. 9, n°2328, p. 112.

69 *Les origines*, vol. 10, n°2784, p. 242.

secrète pour pouvoir continuer à recevoir des informations de sa part. L'agent français à Bucarest écrit le 20 avril<sup>70</sup> à propos de son collègue M. de Saint-Pierre, l'agent russe auprès des provinces danubiennes, que celui-ci, « suivant son habitude (...) parle peu » ; or, quelques jours plus tard, le 7 mai<sup>71</sup>, il écrit cette fois à son sujet : « M. de Saint-Pierre parle, depuis quelque temps, avec plus d'abandon qu'il n'a l'habitude d'en montrer ». Le diplomate français a en effet obtenu grâce à lui des informations sur la politique prussienne dans les provinces danubiennes. Il précise alors à son supérieur au Quai d'Orsay : « je prendrai la liberté de dire à Votre Excellence que ce renseignement m'a été donné sous le sceau du secret par ce Collègue très timoré, dont je tiens à ne pas arrêter les difficiles épanchements. » Le baron d'Avril demande ici de la discrétion sur la source de son information afin de continuer à recevoir des renseignements par son intermédiaire.

### 3) D'autres sources plus politiques

Si la grande majorité des informations relatées par les diplomates semble venir du cercle des représentants diplomatiques de la ville du poste dans lequel ils exercent, d'autres membres de l'élite politique et sociale peuvent également être des sources. Le comte de La Rochefoucauld, chargé d'Affaires à Darmstadt en août, évoque dans son rapport des conversations qu'il a pu avoir avec des « personnages du pays »<sup>72</sup>. Cette acception reste vague mais elle laisse penser que ses interlocuteurs dépassent le cercle restreint des représentants étrangers de son poste. Le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire de France à Hanovre, parle en avril de l'inéluctabilité de la guerre, et pour cela il s'appuie sur les dires d'« un des personnages les plus éminents de la Prusse » qu'il qualifie aussi d'« homme d'État »<sup>73</sup>. Cela montre ici l'utilité du réseau diplomatique des petits États allemands puisque l'un des représentants français y exerçant a pu lui aussi s'entretenir avec un membre éminent de la Prusse. Il y a là une forme de diversification des canaux d'information du Quai d'Orsay. Depuis l'Autriche cette fois, le duc de Gramont reporte dans une de ses lettres<sup>74</sup> l'état des négociations de la convention secrète engageant le gouvernement de Vienne à céder la Vénétie à la France à l'issue du conflit. Il commente alors les paragraphes d'un document de négociation et affirme à propos d'une clause qu'il n'est pas possible selon lui qu'elle heurte les intérêts italiens. Pour appuyer sa position, il écrit : « j'en ai reçu moi-même l'assurance verbale, en maintes

---

70 *Les origines*, vol. 8, n°2097, p. 292.

71 *Les origines*, vol. 9, n°2270, p. 42.

72 *Les origines*, vol. 12, n°3511, p. 203.

73 *Les origines*, vol. 8, n°2018, p. 191.

74 *Les origines*, vol. 10, n°2661, p. 142.



occasions, de personnages très influents et très haut placés dans le Gouvernement italien. » L'ambassadeur fait sûrement allusion à son propre réseau personnel. En effet, avant d'être en poste à Vienne, le duc a été accrédité comme ministre plénipotentiaire à Turin (1853-1857) puis comme ambassadeur à Rome (1857-1861). Durant ses années passées en Italie, il a pu tisser des relations personnelles avec des membres importants du monde politique local. Le marquis de Cadore, ministre français à Karlsruhe, rapporte de son côté que le grand-duché de Bade a accepté de répondre favorablement à la demande de secours faite par la Saxe aux débuts des hostilités. Le diplomate explique que les ministres du grand-duc ont eu beaucoup de mal à le convaincre de rompre avec la Prusse et qu'ils auraient même, pour y arriver, menacé de démissionner<sup>75</sup>. Il est possible dans ce contexte que cette information de politique intérieure émane d'une source interne au gouvernement du grand-duché. Plus tard, à la fin du mois de juillet, au moment où la France hésite entre médiation armée ou pacifique, Lefèbvre de Béhaine relate depuis Berlin<sup>76</sup> des informations sur une réunion entre le ministre de l'intérieur de Prusse et divers « personnages » issus des milieux patriotiques allemands. Officiellement, il s'agit d'évoquer un futur Parlement national allemand, mais selon « une source très sûre » du diplomate français, la rencontre serait « surtout dictée par la crainte d[']une intervention » française, et viserait à « concerter une puissante agitation populaire » en représailles dans l'éventualité où la France opterait pour la médiation armée. Ici encore, il est plausible que cette information ait été livrée directement par un membre du gouvernement prussien ou par un proche du Cabinet.

#### 4) Le réseau des cours européennes

A l'époque, des envoyés en mission diplomatique peuvent être mandatés par les souverains européens pour engager des discussions secrètes ou transmettre des informations officielles. Ils sillonnent alors les différentes villes d'Europe pour mener à bien leur mission. Leurs déplacements peuvent être repérés par les diplomates en poste. Le colonel Schweinitz, par exemple, semble, durant la période, jouer le rôle d'intermédiaire entre la cour de Russie et le roi de Prusse pour le compte de ce dernier. Il est mentionné dans un rapport de Vincent Benedetti datant du 5 avril. A ce moment, le colonel est attaché militaire à la légation de Prusse à Saint-Pétersbourg. L'ambassadeur de France à Berlin parle de son arrivée à Berlin et du fait que celui-ci est en possession d'une lettre

---

<sup>75</sup> *Les origines*, vol. 10, n°2754, p. 220.

<sup>76</sup> *Les origines*, vol. 11, n°3115, p. 174.

de la part de l'Empereur russe pour le roi de Prusse. Cet événement est d'ailleurs à l'origine de rumeurs, et Vincent Benedetti écrit ainsi à son ministre : « je m'abstiens de vous rapporter les conjectures auxquelles donne nécessairement lieu cet incident : on en forme de toute nature »<sup>77</sup>. Quelques mois plus tard, le 14 juillet, c'est l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg qui relate la venue du même colonel Schweinitz<sup>78</sup>. Il officie cette fois, selon les dires de l'ambassadeur, comme aide de camp du roi de Prusse et arrive muni d'une lettre pour l'Empereur russe. Le baron de Talleyrand donne alors dans la suite de sa dépêche une précision sur les liens qui unissent les souverains de Russie et de Prusse :

« Votre Excellence sait que la correspondance entre l'Empereur [de Russie] et son oncle [le roi de Prusse] ne s'est jamais ralentie : aussitôt après la bataille de Sadowa, le Roi de Prusse n'avait pas manqué d'annoncer par le télégraphe à S. M. Impériale la victoire qu'il venait de remporter, et l'on m'assure que les félicitations de l'Empereur avaient été accompagnées d'un chaleureux appel à la générosité du vainqueur en faveur du vaincu ; c'est la réponse à ce message que M. de Schweinitz est venu apporter. »

En mai, c'est Antoine Gablentz, frère du gouverneur autrichien du Holstein, naturalisé Prussien, qui effectue des trajets entre Vienne et Berlin pour tenter une ultime conciliation entre les deux puissances. Le 12 mai, le comte de Bondy, ministre français à Cassel, rapporte « une dernière tentative » de la part du Cabinet de Berlin « pour régler sans coup férir la question des duchés »<sup>79</sup>. Le représentant français, sans le savoir, fait en réalité référence à cette négociation secrète qui se fait alors par l'intermédiaire de Gablentz.

Côté français, c'est le prince Napoléon qui part à partir de février en mission diplomatique en Italie pour le compte de Napoléon III afin de sonder les intentions des Italiens sur le conflit qui risque d'opposer la Prusse et l'Autriche. L'envoyé en mission y reste de nombreux jours pour notamment communiquer secrètement, et en parallèle de la politique officielle du Quai d'Orsay, la bienveillance de l'Empereur vis-à-vis des ambitions italiennes. Ces déplacements du Prince sont eux aussi repérés par certains diplomates français. Le baron de Malaret, ministre français à Florence,

---

77 *Les origines*, vol. 8, n°2007, p. 174.

78 *Les origines*, vol. 11, n°2996, p. 48.

79 *Les origines*, vol. 9, n°2326, p. 110.

consigne dans plusieurs de ses dépêches les activités du prince en Italie<sup>80</sup>. Le 16 mars<sup>81</sup>, il écrit à son sujet :

« Le Prince Napoléon a quitté ce matin Florence pour se rendre directement à Paris par Marseille. Pendant son court séjour, S. A. Impériale m'a semblé plus préoccupée d'arts que de politique. Elle a cependant reçu ici les hommages qui lui sont dus, et, en s'entretenant avec la plupart des hommes considérables de tous les partis, elle a pu se rendre compte des difficultés intérieures que j'ai eu souvent l'occasion de signaler à Votre Excellence. »

Ce passage est intéressant puisqu'il témoigne d'une chose. Le diplomate en poste renseigne également sur le comportement d'un de ses compatriotes les plus éminents. Cela suppose une importante fidélité, une confiance en sa hiérarchie ou peut-être une volonté de bien faire. Le baron prend néanmoins des risques, car à en croire les éditeurs du recueil, il s'agit d'une lettre officielle et non confidentielle et celle-ci aurait pu être rendue publique.

D'autres acteurs entrent en jeu dans la circulation des informations au sein des cours souveraines européennes. A Saint-Pétersbourg, le Baron de Talleyrand évoque par exemple dans une de ses lettres des « bruits de palais »<sup>82</sup>. Cette qualification suppose la diffusion de rumeurs, mais aussi d'informations, parmi les membres de la cour impériale russe. Début juin, Vincent Benedetti écrit<sup>83</sup> que le Grand-Duc d'Oldenbourg a donné à son représentant à Berlin une information sur Olga Nikolaïevna qui est alors reine du Wurtemberg. De retour d'un voyage en Russie, en passant par Vienne, elle aurait délivré à l'Empereur d'Autriche un message de la part de l'Empereur de Russie, donnant « l'assurance formelle » à l'Autriche du « concours [des] armes » russes dans le cas où l'Italie prendrait l'initiative des hostilités et serait secourue par la France. La reine Olga est en fait la sœur d'Alexandre II, l'empereur de Russie, et est aussi la nièce du roi de Prusse Guillaume Ier. Ses liens familiaux lui permettent donc de faire passer des communications, voire même d'exercer une certaine influence. Le comte de Reculot, ministre français à Francfort, écrit dans sa lettre du 19 juillet<sup>84</sup> qu'il a passé vingt-quatre heures à Stuttgart où il a pu s'entretenir avec les souverains de Wurtemberg. Il dit à propos de la reine Olga qu'« elle cause d'avantage » que le roi et que, comme à

---

80 Le ministre de France à Florence évoque à plusieurs reprises la présence du prince et ses relations avec lui. Sans être exhaustif sur cette aspect voir la dépêche n°1899 p.9 du vol.8, et dans le vol.11, les dépêches n°3085 p.144, n°3162 p.229, n°3229 p.301 et n°3280 p.363.

81 *Les origines*, vol. 8, n°1899, p. 9.

82 *Les origines*, vol. 8, n°2036, p. 461.

83 *Les origines*, vol. 10, n°2599, p. 77.

84 *Les origines*, vol. 11, n°3055, p. 116.

son habitude, « elle a daigné [lui] donné des marques de confiance ». Le diplomate français cite alors les propos de la reine puisqu'il a pu s'entretenir en privé avec elle. Celle-ci lui fait part de ses inquiétudes sur la montée en puissance de la Prusse et livre son analyse de la situation diplomatique et politique :

« toutes les combinaisons aboutiront forcément au même résultat, à la domination complète de la Prusse sur les États allemands, autant dire à la médiatisation de fait de tous les Souverains (...) Qui empêchera de faire en Allemagne ce qu'on a fait en Italie ? (...). Aujourd'hui, [les États du sud de l'Allemagne] sont en mesure d'aider la France dans une entreprise qui peut être considérée comme étant d'ordre général ; dans deux ans, dans six mois peut-être, ils seront obligés de suivre le mouvement que leur imprimera la Prusse et de tourner leurs forces contre la seule Puissance qui pourrait les sauver ; car, soyez-en certain, je le sais, c'est par une guerre avec la France que M. de Bismarck compte établir l'unité définitive de l'Allemagne. »

Pour pouvoir tenir un tel discours, la reine de Wurtemberg s'intéresse nécessairement aux affaires politiques. Elle semble également coutumière des discussions sur la diplomatie et les affaires internationales. Elle affirme également au comte Reculot ne pas comprendre la politique russe : « avant mon départ, mon frère semblait partager ma manière de voir et, à présent, tout paraît changé. » Elle ajoute enfin que « depuis que le chemin de fer pour Cracovie est aux mains des Prussiens », elle est obligée « d'écrire par l'entremise de M. de Budberg » (l'ambassadeur de Russie à Paris). La reine Olga transmet donc régulièrement des messages et elle a le souci de leur confidentialité. Elle semble également véritablement impliquée et concernée par les affaires politiques de son royaume.

Fin juillet, Lefèbvre de Béhaine, chargé d'affaires à Berlin, relate ses entretiens avec le baron de Mohrenheim, un conseiller à la Légation de Russie. Dans une première lettre confidentielle<sup>85</sup>, le diplomate français explique avoir été informé discrètement par cet acteur officieux du souhait de la Russie d'opérer un rapprochement avec la France. Un jour plus tard, dans une seconde lettre confidentielle<sup>86</sup>, le chargé d'affaires rapporte une nouvelle conversation avec le baron. Cette fois, ce dernier a laissé entendre au diplomate qu'il serait bien vu dans certains milieux russes que l'ambassadeur de France près de Saint-Pétersbourg soit remplacé par un nouveau diplomate. Il évoque le prince de la Tour d'Auvergne pour ce poste. Il ajoute, toujours selon Lefèbvre de Béhaine

---

85 *Les origines*, vol. 11, n°3177, p. 246.

86 *Les origines*, vol. 11, n°3195, p. 268.

qui retranscrit ses propos, que cela pourrait renforcer la position de l'Impératrice qui « a souvent à dire son mot » et dont la « part d'influence est grande ». Si la souveraine n'est peut-être pas à l'origine de cette démarche, elle est néanmoins présentée dans cette dépêche comme ayant un pouvoir important dans le monde de la diplomatie russe.

#### 5) le réseau consulaire

Les consuls français ont également leurs réseaux d'informations. Ces représentants sont officiellement chargés des affaires commerciales. Pourtant, il arrive dans la pratique qu'ils envoient des informations politiques au Quai d'Orsay. Au cours de notre période c'est le cas du consul français à Milan, Dieudé Défly, dont la correspondance fourmille de détails sur la situation politique entre l'Italie et l'Autriche. Il parle dans une de ses lettres du travail effectué par ses « agents de communication ». Le 21 mars, son « agent secret », dit-il à Drouyn de Lhuys, lui « affirme que Garibaldi doit se rendre très prochainement en Angleterre, où il trouvera les fonds nécessaires pour son expédition »<sup>87</sup>. Trois mois plus tard, il semble que ce soit le même agent qui lui envoie des renseignements. Le consul transmet alors directement le message dans une dépêche à destination du Quai d'Orsay<sup>88</sup>. Cette lettre donne des éléments sur l'arrivée d'un envoyé du roi d'Italie au camp de Garibaldi qui demande au général « de révolutionner » le Trentin, le Frioul et Vérone « pendant la durée des protocoles diplomatiques ». Elle semble indiquer que l'agent en question a pu infiltrer le « camp de Garibaldi ». Dieudé Défly dit aussi ne pas être en capacité de vérifier l'information. En post-scriptum il précise : « je n'ai pas cru qu'il fût bien nécessaire d'envoyer cette dépêche à Florence ». Les consuls sont en temps normal en effet tenus d'envoyer leur correspondance au poste diplomatique dont ils dépendent et dans cet exemple, il s'agit de la Légation de Florence. Le consul Défly n'a peut-être pas jugé nécessaire de transmettre l'information à Florence parce que celle-ci est douteuse. D'un autre côté, maintenir une communication directe et personnelle avec le ministre des Affaires étrangères renforce son influence et peut l'aider à évoluer dans la carrière.

Les sources du consul de Milan ne proviennent pas uniquement des agents de son consulat ou d'autres personnes à sa solde. Il est possible également que l'élite commerciale de la ville où il exerce lui fournisse des renseignements. Ainsi l'information qui arrive au Quai d'Orsay soit par

---

87 *Les origines*, vol. 8, n°1928, p. 52.

88 *Les origines*, vol. 10, n°2922, p. 366.

l'intermédiaire du poste diplomatique dont dépend un consulat, soit directement depuis le consulat lui-même, peut être différente de celle envoyée par les légations et ambassades. Au début du mois d'avril, le baron d'Avril est nommé consul général intérimaire et agent diplomatique à Bucarest. Un agent du consulat, Tillos, procède le 19 avril à la remise du service au baron. Le lendemain, ce dernier écrit au Quai d'Orsay en précisant qu'il a été introduit à la « réunion des Consuls qui a lieu chaque semaine »<sup>89</sup>. Ce rassemblement est un moment d'échanges d'informations entre plusieurs consuls du même pays ou de la même aire géographique. Dans sa dépêche du 23 mai<sup>90</sup>, le baron d'Avril transmet des informations venant de Constantinople sur la question des provinces danubiennes. Il relève également « la très grande réserve » des consuls depuis l'arrivée du prince Charles de Hoenzeollern sur le territoire roumain. Les consuls ont donc aussi parfois leur mot à dire sur les événements diplomatiques et politiques. Les informations qui viennent des consulats sont évidemment utilisées par le Quai d'Orsay. Dans une lettre du baron de Talleyrand, celui-ci explique que le prince Gortchakoff, ministre russe des Affaires étrangères, a contesté les prétentions unionistes de la Moldavie<sup>91</sup>. Pour argumenter, le ministre dit à l'ambassadeur de France que les rapports de ses agents sont sur cette question en « contradiction flagrante » avec ceux des consuls français. Dans ce cas, les rapports consulaires français ont donc bien été utilisés pour définir un argumentaire politique.

## **B) Exploitation et transmission de l'information diplomatique**

### 1) Information et comportements

Le recueil et l'évaluation des renseignements déterminent de nombreux aspects de la pratique professionnelle des diplomates. Ces derniers, nous l'avons déjà vu, doivent évaluer les informations qu'ils reçoivent. Vincent Benedetti, avant le début du conflit, relate depuis Berlin la signature d'ordres de mobilisation par le roi de Prusse<sup>92</sup>. Il ajoute à sa lettre un post-scriptum précisant qu'il « ne saurait garantir l'exactitude de cette information, ni, dans le cas où elle serait

---

89 *Les origines*, vol. 8, n°2097, p. 292.

90 *Les origines*, vol. 9, n°2423, p. 239.

91 *Les origines*, vol. 8, n°2183, p. 394.

92 *Les origines*, vol. 8, n°1947, p. 77.

fondée, si ces ordres seront immédiatement exécutés ». Ce travail d'analyse préalable de l'information est très souvent réalisé dans les dépêches et les diplomates hésitent parfois à envoyer des informations qui sont sujettes à caution. Le diplomate est aussi dans d'autres cas amené à évaluer le comportement de ses interlocuteurs. Pour cela il faut dans la mesure du possible qu'il ait une bonne connaissance de leur personnalité et de leurs habitudes. Le baron d'Avril, à Bucarest, relève dans sa correspondance que le Prince Brancovano, un aristocrate influent en Valachie, lui paraît « fort au courant des instructions contenues » dans une dépêche que le Quai d'Orsay a envoyée au poste de Roumanie<sup>93</sup>. Vincent Benedetti, de son côté, reçoit de la part de son collègue russe une information sur la venue du prince de Hoenzollern en Roumanie. Il se pose alors cette question dans son courrier<sup>94</sup> : « Les déclarations que lui a faites M. de Bismarck et qu'il est venu me rapporter avec un empressement qui n'est pas dans ses habitudes ont-elles été calculées pour dissimuler une entente, et M. d'Oubril ne me les a-t-il communiquées que pour qu'elles vous fussent connues sans retard ? ». Cette interrogation soulève l'idée qu'il peut y avoir une connivence dissimulée entre le ministre chancelier Bismarck et le diplomate russe sur la question des provinces danubiennes. Dans cette même lettre datée du 22 mai, l'ambassadeur de France à Berlin dit qu'il tombe par hasard sur le général italien Govone<sup>95</sup> au moment où celui-ci sort du cabinet de Bismarck. Pourtant, le représentant italien à Berlin ne l'a pas prévenu de son retour. Il interroge alors le général qui lui fait une réponse évasive et n'obtient pas non plus de réponse satisfaisante auprès de Bismarck sur la venue de l'officier italien. Il fait alors l'hypothèse dans sa dépêche que la rencontre aurait pu être motivée par une volonté de modifier le traité d'alliance italo-prussienne en y ajoutant des clauses qui iraient à l'encontre des intérêts français. Dans cet exemple, le diplomate bénéficie du hasard de la situation ; néanmoins le contexte l'oblige à adapter son comportement et à cultiver ses intuitions.

Le comte de Bondy, ministre français à Cassel, donne dans sa correspondance un faisceau d'indices étayant la montée des sentiments anti-prussiens dans L'Électorat de Hesse-Cassel. Il relate notamment dans deux dépêches<sup>96</sup> écrites au mois de mai 1866 le limogeage du ministre de la guerre réputé partisan des intérêts de la Prusse, mais aussi deux entrevues secrètes dans le parc de Wilhelmshöhe entre L'Électeur et le représentant diplomatique de l'Autriche. Ces entretiens préparent, selon ses renseignements, la venue d'un émissaire envoyé par Vienne. C'est par les confidences du général Roeder, représentant de la Prusse en Hesse, que le diplomate français a pu les obtenir. Dans cet exemple, le comte de Bondy semble avoir tiré parti de la position de neutralité

---

93 *Les origines*, vol. 8, n°2129, p. 326.

94 *Les origines*, vol. 9, n°2414, p. 226.

95 Govone est missionné depuis mars par le gouvernement italien pour négocier une alliance avec la Prusse

96 *Les origines*, vol. 9, n°2416, p. 231 et n°2424 p.240

de la France et de la mise à l'écart du représentant de la Prusse pour obtenir des informations.

## 2) Le traitement de l'information

Les diplomates, en grande majorité, se contentent de rapporter des informations, surtout celles obtenues lors de leurs entretiens réguliers avec le ministre responsable des Affaires étrangères du poste. Par moment, la personnalité, l'accumulation d'informations, la pratique et l'expérience du terrain les mettent en position d'éclairer leur gouvernement et de livrer des analyses plus personnelles sur la situation diplomatique générale. Ces commentaires sont faits à partir de la synthèse des informations qu'ils reçoivent et échangent. La plupart du temps, il s'agit pour eux de décrire un état de l'opinion du pays dans lequel ils vivent, d'où l'importante utilisation du « on » pour ce genre de description. C'est une part non négligeable du travail du diplomate qui doit amener son gouvernement à avoir une compréhension profonde du pays où il exerce pour anticiper ses évolutions politiques. Parfois l'analyse est plus poussée et le diplomate sait en général qu'il sort de son rôle et le précise dans sa lettre. Après l'arrêt des hostilités au mois d'août, le comte de La Rochefoucauld, chargé d'affaires à Darmstadt, se lance à plusieurs reprises, dans sa correspondance, dans de longues analyses sur la menace prussienne et la nécessité de soutenir les États du sud de l'Allemagne. Il finit un de ses courriers par ce paragraphe qui appelle à l'indulgence du ministre étant donné la teneur engagée de ses propos<sup>97</sup> :

« En terminant, je renouvelle l'appel que j'ai fait en commençant à la bienveillance de Votre Excellence : mes convictions profondes ont peut-être donné à mes expressions une forme énergique et arrêtée dont je lui demande pardon ; mais le moment me paraît solennel, et, si mes prévisions venaient à se confirmer, je me reprocherais encore plus que vous ne pourriez le faire, Monsieur le Ministre, de ne pas vous avoir franchement exprimé mon opinion, et de ne pas vous avoir exactement renseigné sur les tendances dont je suis le témoin et dont, depuis mon enfance, pour ainsi dire, j'ai suivi les phases diverses et le développement ».

On peut se demander si une telle profusion d'opinions personnelles et d'analyses politiques dans la correspondance de ce chargé d'affaires est avantageuse ou non pour sa carrière dans la mesure où le diplomate est tout de même tenu à une forme de prudence, de retenue et d'impartialité

---

<sup>97</sup> *Les origines*, vol. 12, n° 3387 p.240



(cf. I.B.1). L'exemple du comte de la Rochefoucault à Darmstadt semble assez particulier. Il est peut-être dû à son parcours, son poste, à sa personnalité ou encore à son faible rang dans le corps diplomatique. Dans la plupart des dépêches, lorsque le diplomate exprime une opinion, il le fait le plus souvent en des termes plus brefs et ne se lance pas habituellement dans des analyses très générales sur la politique étrangère.

### 3) La place centrale des journaux

Les journaux officiels (organes du pouvoir), officieux (sous influence directe du pouvoir) et les gazettes des différents partis et mouvements politiques sont des éléments structurants de notre corpus. La question mériterait une étude plus approfondie. Même si la plupart du temps ils communiquent de fausses nouvelles, les différents articles sur la politique étrangère sont avant tout une source d'informations importante pour les diplomates en poste. Leur lecture régulière permet d'appréhender les mouvements de l'opinion qui sont particulièrement craints par l'élite et donc les diplomates eux-mêmes à cette époque. L'opinion publique joue en effet un rôle croissant qui perturbe le jeu de la diplomatie classique. Les journaux en sont en partie le reflet. Les puissances n'hésitent d'ailleurs pas à acheter des journaux pour mieux influencer les opinions.

Les diplomates, dans leurs rapports, parlent très souvent des « bruits » et du « ton » des journaux locaux qu'ils ont été amenés à lire. Ils en donnent parfois des traductions. Dans une forme de travail routinier, ils en font souvent un compte-rendu au Quai d'Orsay. Par exemple, dans sa lettre du 16 juin<sup>98</sup>, le baron de Belcastel, ministre à Weimar, communique un article de journal sur l'impression laissée par l'entrée des troupes prussiennes dans la ville. Le duc de Gramont joint à sa dépêche du 6 juillet<sup>99</sup> un article de la gazette de Vienne et en donne également une « analyse succincte ». De nombreux autres exemples de ce type se trouvent dans le corpus.

Le diplomate peut aussi révéler des manipulations. Dans sa lettre du 27 mars<sup>100</sup>, Vincent Benedetti explique qu'à Berlin « on a fait tenir aux journaux officieux un langage plus doux, et on a ajourné les préparatifs militaires » dans le but de faire relever les cours de la Bourse de la capitale prussienne. Le gouvernement a ainsi pu réaliser la vente de valeurs d'État et récupérer l'équivalent

---

98 *Les origines*, vol. 10, n° 2721 p.198.

99 *Les origines*, vol. 10, n° 2891 p.337.

100 *Les origines*, vol. 8, n° 1947 p.77.

de cent millions de francs pour sa campagne militaire. Après la fin de la guerre, dans sa dépêche du 13 août<sup>101</sup>, Lefèvre de Béhaine, chargé d'affaires à Berlin, rapporte des rumeurs venant de journaux officieux et officiels sur une négociation entre la Prusse et la France en vue de compensations territoriales au profit de cette dernière. L'opinion allemande n'apprécie pas et le diplomate français semble attribuer ce « bruit » au chancelier Bismarck qui aurait divulgué l'information dans la presse alors que lui-même « avait demandé instamment le secret » sur cette question. Parfois, la pression de la presse, qui recherche des informations auprès des membres des cabinets, peut aussi s'exercer sur les diplomates. C'est le cas pour le duc de Gramont au moment de la signature d'une convention secrète avec l'Autriche pour prévoir la cession de la Vénétie à la France à l'issue du conflit. Dans sa lettre du 23 juin<sup>102</sup>, l'ambassadeur veut rassurer son ministre sur le fait que Vienne est tout autant disposé au secret de ces négociations que son gouvernement. Pourtant, dans le même temps, des journaux à Vienne publient des allusions sur des « pourparlers » entre le duc de Gramont et le chef du Cabinet autrichien. L'ambassadeur ajoute à ce sujet : « La curiosité est telle sous ce rapport que des personnes postées en face du Ministère des Affaires étrangères et souvent de l'Ambassade prennent note de mes mouvements pour en rendre compte le soir même aux journaux ; mais, si on a remarqué dans ces derniers temps la fréquence de mes visites au Ministère, rien du moins n'a transpiré sur le sujet de nos négociations. » Les journalistes sont donc des acteurs que le diplomate ne peut négliger et qui modifient particulièrement la manière dont celui-ci exerce son travail de recherche et d'analyse des informations.

#### 4) Des contraintes matérielles et temporelles

La correspondance diplomatique permet aussi d'entrevoir en quoi les contraintes matérielles et temporelles influencent la transmission de l'information. Construire cette information suppose un cadre de travail administratif et régulier qui se trouve perturbé par les moments d'accélération des événements politiques. La correspondance télégraphique permet la plupart du temps de répondre à ces besoins de communications rapides. Le Quai d'Orsay envoie ses demandes ou instructions urgentes par des dépêches télégraphiques. Les diplomates en poste, de leur côté, utilisent souvent le télégraphe pour envoyer des nouvelles qu'ils considèrent comme devant être rapidement portées à la connaissance de l'administration centrale. Ils confirment ou infirment alors dans des dépêches qui suivent leurs télégrammes les informations transmises. En avril, le vicomte des Méloizes,

---

101 *Les origines*, vol. 12, n° 3392 p.82.

102 *Les origines*, vol. 10, n° 2806 p.256.

représentant français à Munich, transmet par télégramme<sup>103</sup> la possibilité que se tienne prochainement une réunion des États du sud de l'Allemagne. Deux jours plus tard, après avoir recueilli de nouveaux renseignements, il envoie une dépêche<sup>104</sup> apportant des précisions à son télégramme dans laquelle il écrit : « malgré les dénégations du Ministre, je suis en mesure de maintenir, quant à la réunion des États du Midi, les informations confidentielles contenues dans mon télégramme en date d'avant-hier. ». Ces accélérations sont dues aux moments de tension mais aussi à l'importance que revêt le poste diplomatique dans la crise. Quelques jours après la défaite autrichienne à Sadowa, la France joue le rôle de médiateur pour tenter de mettre fin au conflit. Le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne, se retrouve en raison du contexte sous une pression forte qui l'oblige à ne communiquer qu'avec les moyens télégraphiques. Il envoie néanmoins durant cette période, à un moment où il a un peu plus de temps, une dépêche qui résume les envois et réceptions des télégrammes entre Paris et son ambassade. Il en profite donc pour compléter certaines informations. Sa lettre débute ainsi<sup>105</sup> :

« Les événements et les négociations auxquelles ils donnent lieu se succèdent avec une telle rapidité que la correspondance télégraphique peut seule les porter en temps utile à la connaissance de Votre Excellence. Je profite cependant du départ d'un courrier anglais pour coordonner les télégrammes que j'ai eu l'honneur de vous adresser depuis ma dernière dépêche chiffrée du 7 de ce mois. »

L'urgence dans l'écriture conduit aussi à modifier la forme de certains courriers. Le post-scriptum par exemple est souvent utilisé pour ajouter des informations de dernière minute<sup>106</sup>. Parfois les diplomates pressés par le temps font aussi copier telles quelles leurs lettres sans les reprendre au propre. Ils s'en excusent dans le texte auprès de leur ministre de tutelle. Le baron de Malaret, depuis Florence, termine une de ses lettres en ajoutant : « il me sera impossible de terminer avant l'heure de la poste cette dépêche déjà bien longue et cependant incomplète. Je me décide donc à la faire copier telle quelle et à vous l'envoyer »<sup>107</sup>.

---

103*Les origines*, vol. 8, n° 2070 p.256.

104*Les origines*, vol. 8, n° 2085 p.281.

105*Les origines*, vol. 10, n° 2947 p.387.

106Tallenay, chargé d'affaires à Weimar, donne dans le post-scriptum de sa lettre du 14 août une dernière information incertaine sur la commande par le gouvernement prussien de 80 trains pour transporter des troupes sur le Rhin. *Les origines*, vol. 12, n° 3411 p.107.

107*Les origines*, vol. 11, n° 3162 p.229.

Malaret à la même période exprime cette précipitation dans d'autres lettres (vol.11 n° 3130 et 3179 p.188 et p.250) et Gramont lui aussi (vol. 11 n°3167 p.238)

Le temps peut aussi entraver la mission du diplomate. Le duc de Gramont est ainsi amené à justifier les manquements dans son travail par les aléas des horaires et dates. En juin, au moment des négociations avec Vienne pour la cession de la Vénétie, il reçoit trop tardivement un télégramme du Quai d'Orsay pour pouvoir faire amender un article de la convention secrète. Il détaille alors à son ministre les horaires de réception des échanges télégraphiques<sup>108</sup> : « j'ai reçu trop tard pour pouvoir y donner suite le télégramme que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 11 de ce mois [...]. Ce télégramme parti de Paris à 8 heures 20 minutes du soir est arrivé à Vienne le 11, à 10 heures 40 minutes, au bureau télégraphique, et à l'Ambassade un peu après 11 heures du soir. » Dans une autre de ses dépêches datant du 30 juillet, cette fois au moment des préliminaires de paix entre la Prusse et l'Autriche, il explique, toujours en s'appuyant sur les dates d'expédition et de réception, en quoi ses télégrammes et ceux de son collègue, Vincent Benedetti, qui se trouve alors auprès de Bismarck, présentent « la situation sous un jour différent »<sup>109</sup>. La situation des services postaux peut aussi ponctuellement priver des diplomates des lettres et journaux qu'ils sont censés recevoir. L. Pillet, consul de France à Venise, prévient par exemple son ministre que « les journaux de France et d'Italie [...] ont manqué hier »<sup>110</sup>. Cintrat, ministre français à Hambourg, évoque aussi des difficultés de communication et termine une de ses dépêches<sup>111</sup> par ce post-scriptum : « P.-S. — Je ne sais quand cette lettre vous parviendra ; voilà trois jours que nous sommes sans journaux et sans lettres. » Ces dysfonctionnements des services postaux s'expliquent probablement par les conflits internationaux qui désorganisent en temps de crise les moyens de communication traditionnels.

Les moyens de communications français peuvent également être utilisés par des gouvernements étrangers. Peu de temps après Sadowa, le 8 juillet, le comte d'Astorg, qui représente la France à Darmstadt, dit dans une de ses dépêches avoir transmis un télégramme au représentant de la Hesse suite à la demande du baron de Dalwigk, le responsable du gouvernement hessois. Astorg dit à ce propos<sup>112</sup> qu'il n'a « pu qu'accéder à ce désir ». Le baron fait cette demande étant donné l'urgence de la situation. Il souhaite sûrement pouvoir profiter du réseau de communications de la France qui est plus sûr et plus rapide que celui d'un petit État allemand. Il se permet aussi de demander cette faveur car il sait que le gouvernement français est en général bien disposé à l'égard de son gouvernement. Les moyens de correspondance de la diplomatie française doivent donc être

---

108*Les origines*, vol. 10, n° 2678 p.166.

109*Les origines*, vol. 11 n° 3198 p.278.

110*Les origines*, vol. 9 n° 2244 p.14.

111*Les origines*, vol. 10 n° 2756 p.223.

112*Les origines*, vol. 10 n° 2920 p.365.

considérés dans leur dimension internationale. Dans une lettre du 23 juillet<sup>113</sup>, Drouyn de Lhuys donne ses instructions à l'ambassadeur de France en Prusse. Il y détaille le cadre de la médiation française entre les deux puissances germaniques. Vincent Benedetti doit alors suivre Bismarck au quartier général prussien à Nikolsbourg où doivent se dérouler les négociations préliminaires à un armistice et à la paix. Une correspondance particulière s'instaure alors entre Paris, Vienne et le quartier général prussien où Bismarck s'est installé. Gramont, ambassadeur à Vienne, assure alors le rôle d'intermédiaire et transmet les nombreuses communications (télégraphiques et manuscrites) entre le Quai d'Orsay et Benedetti. La proximité géographique entre Vienne et Nikolsbourg explique peut-être cette organisation inhabituelle. Gramont s'appuie à cette période sur des attachés d'ambassade pour faire parvenir les messages. Il complète alors régulièrement les échanges d'informations en y ajoutant ses propres dépêches qui résument les demandes et réactions du gouvernement autrichien.

---

113*Les origines*, vol. 11 n° 3108 p.162.

## CONCLUSION

Ce travail donne d'intéressantes perspectives pour réfléchir à l'utilisation d'outils numériques en histoire contemporaine. L'application de la stylométrie à ce corpus de dépêches rédigées durant le Second Empire donne des premiers résultats qui permettent de penser différemment le style diplomatique de la période. Si celui-ci est formel et stéréotypé par définition, des contrastes dans l'écriture ressortent selon l'histoire personnelle des diplomates. Bien sûr, il faudrait approfondir les analyses en étendant le corpus, en ce qui concerne le nombre de lettres et de rédacteurs. Il serait utile aussi d'étaler les analyses sur un temps plus long. La démarche pourrait aussi être utilisée pour d'autres documents produits par la bureaucratie étatique : rapports préfectoraux, formulaires, communications internes, etc. Il en est de même pour l'étude des noms de personnes cités qu'il faudrait prolonger et croiser avec d'autres sources historiques pour mieux saisir par quels procédés syntaxiques les diplomates citent leurs sources. Les traitements effectués sur les formes et contenus de la correspondance ont montré en quoi ces documents, fruits d'un travail routinier, variaient selon les agents qui les rédigent, les lieux où ils sont rédigés, et les moments où ils sont pensés et réalisés. La place du réseau joue aussi un rôle central dans ces procédés. Les diplomates rapportent les propos du ministère des Affaires étrangères de leur ville d'exercice avec qui ils s'entretiennent régulièrement. Ils sont également proches des autres agents diplomatiques avec qui ils discutent officiellement et officieusement. Leur univers mental, les positions qu'ils adoptent malgré leur devoir de retenue, dépendent de ces relations, et donc de leurs capacités d'évaluation, de socialisation et d'adaptabilité. Il semble aussi que leurs sources ne se résument pas à ce premier cercle. Certains nouent des relations avec des personnes de confiance qui sont issues en majorité des milieux de l'élite politique et économique qu'ils fréquentent, mais qui peuvent également appartenir à d'autres sphères que la leur. Les représentants diplomatiques évoluent dans un monde fait de secrets, de rencontres officielles, mais aussi de discussions et de réflexions sur la vie politique et sociale. La perception qu'a le diplomate de la société qui l'entoure est également un champ qui doit continuer à être exploré. La correspondance diplomatique peut ouvrir une fenêtre sur tous ces

aspects. Et sa numérisation facilite alors une exploration et une caractérisation plus fine de ses mécanismes. Son analyse par des méthodes et des logiciels adaptés permet de dégager de nouvelles pistes et des angles d'approche différents. Il faudrait aussi mener de nouvelles études historiques, à la fois quantitatives et qualitatives, pour creuser les thèmes soulevés : presse, sources, influence et perception de l'opinion, rôle de la cour et plus largement de tous les acteurs et facteurs entrant de près ou de loin dans la construction et la circulation de l'information diplomatique. Enfin les envois et réceptions ainsi que le cheminement des instructions et des réponses, constituent un axe de recherche à ne pas négliger afin d'appréhender au mieux le fonctionnement de la diplomatie à un moment où celle-ci se professionnalise et connaît d'importantes transformations.





## BIBLIOGRAPHIE

### Source

*Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, Ministère des Affaires étrangères (éditeur scientifique), Paris, G. Ficker, 1910-1932, 29 vol.

### Histoire de la diplomatie et des relations internationales

ARMENGAUD André, *L'Opinion publique en France et la crise nationale allemande en 1866*, Dijon , Bernigaud et Privat, 1962.

BADEL Laurence, FERRAGU Gilles, JEANNESSON Stanislas... (dir.), *Écrivains et diplomates : l'invention d'une tradition XIXe-XXIe siècles : colloque historique international des 12, 13 et 14 mai 2011*, Paris, A. Colin (Institut français), 2012.

BAILLOU Jean (dir.), *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1984.

BELY Lucien, THEIS Laurent, SOUTOU Georges-Henri, VAISSE Maurice (dir.), *Dictionnaire des ministres des affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005.

BRULEY Yves, « Benedetti, l'aile gauche du Quai d'Orsay impérial » dans *Napoléon III et la Corse : notables du Second Empire*, Exposition, Ajaccio, Musée national de la Maison Bonaparte, 7 avril-9 juillet 2017.

BRULEY Yves, *Le Quai d'Orsay impérial : histoire du Ministère des affaires étrangères sous Napoléon III*,

Paris, A. Pedone, 2012.

BURGAUD, Stéphanie, *La politique russe de Bismarck et l'unification allemande: mythe fondateur et réalités politiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010.

CARAPELLI, André, « On nous écrit de Rio : les frontières transnationales du système médiatique de la presse au XIXe siècle » dans *Relations internationales*, n°153, p.11-22, 2013/1.

COHEN-WIESENFELD Sivan, *Le discours diplomatique sous sa forme épistolaire : étude de la correspondance diplomatique sur les relations franco-allemandes entre 1871 et 1914*, thèse de philosophie linguistique, Tel Aviv, Tel Aviv University, 2006.

DASQUE Isabelle, *À la recherche de Monsieur de Norpois : les diplomates de la République (1871-1914)*, thèse dir. par J.-P. Chaline, Paris IV, 2005.

DE GRUNWALD Constantin, *Le duc de Gramont : gentilhomme et diplomate*, Paris, Hachette, 1950.

DUROSELLE Jean-Baptiste, RENOUVIN Pierre, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, A. Colin, 4e éd :2010 (édition initiale 1964).

JEANNESSON Stanislas, « La formation des diplomates français et leur approche des relations internationales à la fin du XIXe siècle » dans *Revue d'histoire diplomatique*, 2008, n° 4, p. 361-378

JEANNESSON Stanislas, « Diplomatie et politique étrangère de la France contemporaine : un bilan historiographique depuis 1990 » dans *Histoire, économie & société*, vol. 31, n° 2, 2012, pp. 87-98.

KESSLER Marie-Christine, *Les ambassadeurs*, Paris, Sciences po, les presses, 2012.

KREBS Gilbert, SCHNEILIN Gérard (dir), *La naissance du Reich : colloque interdisciplinaire franco-allemand de Paris, 12-14 janvier 1995*, Asnières, Publications de l'Institut d'allemand, p.51-59, 1995.

OLLIVIER Émile, « Un cas de conscience diplomatique » dans la *Revue des deux mondes*, 5e période, tome 14, 1903.

SANTIARD Étienne, *La Perception du problème soviétique par les diplomates français entre 1944 et 1958*, thèse dir. par G.-H. Soutou, Paris IV, 2008.

SEDOUY Jacques-Alain de, *Le concert européen: aux origines de l'Europe, 1814-1914*, Paris, Fayard, 2009.

SOUTOU, Georges-Henri, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

TULARD Jean, (dir), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995.

VAISSE Maurice, « Les documents diplomatiques français : outil pour la recherche ? » dans *La revue pour l'histoire du CNRS*, 14, 2006

## **Histoire administrative**

FERRER-BARTOMEU Jérémie, « L'État à la lettre » dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 134, 2017, 41-63.

MONNIER François, THUILLIER Guy, *Histoire de la bureaucratie : vérités et fictions*, Paris, Économica, 2010.

THUILLIER Guy, *La Bureaucratie en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Économica, 1987.

## **Méthodologie en analyse de données textuelles**

LANDRAGIN Frédéric, POUDAT Céline, *Explorer un corpus textuel: méthodes-pratiques-outils*, Louvain-la-Neuve (Belgique), De Boeck Supérieur, 2017.

LEBART Ludovic, PINCEMIN Bénédicte, POUDAT Céline, *Analyse des données textuelles*, Québec (Canada), Presse de l'Université du Québec, 2019.

MAYAFFRE Damon, *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*, Habilitation à diriger les recherches, Histoire, Université Nice Sophia Antipolis, 2010.

MAYAFFRE Damon, *Plaidoyer en faveur de l'Analyse de Données co(n)Textuelles. Parcours cooccurrentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014)*, JADT 2014, Emilie NEE; Jean-Michel DAUBE; Mathieu VALETTE; Serge FLEURY, Juin 2014, Paris, France. Hal-01181337

Logiciels:

R: <https://cran.r-project.org/>

RStudio: <https://www.rstudio.com/>

Iramuteq: <http://www.iramuteq.org/>

## Épistémologie des humanités numériques

CLAVERT Frédéric, « Lecture des sources historiennes à l'ère numérique » dans *L'histoire contemporaine à l'ère numérique*. Carnet de recherche. <https://histnum.hypotheses.org/>

GENET Jean-Philippe, LAFON Pierre , « Des chiffres et des lettres » dans *Histoire & mesure*, XVIII, 3/4, 2003.

LEMERCIER Claire, ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, la Découverte, 2007.

MORETTI Franco, *Graphs, Maps, Trees: Abstract Models for Literary History*, Verso, 2007.

MOUNIER Pierre, « Manifeste des Digital Humanities », dans *Journal des anthropologues*, n°122-123, 2010.

PADGETT John F., ANSELL Christopher K., « Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434. » dans *American Journal of Sociology*, 98-6, 1993, p.1259-1319.

PESCHANSKI Denis , « le mot en machine » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°10, 1987.

PROST Antoine, « Les mots », dans René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Le Seuil, Paris, 1988.

TOURNIER Maurice , « Mots et politique, avant et autour de 1980 Entretien » dans *Mots. Les langages du politique*, n°94, 2010.

ZYSBERG André, « Impact de l'informatique sur la recherche historique » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°10, 1987.

Blogs :

La boîte à outils des historien.ne.s: <https://www.boiteaoutils.info/>

Devenir historien-ne: <https://devhist.hypotheses.org/>

L'histoire contemporaine à l'ère du numérique : <https://histnum.hypotheses.org/3175>

## **Travaux en analyse de données textuelles en sciences humaines**

DERUELLE Benjamin, « Enjeux politiques et sociaux de la culture chevaleresque au XVIe siècle : les prologues de chansons de geste imprimées » dans *Revue historique*, 3, 2010, p.551-576.

DE SOUSA Serge, « Bolívar et le bolivariisme dans le discours d'Hugo Chávez (1999-2006) » dans *América*, 42, 2012, p. 103-115.

GUARESI Magali, *Parler au féminin : les professions de foi des député.e.s sous la Cinquième République (1958-2007)*, Paris, l'Harmattan, 2018.

GUERAULT Stéphane, « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques » dans *Histoire & Mesure*, XVIII - 3/4, 2003.

KESTEMONT Mike, MOENS Sara, et DEPLOIGE Jeroen, « Collaborative Authorship in the Twelfth Century: A Stylometric Study of Hildegard of Bingen and Guibert of Gembloux » dans *Literary and Linguistic Computing*, 30, n° 2, 2013-2015.

KRAWATZEK Félix, SASSE Gwendolyn, « Integration and Identities: The Effects of Time, Migrant Networks, and Political Crises on Germans in the United States » dans *Comparative Studies in Society and*

*History*, Cambridge University Press, vol. 60, 4, 2018, pp. 1029-1065.

PERREAUX Nicolas, « L'écriture du monde (I). Les chartes et les édifices comme vecteurs de la dynamique sociale dans l'Europe médiévale (VIIe-milieu du XIVe siècle) » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre : ARTEHIS, UMR CNRS/uB 2015.

PERREAUX Nicolas, « L'écriture du monde (II).L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus: études lexicales et sémantiques. » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre : ARTEHIS, UMR CNRS/uB 2016.

PROST Antoine, ROSENZVEIG Christian, « *La Chambre des députés (1881-1885). Analyse factorielle des scrutins.* » dans *Revue française de science politique*, 21<sup>e</sup> année, n°1, 1971.

PROST Antoine, ROSENZVEIG Christian, « *L'évolution politique des députés (1882-1884).* » dans *Revue française de science politique*, 23<sup>e</sup> année, n°4, 1973.

PROST Antoine, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, Presses universitaires de France, 1974

RIGUET Marine, ABI-HAIDAR Alaa, « Autorités et Réseaux d'Influence dans la Critique Littéraire de la Seconde Moitié du XIXe Siècle. » dans *Revista Interdisciplinar de Humanidades*, 8, 2016, p. 195-220.

SALEM André, MIAO Jun, *Le texte se transforme...Analyse textométrique des rapports d'ouverture présentés aux congrès du Parti Communiste Chinois (1982-2017)*, 2019. hal-02119927